

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/02/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220208-122382-DE-1-1

**Séance du mardi 8 février
2022
D-2022/4**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Présentation du rapport de transition écologique et sociale de la Ville de Bordeaux 2021 (sur les données 2020). Information.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont soumises à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable en application de la loi portant engagement national pour l'environnement. La nature de cette obligation a été précisée par décret le 17 juin 2011 qui impose la production dudit rapport préalablement au vote du budget de l'année n+1.

Plus particulièrement, pour les collectivités, la rédaction de ce rapport annuel permet à l'organe délibérant de pouvoir débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire au regard de leurs enjeux locaux et des finalités de la transition écologique et sociale.

La onzième édition du « rapport développement durable », renommé « rapport de transition écologique et sociale » a été réalisée avec la contribution de nombreuses directions à la fois de la Ville de Bordeaux, de son Centre communal d'action sociale et de Bordeaux Métropole.

Pour cette édition, il a été décidé de retenir les 5 grandes finalités telles que définies par le Commissariat général au développement durable :

- Réduire la contribution de la ville au changement climatique
- Protéger le vivant et restaurer les milieux naturels
- Favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers
- Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- Accélérer la transition vers une production et une consommation responsable

Ce rapport de transition fait état des principales avancées, quantitatives et qualitatives de l'année 2020, et décrit les perspectives pour l'année 2022.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET



Rapport de transition
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE

2021

(sur les données 2020)

bordeaux.fr



CLÉS DE

Conformément à la loi du 12 juillet 2010, la Ville de Bordeaux présente son rapport de développement durable.

Ce rapport a été élaboré grâce à la collaboration des directions de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Ainsi, il met en exergue sur ces dernières années, le bilan des politiques et activités internes ainsi que les actions menées dans le courant de l'année 2020. Il expose également les mesures complémentaires et les perspectives.

Les données des graphiques non sourcées proviennent des services de la Ville ou de la Métropole.

Un rapport en évolution

Les modifications sur la structuration de ce rapport ont été amorcées en 2020, elles se poursuivront en 2022. Les évolutions permettront de parvenir à :

- Un document qui prend en compte la **dimension transversale de la transition écologique et sociale** et, qui rend compte des interdépendances entre les politiques menées (environnementale, économique, sociale, démocratique)
- Un **document de pilotage et d'évaluation** de la contribution de la Ville aux enjeux de la transition écologique et sociale
- Un document **en articulation avec les autres documents d'évaluation de la Ville** (projet de mandature, bilan des services...)
- Un document **à destination en premier lieu des agents et des élus de la Ville** mais également des partenaires associatifs et économiques, et des habitants
- Un **document** qui s'inscrit dans une démarche participative et d'amélioration continue

Une structuration au service du sens

5 parties pour 5 finalités de la transition écologique et sociale, issues du référentiel national édité par le Commissariat général au développement durable



- **Une introduction** présentant les enjeux et les objectifs stratégiques
- **Une analyse des finalités** au regard des **objectifs de développement durable**
- **Le constat d'aujourd'hui** avec des indicateurs qui seront suivis tout au long du mandat pour rendre compte de l'impact des politiques
- **Les actions, projets ou démarches** conduites ou initiés en 2020
- **Les perspectives**

LECTURE

La contribution de la Ville de Bordeaux aux objectifs de développement durable

En septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD) ou « Agenda 2030 » ont été adoptés à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies.

Cet Agenda, intitulé « transformer notre monde », est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Les 17 objectifs sont destinés à guider l'action à mener d'ici 2030, dessinant les contours d'un nouveau chemin de développement qui se veut universel, inclusif et durable, prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, les dimensions sociale, économique et environnementale. Ils couvrent ainsi l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... L'Agenda 2030 se caractérise par la reconnaissance des liens entre ces différents enjeux ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.

Pour rendre compte de la contribution aux ODD des politiques engagées par la Ville de Bordeaux, une analyse par finalité a été réalisée.

Ainsi, une note de 1 à 3 a été attribuée pour qualifier l'impact sur chacun des ODD au regard des actions conduites en 2020.

- Note 1 : impact neutre ou à qualifier
- Note 2 : impact faible
- Note 3 : impact fort



Un rapport accessible à tous

La mise en page du présent rapport prend en compte certaines règles pour le rendre **davantage accessible** aux personnes présentant un handicap visuel (malvoyance et cécité) ou mental (intellectuel et cognitif, tel que les personnes dyslexiques) :

- **Les couleurs** : nombre limité de couleurs, des couleurs à fort contraste,
- **Le type d'écriture** : des caractères lisibles avec une taille minimum 12 pour le texte courant, suppression des italiques, soulignement limité,
- **Structure de l'information** : plusieurs niveaux de titre communs aux 5 parties,
- **Mise en page** : impression sur fond clair, texte non justifié à droite, des infographies simples.



S O M M A I R E



**Réduire la contribution de la ville
au changement climatique** P 6



**Protéger le vivant et restaurer
les milieux naturels** P 28



**Favoriser l'épanouissement
des habitants et des usagers** P 42



**Développer la cohésion sociale
et la solidarité entre territoires
et entre générations** P 62



**Accélérer la transition vers
une production et une
consommation responsable** P 84

RÉDUIRE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Introduction

La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations. Il s'agit aujourd'hui d'une priorité mondiale reconnue par tous les scientifiques. Cette crise climatique interroge profondément nos modèles de développement et chacun dans ses habitudes quotidiennes.

Nous savons que l'on a 10 ans pour agir et faire évoluer les trajectoires. Les collectivités sont responsables à hauteur de 10% des émissions de gaz à effet de serre, le reste des émissions provient des acteurs du territoire. L'enjeu est d'irriguer l'ensemble des politiques publiques, d'accompagner la dynamique territoriale et l'émergence d'initiatives. Pour cela, il faut être capable de se fixer des objectifs, de les suivre et mesurer ce que permettent d'atteindre les actions.

Les ambitions visées sont les suivantes :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en divisant les émissions de gaz à effet de serre par un facteur supérieur à six entre 1990 et 2050,
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012,
- Et porter la part des énergies renouvelables à 32 % dans la consommation en 2030.



Contribution aux objectifs de développement durable

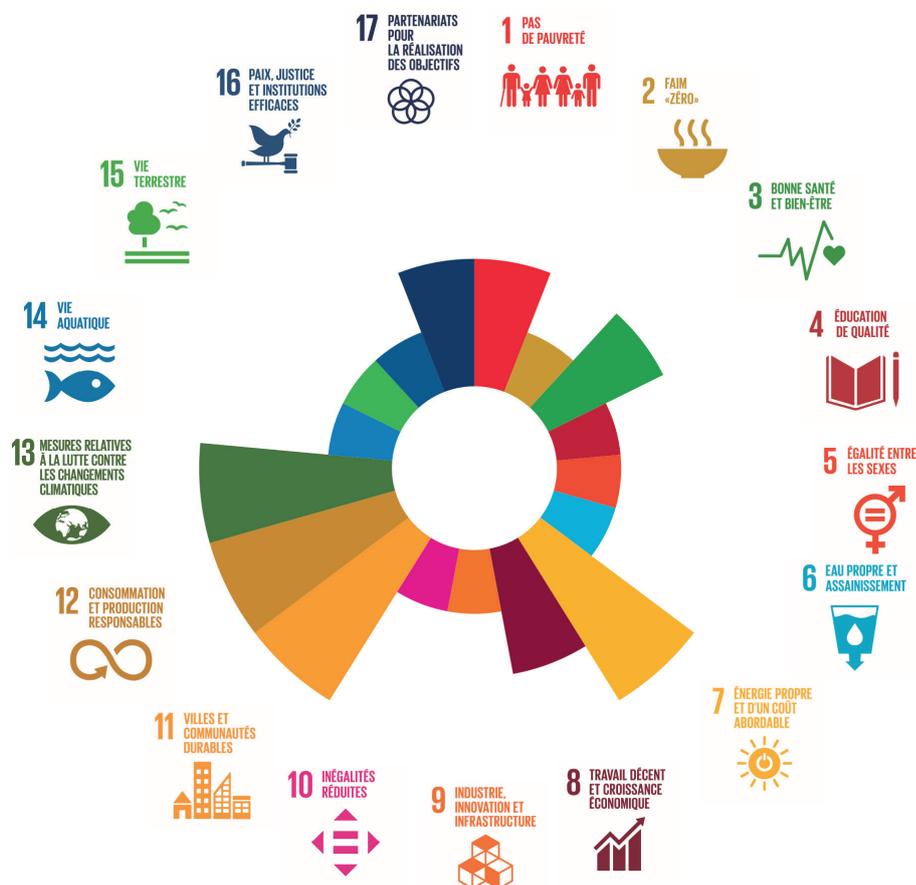
La finalité « **réduire la contribution de la ville au changement climatique** » regroupe les enjeux relatifs au développement des mobilités actives, à la réduction de la consommation d'énergie, au développement des énergies renouvelables mais également à la lutte contre la précarité énergétique.

À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur le **recours aux énergies renouvelables** (ODD 7), les **villes et communautés durables** (ODD 11), une **consommation et une production durables** (ODD 12), et la **lutte contre le changement climatique** (ODD 13) est élevée.

Au regard des actions conduites, on note également une contribution aux objectifs de développement durable sur l'**accès à la santé** (ODD 3), au regard des actions sur les mobilités actives et la réduction de la place de la voiture, l'**accès à des emplois décents** (ODD 8), au regard du développement local des énergies renouvelables, et enfin les **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD 17), au regard des actions conduites avec les acteurs du territoire.

À noter que l'objectif de développement durable sur les villes et communautés durables (ODD 11) relève d'enjeux parfois contradictoires comme le développement des aménagements cyclables réduisant la place des arbres et de la nature en ville, ou comme le développement de logements décents avec de fait la réduction des espaces de nature en ville. L'aménagement durable des villes requiert par conséquent de nombreux arbitrages et une recherche d'équilibre constante, qui reste difficile à évaluer à l'échelle du territoire.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**

BILAN CARBONE TERRITOIRE

2 423 kteq CO₂

en 2020

(2 770 kteq CO₂
en 2019)

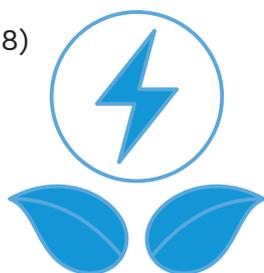


PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION

18,3%

EN 2019

(17,4% en 2018)



Source : ALEC

LA PART MODALE DES TRANSPORTS À BORDEAUX



42 %

MARCHE À PIED EN 2017

(39 % en 2009)



29 %

VÉHICULE MOTORISÉ EN 2017

(39 % en 2009)



15 %

**TRANSPORTS EN COMMUN
EN 2017**

(14 % en 2009)



13 %

VÉLO EN 2017

(6 % en 2009)

AUTRES

1 %

EN 2017

(1 % en 2009)



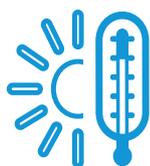
LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE : ANALYSE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE, SES MILIEUX ET SES ACTIVITÉS

→ Les observations

DES VAGUES DE CHALEUR PLUS FRÉQUENTES

**+11 JOURS
chauds**

par an depuis 1950



DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS TOUJOURS PLUS CHAUDS

- Des bâtiments peu adaptés à la chaleur, en particulier en zone urbaine
- Une hausse tendancielle de la demande énergétique pour la climatisation
- Des pics de pollution à l'ozone plus fréquents



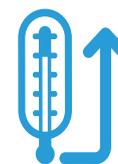
LE FLEUVE EN DANGER !

- Baisse de -20 % des débits moyens, depuis 50 ans sur le bassin Adour Garonne
- Des étiages de plus en plus précoces et sévères affectant les milieux aquatiques
- Une température des eaux de surface qui augmente



DES TEMPÉRATURES EN HAUSSE

+1,5 °C depuis 1950



Cette hausse est plus marquée en été qu'en hiver.





➔ Les prévisions

TEMPÉRATURES MOYENNES

+ 4 °C

à l'horizon 2100

(+ 1° en 2030)



PRÉCIPITATIONS ET VENTS

Une évolution demeurant **incertaine** d'ici 2080



ÉLÉVATION DU NIVEAU MARIN

+ 80 cm

à l'horizon 2100

Vers une hausse attendue de la fréquence des inondations fluviomaritimes



DÉPARTS DE FEU

+ 130 %

à l'horizon 2050



RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : UN RISQUE ACCRU PAR L'AGGRAVATION DES SÉCHERESSES

- Les maisons individuelles (44% du parc résidentiel) sont particulièrement concernées
- Un risque affectent également les réseaux d'assainissement



UNE AUGMENTATION TENDANCIELLE DE L'EXPOSITION AUX POLLENS

- Allongement de la période pollinique (+10 jours environ entre 2009 et 2018)

Source : RNSA Nouvelle-Aquitaine

- Développement de plantes invasives allergisantes, telles que l'ambroisie



Source : Étude sur la vulnérabilité du territoire Bordeaux Métropole 2020

Actions, projets, démarches 2020

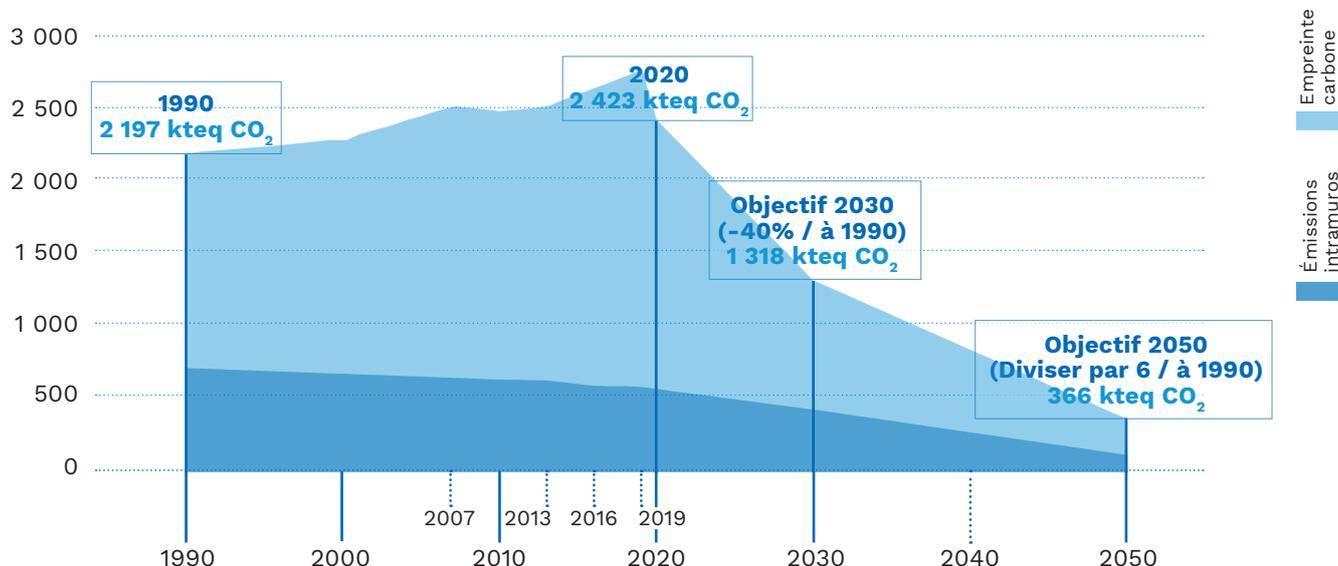
AGIR SUR LE CLIMAT EN RÉDUISANT DE MANIÈRE DRASTIQUE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a revu à la hausse les ambitions nationales concernant la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle inscrit la France dans une stratégie bas carbone et vise la neutralité carbone en 2050. Dès lors, l'ancien objectif de réduire par 4 nos émissions n'est plus suffisant, il nous faut passer au facteur 6.

Pour répondre à l'urgence climatique, Bordeaux s'inscrit dans une réduction par un facteur 6 des émissions de gaz à effet de serre et vise de faire de la ville, une ville neutre en carbone en 2050.

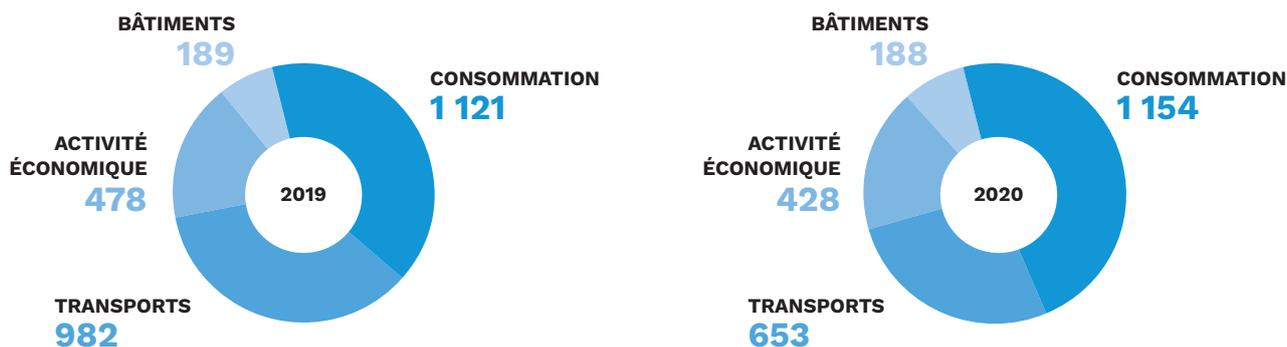
VERS UN FACTEUR 6 EN 2050 SOIT DIVISER PAR 6 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 1990

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À BORDEAUX



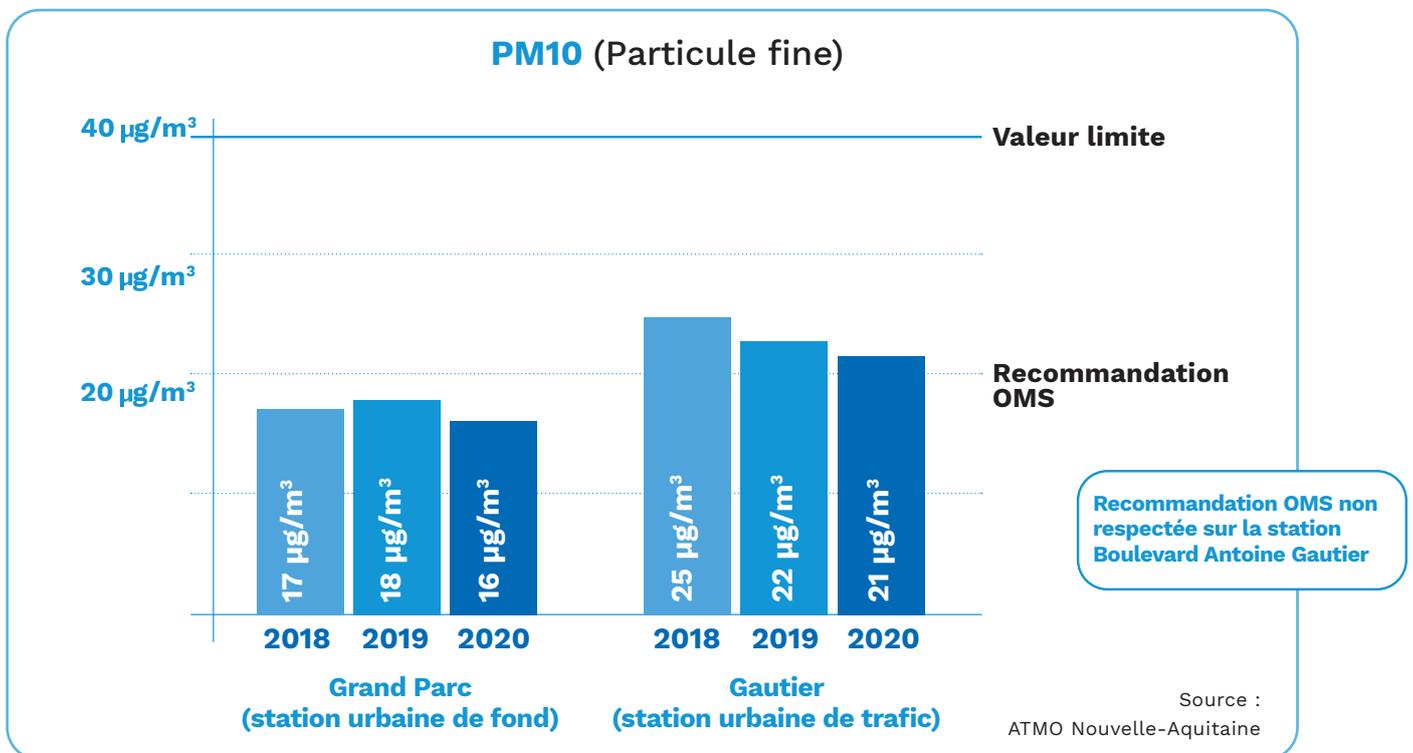
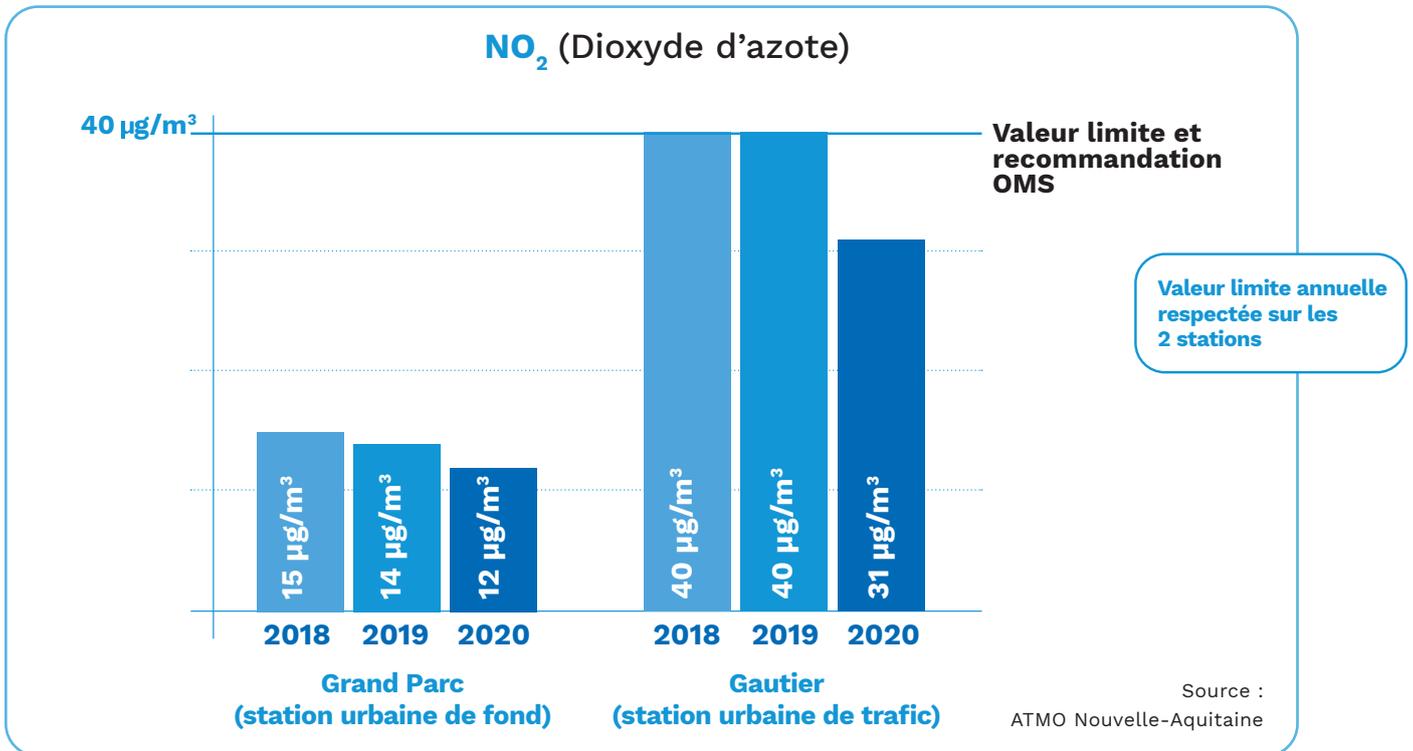
Sources : Ville de Bordeaux, ALEC (NB : les données sont estimées sauf pour les années 1990, 2007, 2010, 2013, 2016 et 2019)

RÉPARTITION DE LA PROVENANCE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À BORDEAUX (kteq CO₂)



Source : BCO2 Ingénierie

➔ Concentration moyenne par polluant



⇒ Impact des confinements sur la qualité de l'air

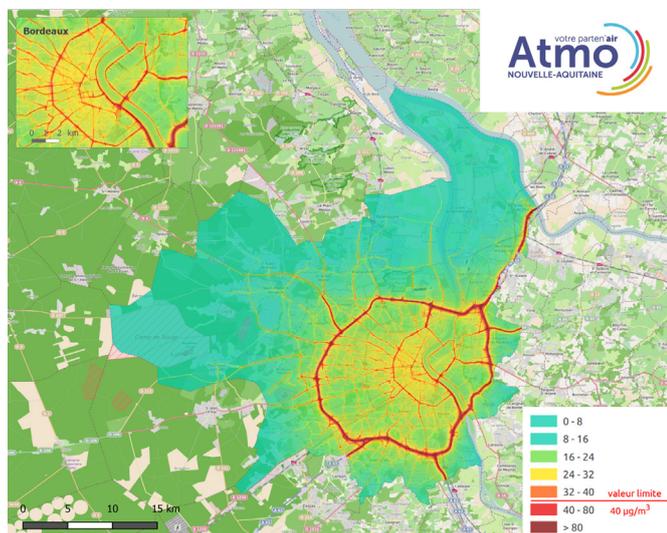
Le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19 est celui qui a eu le plus d'effet sur la qualité de l'air. En effet les émissions de dioxyde d'azote, essentiellement émis par le trafic automobile, ont été fortement réduites.

À Bordeaux, un déclin net des taux de dioxyde d'Azote (NO₂) a été relevé, le long des axes routiers majeurs (rocade, boulevards, etc.).

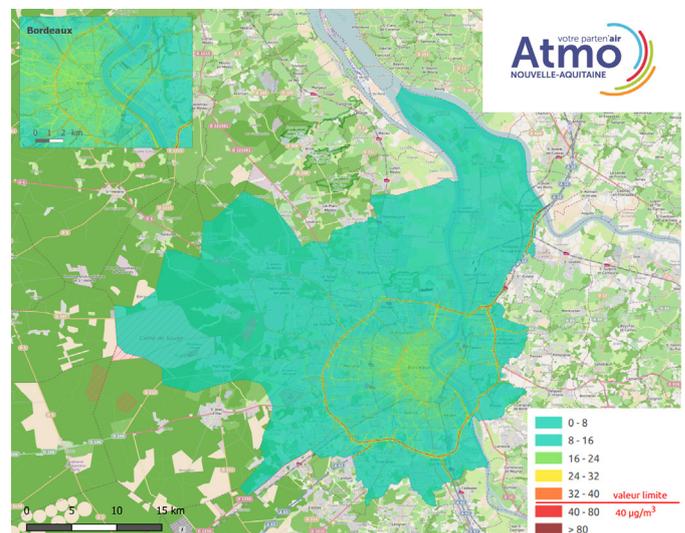
DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les cartes ci-dessous ont été modélisées pour la période de confinement du 17 mars au 10 mai 2020.

SITUATION NORMALE



CONFINEMENT



Source : ATMO Nouvelle-Aquitaine

L'impact du confinement est plus faible sur les émissions de PM₁₀ et PM_{2,5} car de nombreuses autres activités à l'origine de la diffusion de ces particules n'ont pas été freinées, comme les activités agricoles d'épandage ou dans une moindre mesure le chauffage au bois.

RÉÉQUILIBRER LA PLACE DE LA VOITURE AU PROFIT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES ET DES USAGES PARTAGÉS

➔ Développement des aménagements en faveur des modes actifs

EN 2020 :

10 400 ARCEAUX VÉLO
à Bordeaux, soit

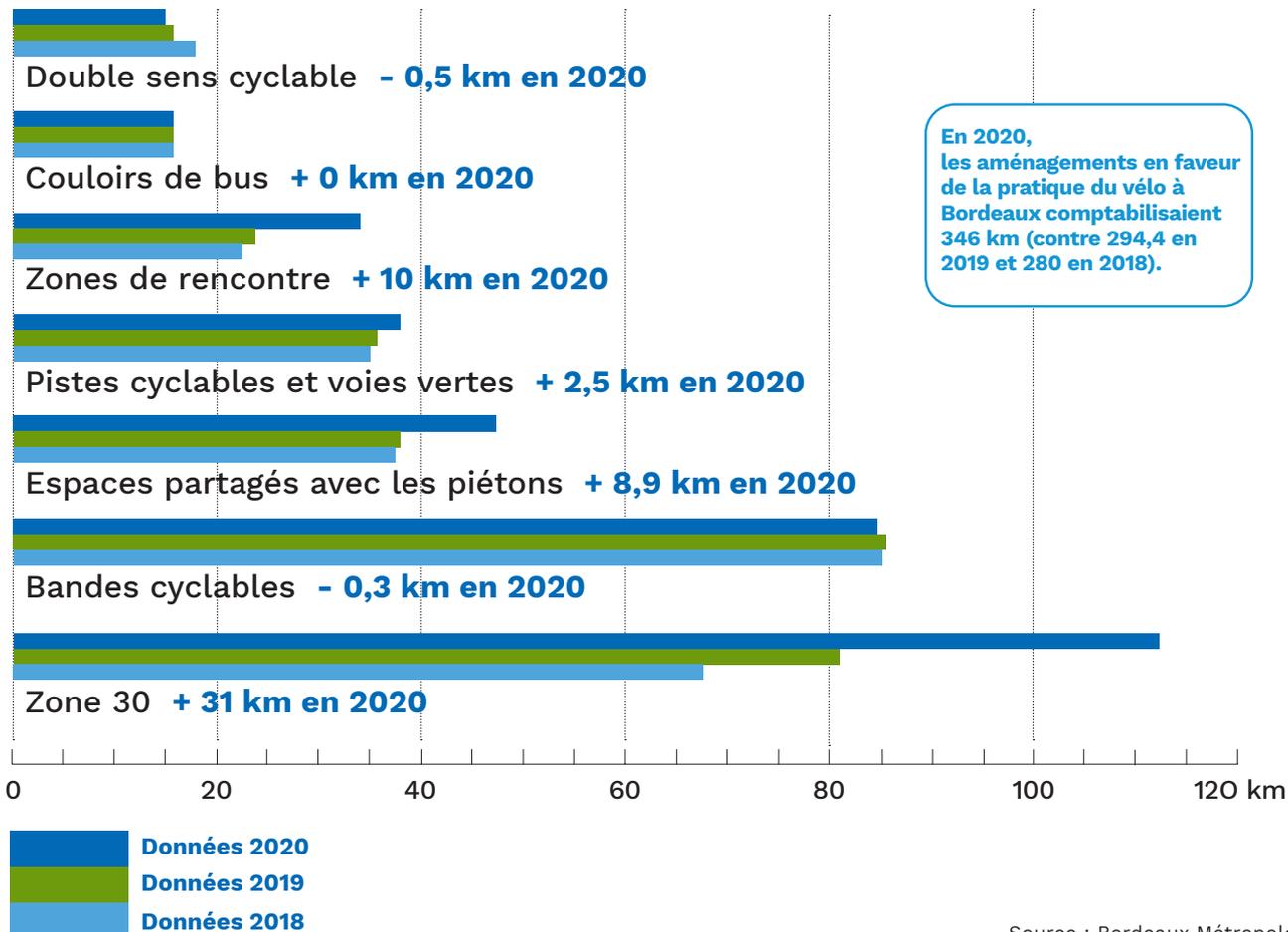
20 800 PLACES DE STATIONNEMENT
pour les vélos

2 125 PRÊTS DE VÉLO
réalisés par le réseau des Maisons des mobilités



PROGRESSION DE 13 %
de la pratique du vélo
en 2020
(hors période de confinement)

ÉVOLUTION DES AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA PRATIQUE DU VÉLO À BORDEAUX





La forte augmentation des aménagements en faveur des modes actifs s'explique par le **développement des zones 30, des zones de rencontre et des espaces partagés avec les piétons**. La catégorie des doubles sens cyclables diminue légèrement au profit des autres catégories. Les espaces partagés sont quant à eux en nette augmentation. En effet, les diminutions de linéaires sur certaines catégories ne correspondent pas à des suppressions mais se retrouvent dans d'autres catégories suite à la modification des aménagements.

La pandémie de Covid-19 et les différentes périodes de confinement qui en ont résulté ont été pour la Ville de Bordeaux un véritable défi de réorganisation, notamment pour la mobilité. Pour limiter les contacts, améliorer le confort et la sécurité des usagers, tout en invitant à changer nos comportements, un plan d'urgence vélo et un plan mobilité ont été lancés.

Sur le territoire de la ville de Bordeaux, **le plan d'urgence vélo a permis la réalisation d'environ 80 interventions** visant à améliorer la qualité de la circulation des vélos tout au long de l'année 2020.

- **15 km** DE COULOIRS BUS/VÉLO
- **8 km** D'ÉLARGISSEMENTS DE BANDES CYCLABLES EXISTANTES
- **3 km** DE NOUVELLES BANDES CYCLABLES

Les opérations les plus emblématiques étant la réalisation de couloirs bus/vélo sur la quasi-totalité des boulevards, la mise en sens unique des cours de la somme, des rues de Bègles et de Tivoli.

⇒ Déploiement des transports en commun

FRÉQUENTATION TRANSPORTS EN COMMUN

114 625 256 VOYAGES
(en 2019 : 169 512 206)



FRÉQUENTATION TRAMWAY

71 700 249 VOYAGES
(en 2019 : 101 432 335)



FRÉQUENTATION BUS

42 731 076 VOYAGES
(en 2019 : 67 664 207)



FRÉQUENTATION NAVETTE FLUVIALE BAT₃

193 931 VOYAGES
(en 2019 : 415 664)

En raison de la crise sanitaire, les modes de déplacement des voyageurs se sont retrouvé perturbé. **En 2020, la fréquentation du bus a baissé de 36,8 %, une diminution plus importante que pour le tramway (-29,3 %).**

⇒ Gestion des bornes de recharge pour les véhicules électriques

Après un fort développement, le nombre de places de stationnement équipé d'une borne de recharge sur voie publique est stable depuis 2017. Le développement dans les parc-relais et les parkings Metpark se poursuit par l'ouverture de nouveaux équipements notamment, avec 142 places de stationnement en 2020. Ce qui fait un total à l'échelle de la ville de Bordeaux de 163 places équipées d'une borne.

⇒ Mise en place du travail à distance dans un contexte de crise sanitaire

Le premier confinement lié au contexte sanitaire a engendré un changement dans les habitudes de travail. **La Ville de Bordeaux a engagé la réorganisation du travail** pour permettre aux agents de travailler à distance durant l'année 2020.



54 816 JOURS
de travail à distance
en 2020



1 362 AGENTS
EN TRAVAIL À DISTANCE
en 2020



945 FEMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE



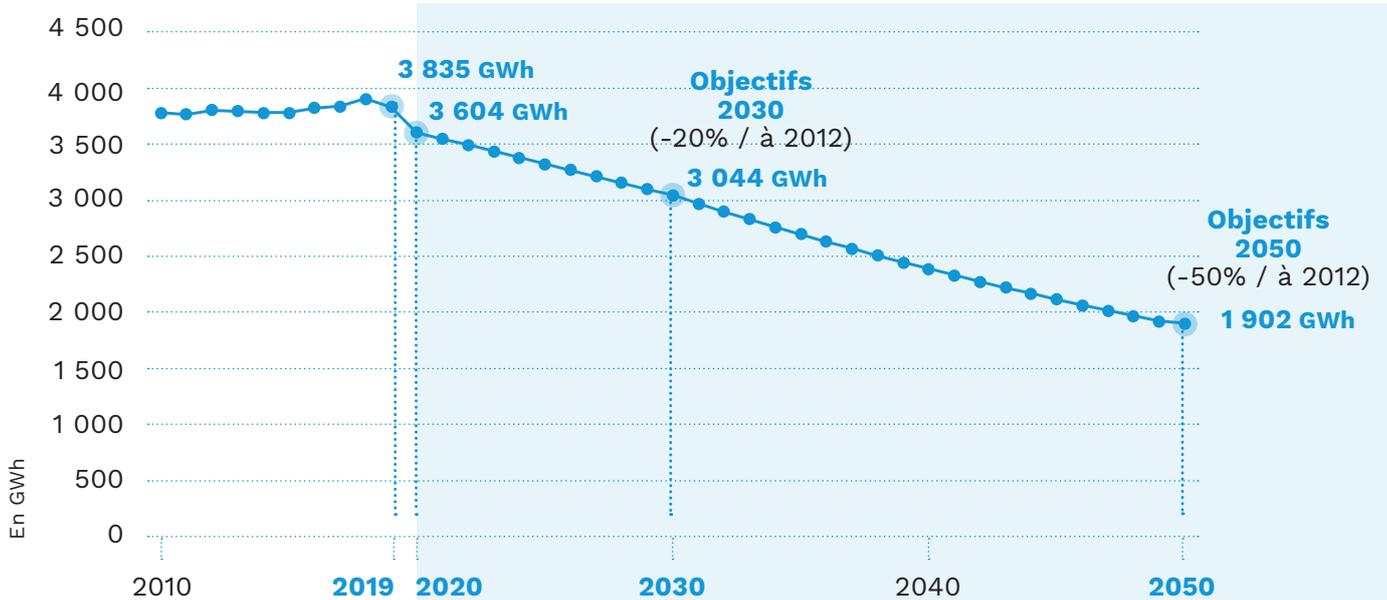
417 HOMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE

Une concertation menée fin 2020, vise à refondre le protocole sur le télétravail au sein de la Ville pour l'étendre à un plus grand nombre d'agents toutes catégories confondues (jusqu'ici dispositif limité à 50 agents).



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE À BORDEAUX

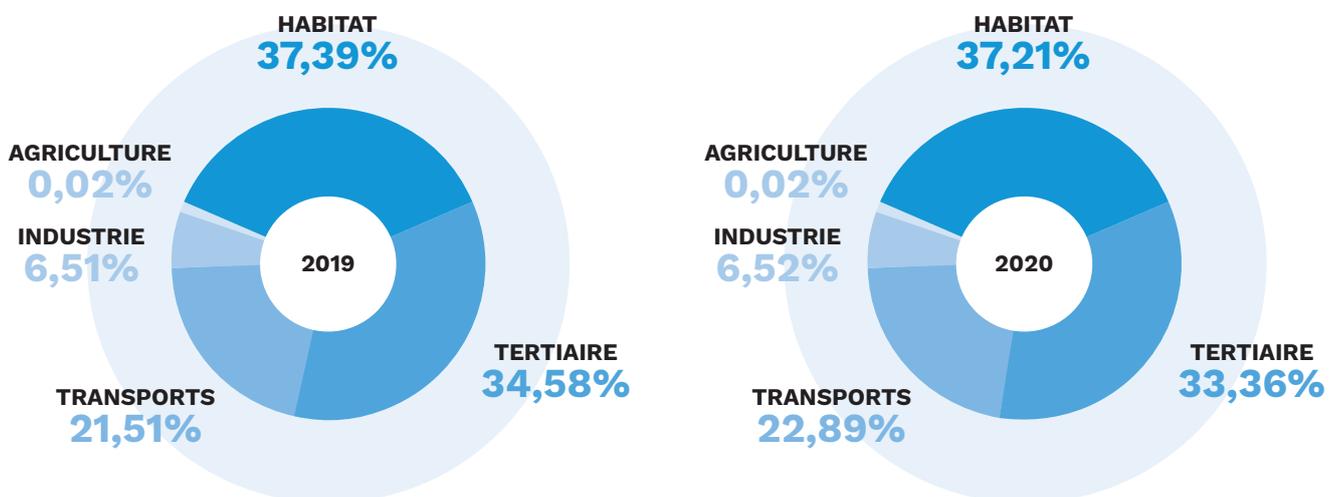


Source : ALEC

NB : les données de 2010 à 2020 sont corrigées des variations climatiques et les données de 2021 à 2050 sont estimées

La consommation d'énergie de l'année 2020 a fortement baissé du fait du contexte sanitaire et des différents confinements. Par rapport à 2010, la consommation a baissé de 5% en 2020.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Source : ALEC

⇒ Développement des énergies renouvelables : des réseaux de chaleur urbains en constante évolution

SAINT-JEAN DE BELCIER

Le réseau de chaleur Saint-Jean Belcier, inauguré en 2016 dans le cadre de l'opération d'intérêt national Euratlantique, est alimenté principalement par l'unité de valorisation énergétique de Bègles.

Ce réseau se déploie progressivement au rythme de l'avancée des projets urbains. La montée en charge du réseau s'est accélérée depuis 2018 avec le raccordement au total de 518 logements. Le déploiement se réalise au rythme de l'avancée des projets urbains portés par l'EPA Bordeaux Euratlantique. En 2019, 7,2 GWh d'énergie ont été distribués. Au terme du projet, ce seront 67 GWh qui seront livrés (18 000 équivalents-logements).

PLAINE DE GARONNE ENERGIE

Le réseau de chaleur de Plaine de Garonne énergies, a expérimenté pour la 1^{ère} fois sur Bordeaux Métropole l'utilisation de la géothermie très profonde.

Cette expérience n'a pas été concluante à cause du débit très faible de l'eau trouvée à cette profondeur. Le réseau s'est donc rabattu sur une géothermie moyennement profonde (800m). Il a été mis en service en 2020 et a déjà raccordé 6 bâtiments. Il desservira à terme la rive droite depuis le sud de Lormont jusqu'à Floirac et notamment les grands projets urbains de Brazza, Bastide Niel, Garonne Eiffel et La Benauges, soit près de 28 000 équivalents-logements, représentant 120 GWh d'énergie distribuée.

⇒ 3 réseaux de chaleur bordelais lauréats du label « éco-réseau de chaleur »

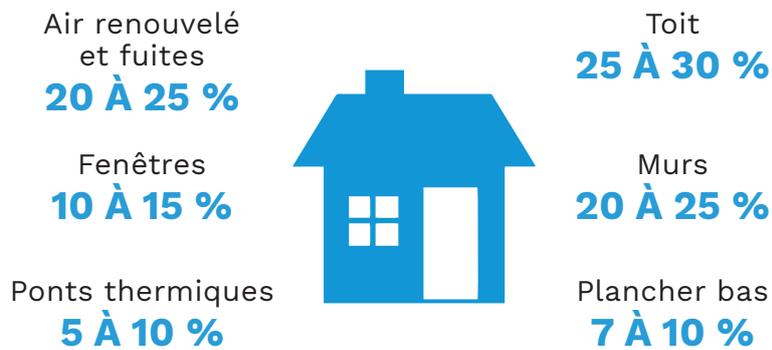
Les 3 réseaux de chaleur « **Mériadeck** », « **Hauts de Garonne** » et « **Bordeaux Bègles énergies** » ont été retenus parmi les lauréats 2018, 2019 et 2020 du label « éco-réseau de chaleur », décerné par AMORCE (réseau de collectivités et d'acteurs engagés dans la transition énergétique).

Ce label distingue la compétitivité économique et l'exigence sociale et environnementale des meilleurs réseaux de France. Ces trois réseaux de chaleur présentent un taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) entre 80% et 100%.



⇒ Soutien et accompagnement pour amplifier la rénovation énergétique

DÉPERDITION ÉNERGÉTIQUE D'UNE MAISON D'AVANT 1974 NON ISOLÉE



**PRÈS DE 60% DES LOGEMENTS ONT ÉTÉ
CONSTRUITS AVANT LA 1^{ÈRE} RÉGLEMENTATION
THERMIQUE DE 1974.**

À BORDEAUX EN 2020



1 364
CONSEILS AUX MÉNAGES

(1 372 en 2019,
728 en 2018)



74 PROJETS AIDÉS,

162 797 €

**DE SUBVENTIONS
ATTRIBUÉES**

(98 790€ en 2019,
26 127€ en 2018)



6 000 €
MAX PAR PROJET

2 200 €
MOYENNE PAR PROJET
(2 209€/projet en 2019)

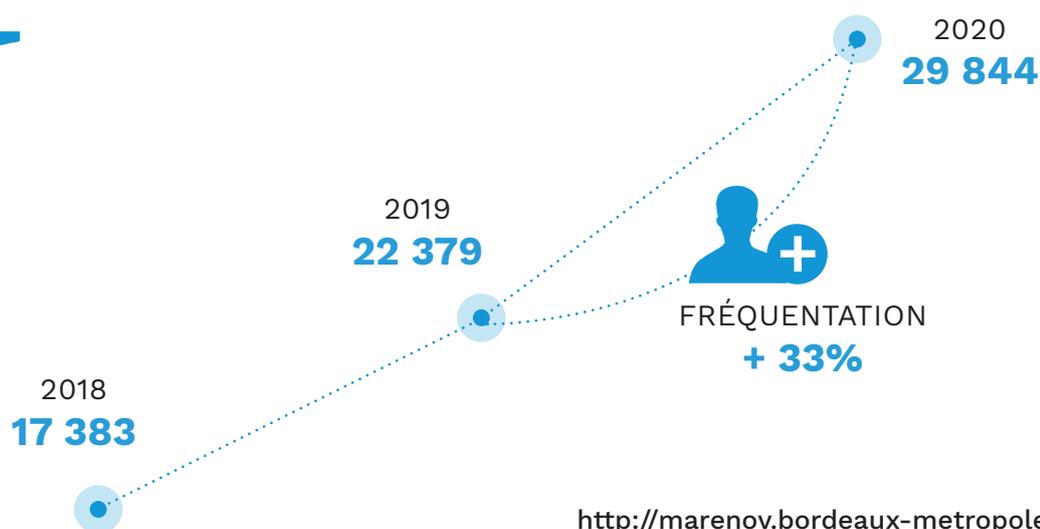


45 COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES soit 2 316 logements

Bordeaux Métropole a engagé en 2017 le déploiement et l'animation d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat « Ma Rénov Bordeaux Métropole ». Guichet unique de la rénovation sur le territoire, cette plateforme conseille, accompagne et oriente les particuliers, occupants et bailleurs, dans leur projet de rénovation. L'écosystème sur lequel s'appuie ce dispositif se constitue d'un réseau de conseillers associatifs, d'un site internet dédié à l'information et la gestion, de partenariats (associations, entreprises, structures bancaires...), d'un dispositif de soutien financier et d'un pilotage du système favorisant la mise en relation des habitants susceptibles d'engager des projets de rénovation avec les entreprises de la construction et les partenaires financiers.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES SUR LE SITE INTERNET MA RÉNOV



Dans un contexte où les aides de l'Etat sont essentiellement mobilisables via une plateforme dématérialisée, la demande d'information et le besoin d'accompagnement des particuliers se sont très fortement accentués. **En 2020, le site internet Ma Rénov connaît une forte croissance de sa fréquentation de l'ordre de 33% par rapport à 2019.** Le nombre de demandes d'aides et les budgets poursuivent également leur croissance d'année en année. Afin d'accompagner ces évolutions, la refonte du système d'informations de Ma Rénov a été engagée en 2020.



⇒ Dispositif de lutte contre la précarité énergétique



Le dispositif de **lutte contre la précarité énergétique** via le service local d'Intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) accompagne les ménages via une plateforme téléphonique et des visites à domicile.

En 2020, les visites à domicile ont repris en juin, après le 1^{er} confinement, dans le cadre d'un protocole sanitaire mis en place par chaque structure du groupement (masque, gel, aération, autorisation du particulier...). Depuis le début du dispositif en 2017, 959 ménages ont bénéficié d'un accompagnement.

La Ville de Bordeaux a souhaité compléter ce dispositif en mettant en place le **« dépannage pédagogique » avec les compagnons bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine** afin de proposer aux ménages locataires un accompagnement pédagogique pour des travaux dits de première nécessité.

De plus, **une aide au remplacement d'électroménager économe** a également été initiée avec la **Fondation Abbé-Pierre et Soliha**.

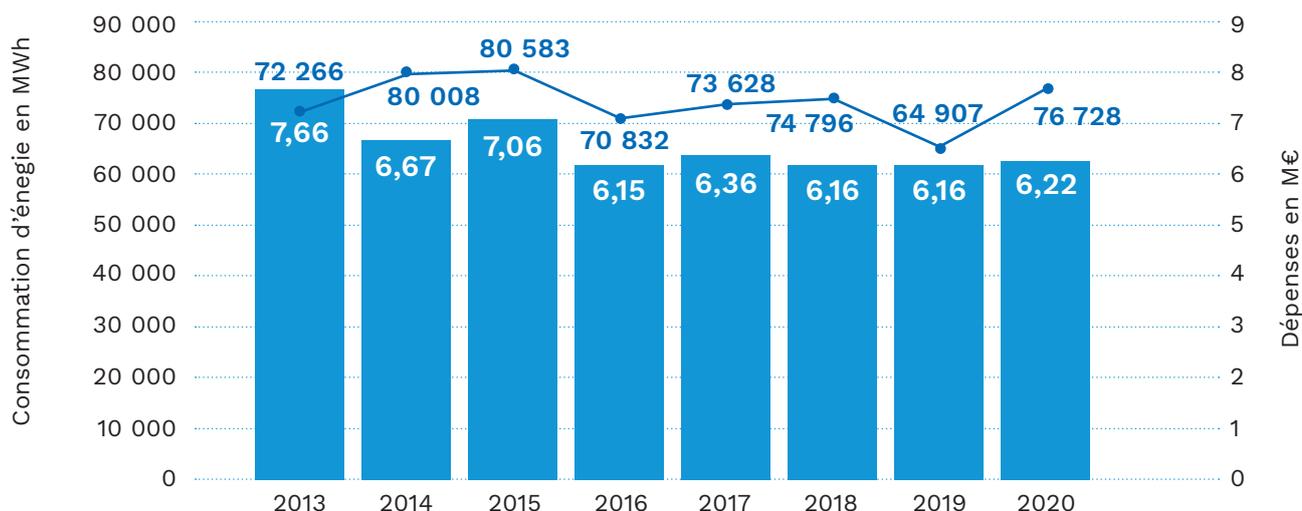


ASSURER L'EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

⇒ Consommation énergétique des bâtiments

En 2020, le confinement a eu lieu entre mars et mai, période pendant laquelle l'utilisation du chauffage n'est pas très élevée. En revanche, en fin d'année 2020, beaucoup d'installations ont dû fonctionner avec une ventilation dit "tout air neuf" c'est-à-dire renouvelant systématiquement l'air pour respecter le protocole sanitaire en vigueur, ce qui a engendré une augmentation des consommations.

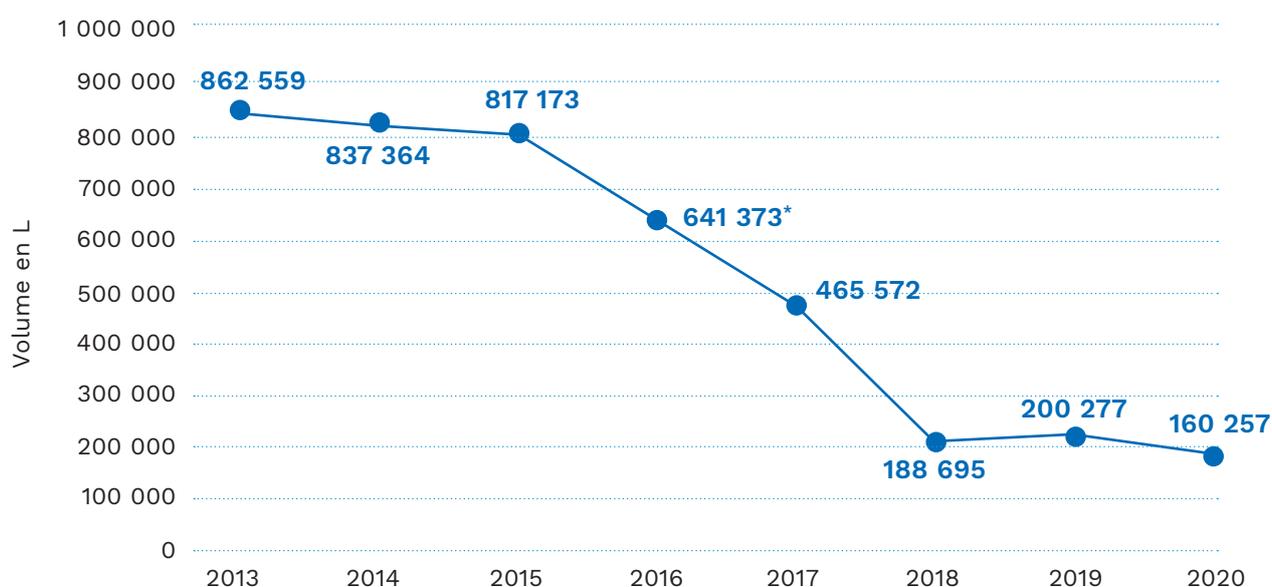
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES DÉPENSES ASSOCIÉES DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX



⇒ Consommation de carburant

En 2020, la moindre utilisation du parc de véhicules a engendré une forte réduction de la consommation de carburant en raison du contexte sanitaire. Pour rappel, la consommation de carburant a fortement diminué lors de la mutualisation des services avec Bordeaux Métropole entre 2015 et 2018.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT DE LA VILLE DE BORDEAUX



*la donnée 2016 est manquante, il s'agit d'une estimation.

⇒ Nouveau groupe scolaire à Bordeaux

La rentrée d'octobre 2020 a été marquée par l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire à Bordeaux, l'école Marie Curie, dans le quartier Bordeaux Nord.

3 180 m² accueillent 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

Le groupe scolaire a été construit en conformité avec le **référentiel HQE Bâtiment durable 2016**, qui garantit une construction durable, avec des lieux de vie plus sûrs et sains ainsi qu'une utilisation raisonnée des énergies et des ressources. Il marque le début d'une transition écologique sur le plan de la construction et la rénovation du patrimoine de la Ville de Bordeaux.



⇒ Académie climat énergie

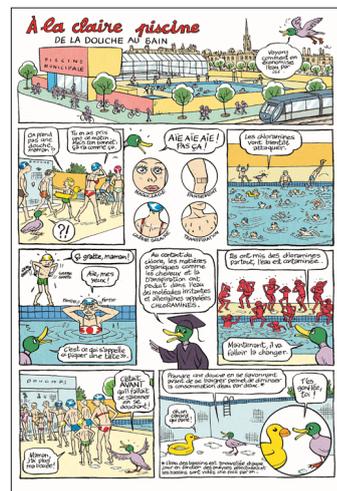


96

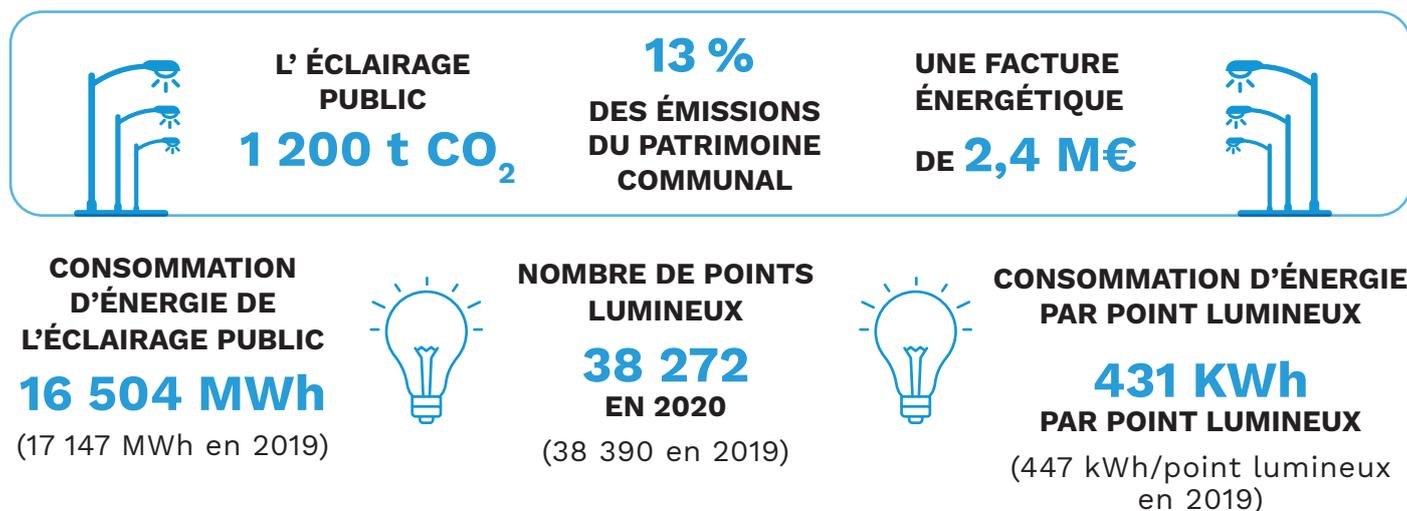
**SITES CONCERNÉS
PARMI LES BÂTIMENTS
COMMUNAUX**

C'est une démarche co-construite avec les agents du territoire de Bordeaux et de Bordeaux Métropole visant à réaliser des économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments publics (écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs...) en agissant sur les comportements et les usages, pour la sensibilisation et la formation des membres du réseau sur les problématiques environnementales.

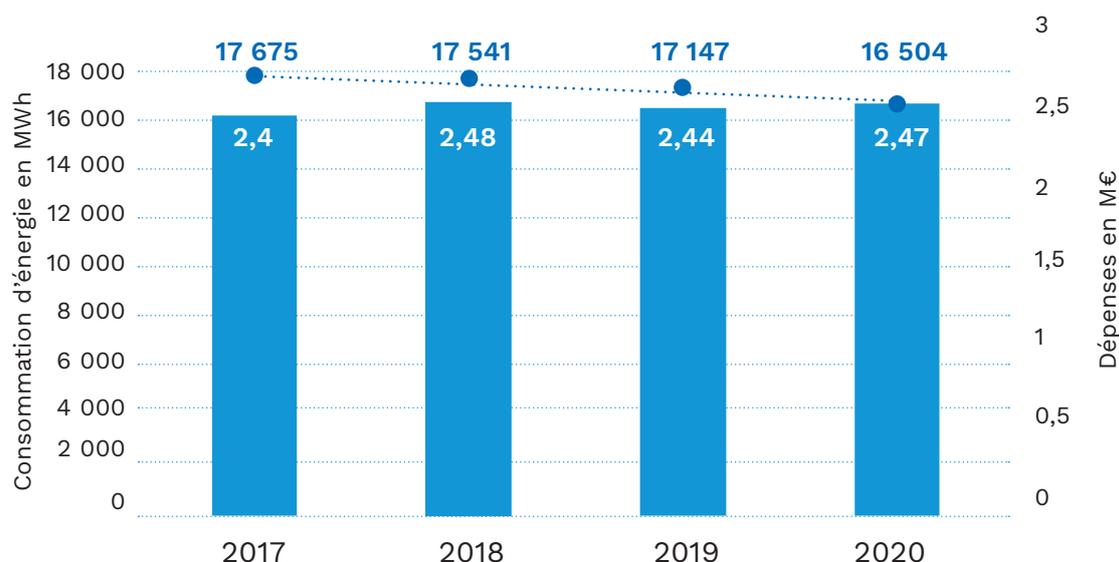
En 2020, la démarche Académie climat énergie a été déployée à la piscine Judaique de Bordeaux. Une planche BD a été réalisée pour inciter les usagers à se doucher et à se savonner avant de se baigner, permettant ainsi de ne pas contaminer l'eau avec les chloramines qui représentent un réel enjeu en matière d'économie d'eau.



⇒ Optimisation de la consommation énergétique de l'éclairage public



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Afin d'optimiser la consommation énergétique de l'éclairage public et de développer des solutions d'éclairage innovantes, des études sont menées à la fois sur les dispositifs existants et sur les nouveaux projets d'aménagement.

Ainsi, en 2020, l'étude de 2 348 points lumineux a permis la réduction de la consommation énergétique de 54% sur l'ensemble de ces points.

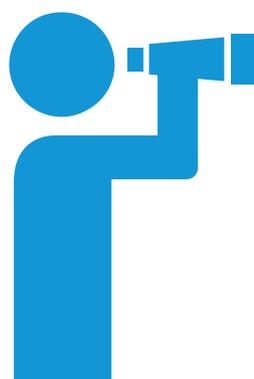
Lors du remplacement préventif des lampes, la puissance est systématiquement réétudiée en fonction de l'évolution des sources.

De plus, des abaissements de puissance en cœur de nuit sont mis en place en fonction de l'évolution du trafic et des différents usages. Malgré les efforts menés, la facture énergétique augmente en raison de la hausse du prix de l'énergie.

Enfin, concernant la conception de nouveaux éclairages, parmi les projets réalisés en 2020, en voici quelques exemples : Parc du Grand Parc, Brazza, Jardin de l'Ars.

Les **perspectives**

- Étude sur la filière logistique à vélo sur la ville de Bordeaux
- Étude sur la réglementation d'accès pour la filière logistique en centre-ville de Bordeaux, en lien avec le projet de Zone à faibles émissions mobilité
- Intégration des bornes de recharge pour véhicules électriques suite à l'arrêt de l'activité de l'entreprise Bluecub
- Mise en concurrence des places d'autopartage sur Bordeaux :
Passage de 60 à 240 places d'autopartage
- Action Rosalie Bus : organisation de balades gratuites pour les seniors en cyclo bus appelés les Rosalies et service de ramassage scolaire gratuit et respectueux de l'environnement
- Mise en service de deux secteurs de la centrale photovoltaïque de Labarde
- Plaine de Garonne énergie : début d'exploitation de la géothermie
- Lancement de la démarche relative au label bâtiment frugal bordelais
- Mise en œuvre du plan d'éclairage de la Ville de Bordeaux
- Extinction des vitrines et des enseignes sur le créneau 0h00 à 06h00 :
action de sensibilisation poursuivie auprès des commerçants du centre-ville



PROTÉGER LE VIVANT ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS



Introduction

La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'auto-épuration...) sont en effet nombreux. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement (eau, air, sols...) fait de leur préservation une priorité. Pourtant, parmi les conséquences des modes de vie actuels sur l'environnement, figurent de lourdes pertes de biodiversité et de nombreuses atteintes aux milieux et aux ressources naturelles.

À l'échelle de la ville de Bordeaux, la nature en ville est essentielle pour se sentir mieux, respirer mieux, vivre mieux ensemble. Elle est également indispensable pour répondre à l'urgence climatique. Dans ce contexte, la Ville de Bordeaux a lancé le programme « Bordeaux grandeur Nature » qui permettra au cours de ces prochaines années de passer d'une ville très minérale à une ville plus végétale et plus agréable à vivre. Cette démarche très volontariste de reconquête végétale se traduit dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de végétalisation, en structurant la ville autour d'une charpente verte, articulée autour de 4 axes : anticiper, protéger et renouveler, planter, participer.

La renaturation de la ville passera par mieux exploiter l'existant, réparer ce qui a été interrompu, à travers notamment la constitution d'une vaste trame verte et bleue pour la ville, reconnecter Bordeaux avec sa ceinture maraîchère... Il s'agit de régénérer la richesse du vivant de la ville, de mettre le paysage et le vivant au cœur de la conception des projets urbains, pour qu'ils deviennent sources de bien-être et d'attractivité pour notre commune.



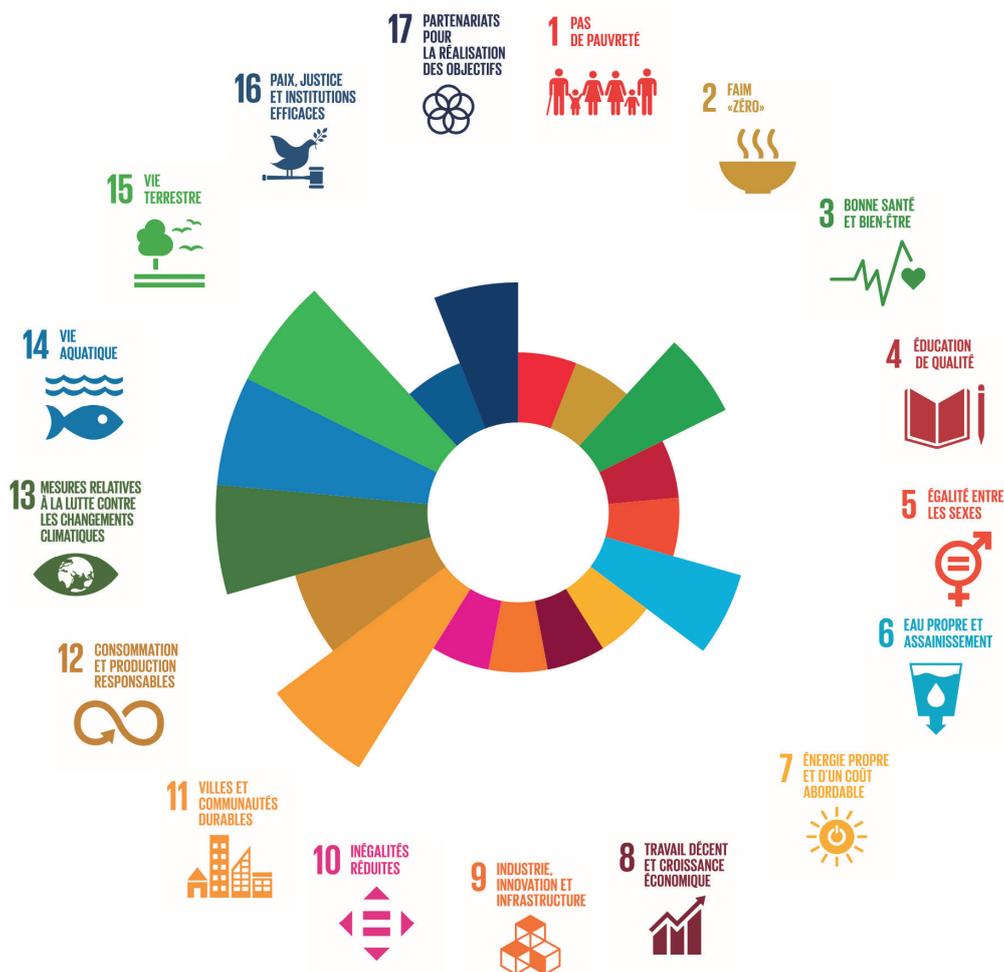
Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **protéger le vivant et restaurer les milieux naturels** » regroupe les enjeux relatifs au développement de la nature en ville, de la préservation des espaces naturels et de la ressource en eau, et de la protection des animaux.

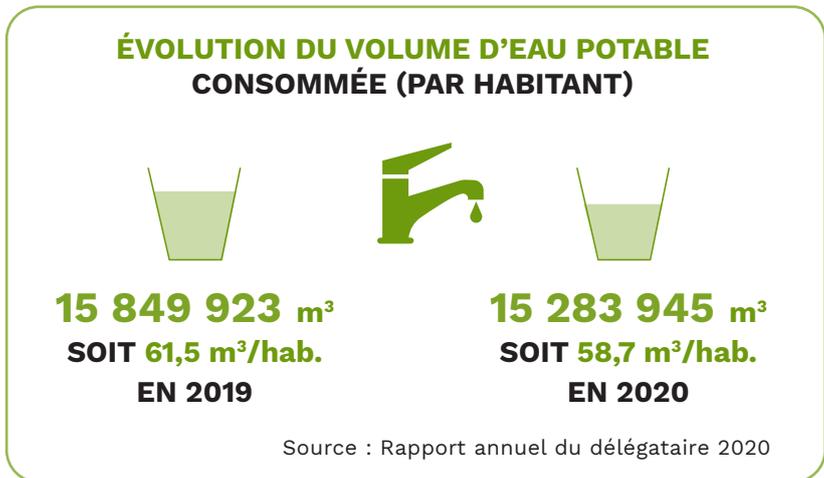
À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur les **villes et communautés durables** (ODD 11), la **lutte contre le changement climatique** (ODD 13), la **protection de la faune et de la flore aquatique** (ODD 14), et la **protection de la faune et de la flore terrestre** (ODD 15) est élevée.

Au regard des actions conduites, on note également une contribution aux objectifs de développement durable sur **l'accès à la santé** (ODD 3), au regard du développement des espaces de nature améliorant le cadre de vie, **l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement** (ODD 6), au regard de l'amélioration de la qualité de l'eau grâce aux espaces verts et naturels, une **consommation et une production durables** (ODD 12), au regard d'une gestion raisonnée de la ressource en eau pour l'irrigation des espaces verts, et enfin sur les **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD 17), au regard des actions conduites avec les acteurs du territoire et en particulier les habitants.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



LA BIODIVERSITÉ APPLIQUÉE À LA VILLE

DIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES ÉCOSYSTÈMES
Mare, point d'eau, terrasse, toiture, jardin, ruelle, muret, etc



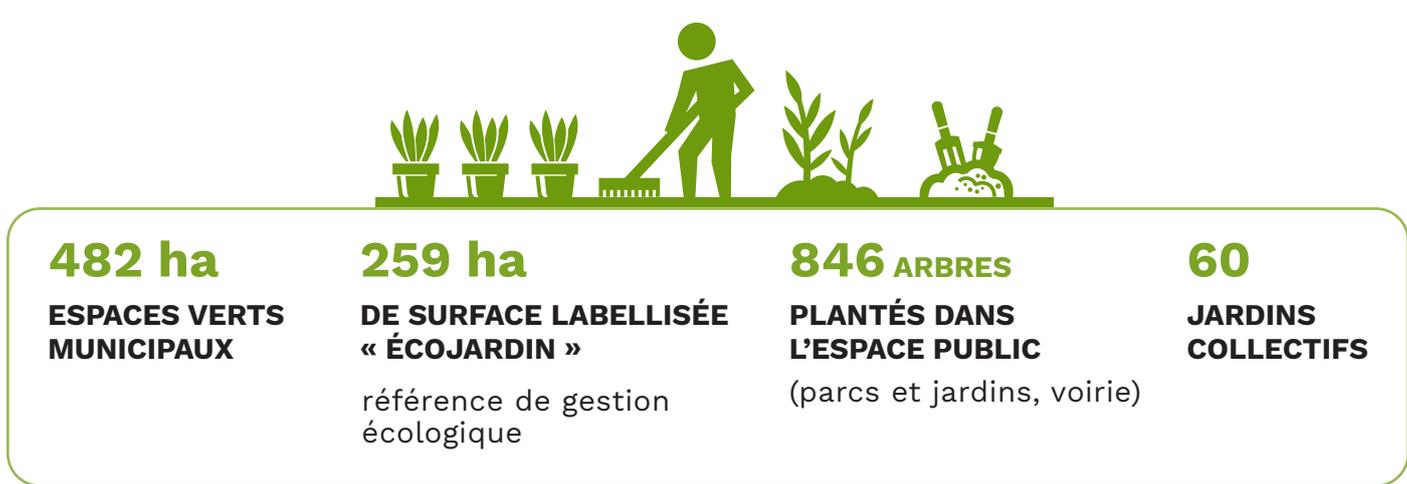
RELATIONS AVEC L'HUMAIN
Des espaces à vivre, des espaces où l'on peut cheminer, travailler, se reposer, se refaire une santé, jardiner, ...



DIVERSITÉ DES ESPÈCES
Oiseaux, insectes, mammifères, ...



LA NATURE GÉRÉE PAR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX





3 CAUSES MAJEURES DE DISPARITION DES ARBRES EN 2020



-503 ARBRES
EN 2020 (-539 en 2019)

Le nombre d'arbres disparus ou supprimés est relativement stable entre 2019 et 2020.

La catégorie « Autres (cause mécanique, accident, vandalisme) » a été ajoutée cette année afin d'améliorer le suivi statistique de l'abattage des arbres. Les 284 arbres en catégorie « Autres » étaient comptabilisés en 2019 dans la catégorie « maladies ». À l'échelle de Bordeaux, ce sont effectivement de nombreux arbres qui sont abattus chaque année notamment pour cause mécanique. Il s'agit d'une rupture dans l'arbre ou de l'arbre, qui engendre sa chute ou qui nécessite son abattage.

MALADIES

-170 ARBRES



VENTS

-17 ARBRES

CONSTRUCTIONS

-32 ARBRES



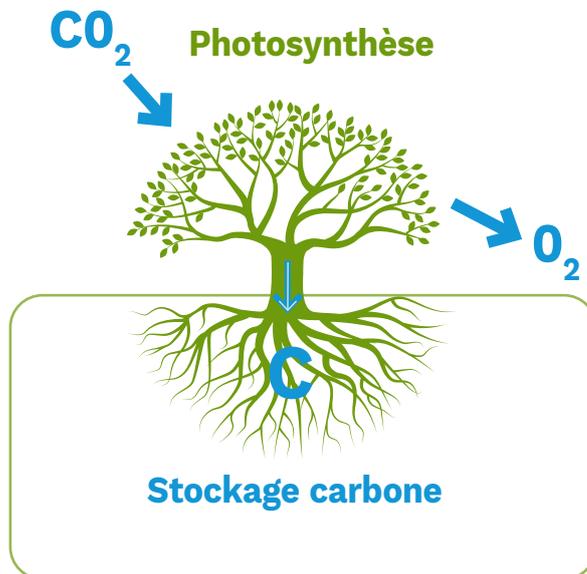
AUTRES

-284 ARBRES

(cause mécanique, accident, vandalisme)

30 KG DE CO₂ / AN ABSORBÉS PAR UN ARBRE

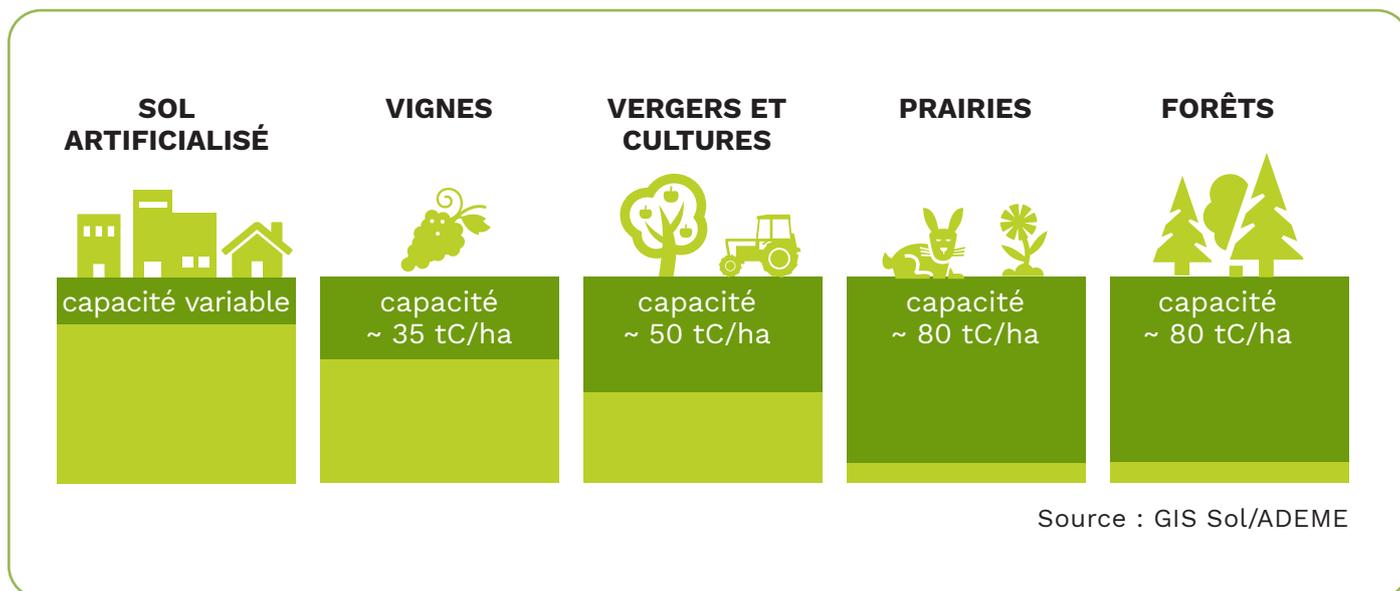
Les végétaux absorbent le CO₂ présent dans l'atmosphère par photosynthèse. Le carbone est stocké dans le feuillage, les tiges et les racines. En raison de la longue durée de vie de la plupart des arbres et de leurs dimensions relativement importantes, arbres et forêts sont de véritables réserves de carbone.



Par le mécanisme de la photosynthèse, la nature capture une partie des 8,4 millions de tonnes de CO₂ émises chaque année sur le territoire métropolitain.

La capacité de stockage du carbone dans le sol dépend de l'affectation qui lui a été donnée.

À l'échelle métropolitaine, ce sont près de 10 kt de CO₂ qui sont stockées chaque année dans les sols et les végétaux. À cela s'ajoutent, près de 30 kt qui sont stockées dans le bois d'œuvre et d'industrie.



Actions, projets, démarches 2020

RENATURER LA VILLE ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ : DÉPLOYER « BORDEAUX GRANDEUR NATURE »

Pour passer d'une ville très minérale à une ville plus végétale, la Ville de Bordeaux a lancé en 2020 le programme « Bordeaux grandeur nature ».

Composé de 3 plans d'actions, le plan **nature en Ville**, le plan « **végétalisons ensemble** » et le plan « **canicule** », il vise à promouvoir la protection des espaces de nature, leur renouvellement et leur plantation, le tout dans une démarche participative.



⇒ **Le comité de l'arbre devient le comité nature en ville**

Le comité nature en ville, composé d'élus, d'habitants, d'associations et de professionnels, se réunit tous les 3 mois pour étudier et protéger la place de l'arbre dans les projets et les programmes d'aménagement.

En novembre 2020, les membres du comité se sont concertés afin de construire ensemble une nouvelle organisation de cette instance, plus participative et mêlant habitants, experts et acteurs concernés par les enjeux de l'arbre.

Fondé sur une gouvernance horizontale, la transparence et l'indépendance de ses membres, le comité formule des avis, des recommandations, des propositions ou des vœux issus d'une construction collective, argumentée et débattus en réunion.

Il organise des réflexions sur des thèmes prédéfinis en lien avec les enjeux autour des nouveaux projets de végétalisation de la ville et notamment de la place de l'arbre.

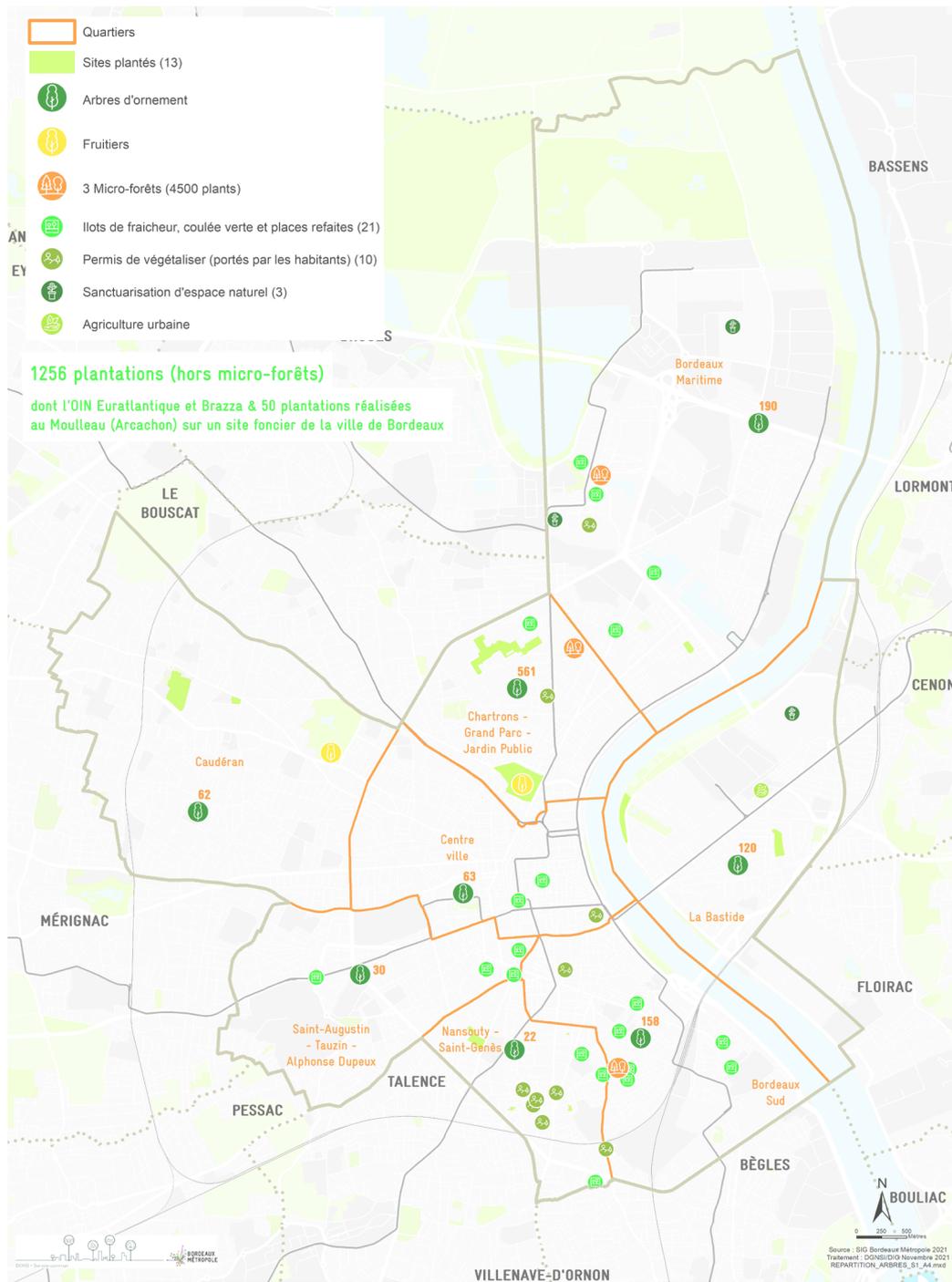
⇒ Plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers dans les parcs et jardins

Durant la saison de plantation 2020-2021, 141 ARBRES et 448 ARBUSTES FRUITIERS ont été plantés.

- Jardin Public : 20 arbres et 44 arbustes fruitiers
- Jardin des lumières : 48 arbres pommiers ou poiriers en verrier, plus 145 arbustes fruitiers (myrtilles, cassis, groseilles)
- Parc Bordelais (une partie du parc Cerey et le potager) : 22 arbres fruitiers hautes tiges (cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers), 140 arbustes ou petits fruits (groseilliers, cassissiers principalement)
- Grand parc : plantation de 50 arbres fruitiers, et 119 arbustes fruitiers
- Maison du jardinier : 1 kaki



RÉPARTITION DES PLANTATIONS D'ARBRES DANS LES PARCS ET JARDINS SAISON 2020-2021



⇒ Végétalisation des trottoirs

Pour favoriser la biodiversité, la création de fosses est proposée aux habitants pour végétaliser les trottoirs. Il suffit d'en faire la demande auprès de la mairie de quartier ou en utilisant le formulaire disponible sur le site bordeauxgrandeurnature.fr.

+1 190 FOSSES
VÉGÉTALISÉES
RÉALISÉES EN 2020

⇒ « Grandir nature : les cours buissonnières »

Bordeaux vise à créer des cours d'écoles et de crèches mixtes et déminéralisées, pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la santé des enfants ainsi que la qualité de l'air en milieu urbain tout en offrant une place équitable à toutes les activités des enfants, quel que soit leur genre. Les 142 cours de crèches et d'écoles sont concernées par cette démarche. Ce programme est conduit par un comité de pilotage multi-acteurs.

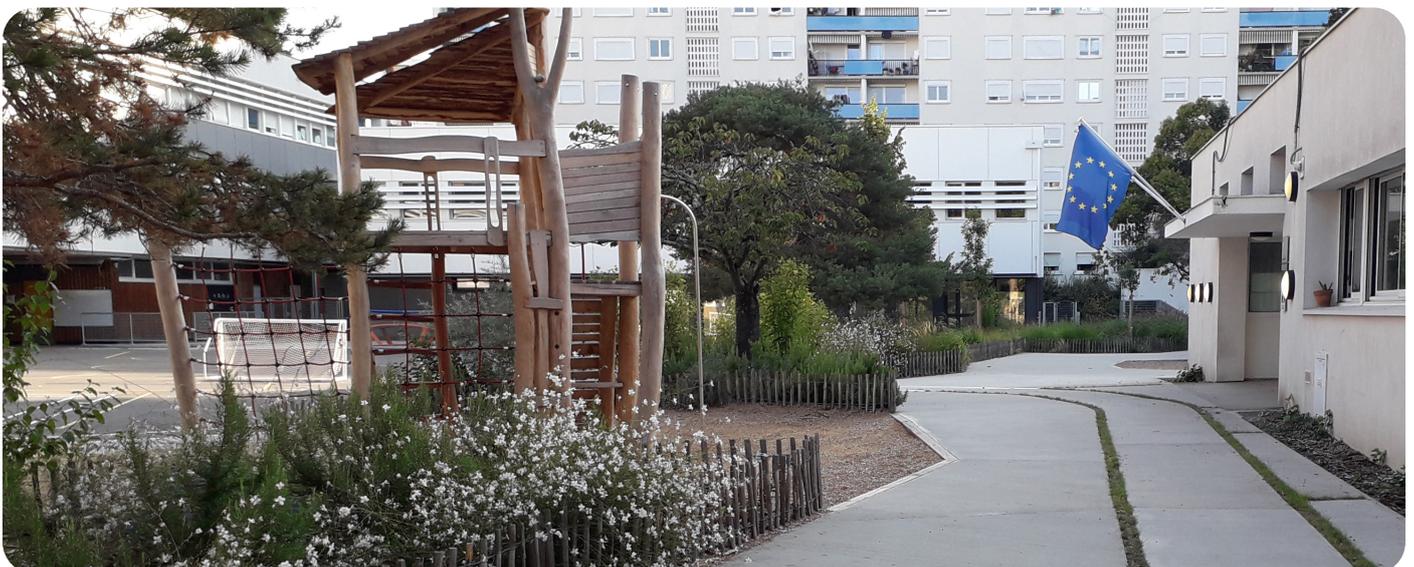
Chaque cour d'établissement a été évaluée selon quatre critères présentés ci-après.

Pour chaque critère, un score a été attribué à la cour. Le score total, une note sur 20, obtenu en additionnant le score de chaque critère, permet de situer la cour vis-à-vis des actions à mener et de leur caractère urgent ou non. Chaque critère a un poids plus ou moins important dans l'évaluation globale de la cour.

Suite au Comité de pilotage du 10 décembre 2020, le nom des critères et leur pondération ont été revus, et un nouveau critère d' « inclusion » a été intégré à la grille d'analyse initiale.

CHAQUE COUR A AINSI ÉTÉ RÉÉVALUÉE SELON LES CRITÈRES SUIVANTS :

- **Végétation et biodiversité**, critère noté sur 6 points,
- **Inclusion**, critère noté sur 5 points,
- **Accessibilité**, critère noté sur 5 points,
- **État général**, critère noté sur 4 points.





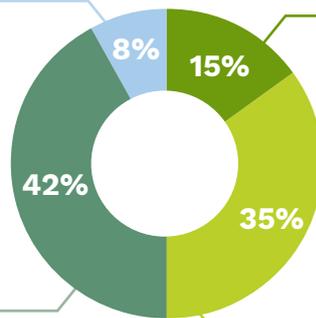
SUITE À L'ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS, LES RÉSULTATS OBTENUS MONTRENT :

Peu de cours sont jugées comme **non prioritaires**

Établissements ayant des cours jugées comme **prioritaires**

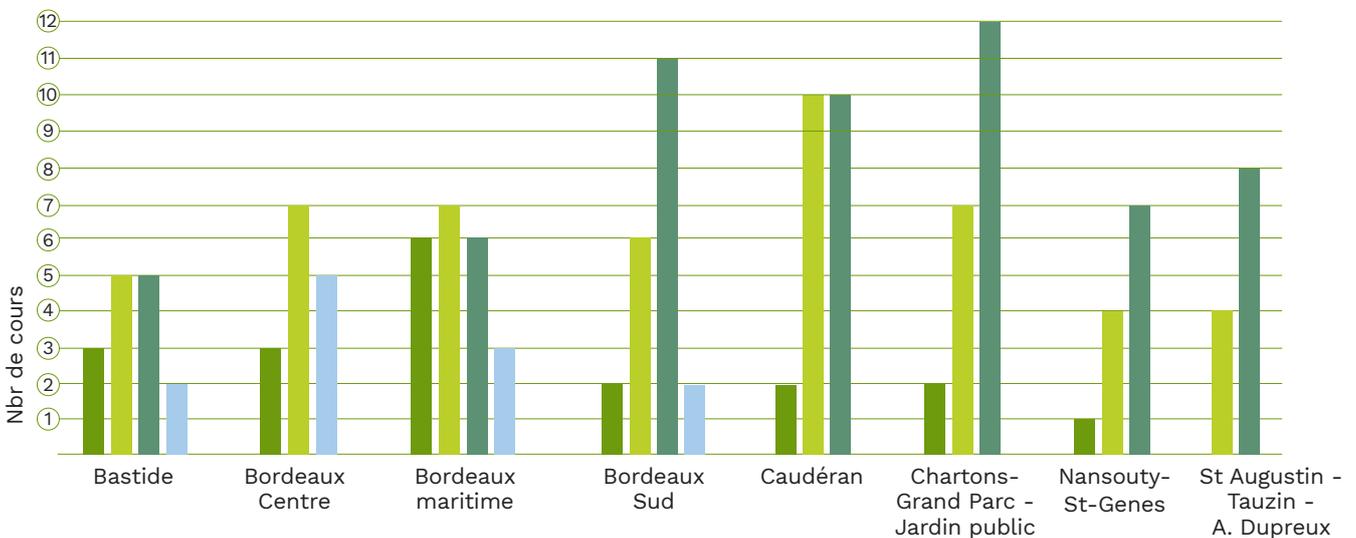
Une forte proportion d'établissements avec des cours où des **actions ponctuelles sont nécessaires**

Une proportion importante mais plus faible d'établissements avec des cours où des **actions importantes sont nécessaires**



- Cours prioritaires
- Cours où des actions importantes sont nécessaires
- Cours où des actions ponctuelles sont nécessaires
- Cours non prioritaires

RÉPARTITION PAR QUARTIER



Source : ALTO STEP

⇒ Préservation du site de la Jallère

Suite au Conseil municipal du 8 décembre 2020, la décision de préserver le site naturel de la Jallère (plus de 43 ha non artificialisés situés dans le secteur du stade Matmut Atlantique) **a mené à l'abandon du projet initial** d'aménagement et à la clôture de la concertation lancée en 2018.

Bordeaux Métropole, en lien étroit avec la Ville de Bordeaux, travaille sur la définition d'un projet agro-environnemental visant à faire du site de la Jallère un site emblématique et démonstrateur de la métropole nature : **reconquête de la biodiversité, restauration écologique, ouverture au public d'espaces de nature, agriculture et résilience alimentaire, pédagogie...**

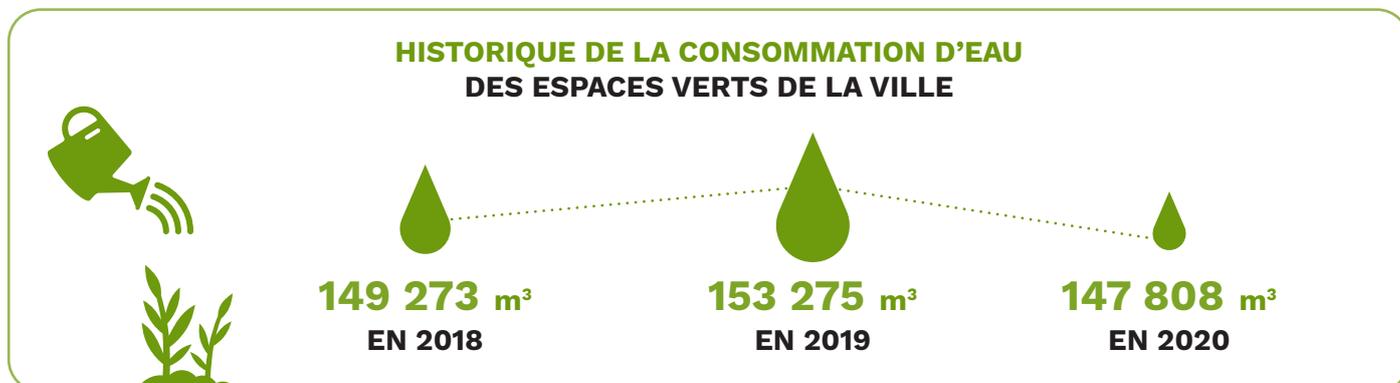
Le projet prévoit notamment la préservation et la restauration de près de **13 ha de zones humides**, la restauration de plus de **4 ha d'habitats d'espèces protégées** ou encore la conservation et le développement d'espaces boisés. La faisabilité d'une **production agricole sur près de 15 ha** est également à l'étude via des analyses de sols et de potentiel agricole.

Enfin, l'objectif est également, à travers une réflexion plus globale, sur le secteur de Bordeaux Nord, de créer du lien avec les autres espaces de nature : parc des Jalles, réserve écologique des Barails, parc des berges nord.



PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

La consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts reste stable depuis plusieurs années malgré l'aménagement de nouveaux espaces verts. Une attention particulière est donnée à la réduction de cette consommation en augmentant la part des végétaux vivaces et également en privilégiant les plantes labellisées "végétal local" dans les plantations.



FAIRE DE BORDEAUX UNE VILLE RESPECTUEUSE DU VIVANT

⇒ Plan d'action de régulation non létale

La Ville de Bordeaux s'est engagée dans des démarches de gestion des populations animales non létales. Il n'est pas nécessaire de tuer pour réguler et il est important de comprendre que les animaux liminaires* (pigeons, lapins, sangliers...) ont leur place et un rôle à jouer dans le tissu urbain. **L'idée est de trouver le point d'équilibre pour se partager l'espace urbain en réduisant les nuisances et les désagréments des 2 côtés.**

⇒ Accueil de spectacles et événements respectueux des animaux

En 2020, Bordeaux a affirmé son engagement contre l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques en votant pour une transition vers les cirques sans animaux sauvages et pour un accompagnement pour les professionnels.

En septembre 2020, un cirque sans animal, le Cirque mondial 100% humain a été accueilli.

⇒ Installation de nichoirs pour les chauves-souris et les hirondelles

L'association « tous aux abris » a été retenue parmi les projets proposés dans le cadre du budget participatif. Ainsi, **200 nichoirs à chauves-souris et hirondelles ont été commandés par la Ville de Bordeaux.** Ces nichoirs ont été distribués aux volontaires qui doivent respecter un protocole d'observation.



* Un animal liminaire est un animal qui vit à proximité de l'humain dans une certaine interdépendance avec lui.

Les **perspectives**

- État des lieux de la biodiversité à Bordeaux : recensement des arbres remarquables et du patrimoine arboré de la ville
- Mise en œuvre du plan d'accessibilité dans les parcs et cimetières en y intégrant une réflexion sur la désimperméabilisation des sols (plantations, réduction des allées)
- Premiers travaux de végétalisation des cours d'écoles et des crèches dans le cadre du programme « Grandir nature : les cours buissonnières »
- Début des travaux place Pey-Berland : fouilles archéologiques et plantation des premiers arbres
- Reconquête végétale du parc Pinçon, plantation d'arbres et d'arbustes et désimperméabilisation de 2 200 m²
- Lancement du permis de végétaliser
- Protection de la biodiversité : extinction des monuments bordelais la nuit à 23h l'été et 22h l'hiver au lieu de 1h et sensibilisation des commerçants
- Première campagne de stérilisation des chats errants, identification et prise en responsabilité de chats errants dans le quartier de Bordeaux Bacalan



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET DES USAGERS



Introduction

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Les collectivités territoriales ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Elles sont au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations. Elles doivent leur permettre d'accéder à l'éducation, aux sports, à la culture et à la connaissance mais aussi à un environnement sain et à l'accès aux soins.

Cette attention à l'épanouissement de chaque individu présent sur leur territoire ne doit pas cependant hypothéquer les possibilités d'épanouissement de celles et ceux qui y seront présents demain, ni de ceux et celles qui vivent ailleurs. Ainsi, développement soutenable, démocratie et solidarité entre les peuples et entre les générations, épanouissement humain et cohésion sociale ont-ils partie liée.

Évaluer le bien être des Bordelaises et des Bordelais n'est pas chose aisée. Définir les critères de bien-être touche à la vie quotidienne des citoyens. C'est eux qui sont les premiers concernés lorsqu'il s'agit de dire ce qu'est le bien-être (ou le mal-être), ce qui compte le plus, voire même ce qu'ils sont prêts à investir pour que les choses aillent mieux. Plus fondamentalement, ces questions touchent ce à quoi on veut accorder de la valeur. Dès lors, il ne semble pas possible d'appliquer un modèle externe, construit sans les citoyens et en ignorant leurs aspirations. La Ville avec son CCAS essaiera dans les mois à venir de construire des indices composites pour l'évaluation des politiques publiques et l'analyse qualitative micro-territorialisée des besoins sociaux.



Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers** » regroupe les enjeux relatifs à la réduction des inégalités, l'amélioration de la santé publique, l'accès à des logements décents, l'accès à l'emploi, l'accès à la culture et à l'éducation.

À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur l'**éradication de la pauvreté** (ODD 1), l'**accès à la santé** (ODD 3), l'**accès à une éducation de qualité** (ODD 4), et la **réduction des inégalités** (ODD 10) est élevée.

Au regard des actions conduites, on note également une contribution aux objectifs de développement durable sur l'**accès à des emplois décents** (ODD 8), au regard des actions pour développer l'insertion par l'emploi, les **villes et communautés durables** (ODD 11), au regard de la production de logements sociaux, la **lutte contre le changement climatique** (ODD 13), au regard des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux, et enfin sur les **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD 17), au regard des actions conduites avec les habitants dans le cadre de la participation citoyenne.

La production de logements à l'échelle de la ville engendre parfois une réduction des espaces verts et naturels. Cependant l'accès à des logements décents et l'accès à des espaces verts sont deux enjeux inclus dans l'ODD sur les villes et communautés durables (ODD 11). L'aménagement durable des villes requiert par conséquent de nombreux arbitrages et une recherche d'équilibre constante, qui reste difficile à évaluer à l'échelle du territoire.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



31 494

DEMANDEURS D'EMPLOIS

à l'échelle de Bordeaux
en septembre 2020
(29 871 en septembre 2019)



411 216

PERSONNES SENSIBILISÉES

aux enjeux environnementaux
(visiteurs maison écocitoyenne,
Muséum, jardin botanique,
super défis, juniors du
développement durable)



830

**LOGEMENTS
SOCIAUX**

agréés en 2020
(1 038 en 2019)

STRUCTURE DE LA POPULATION BORDELAISE



- DE
25 ANS



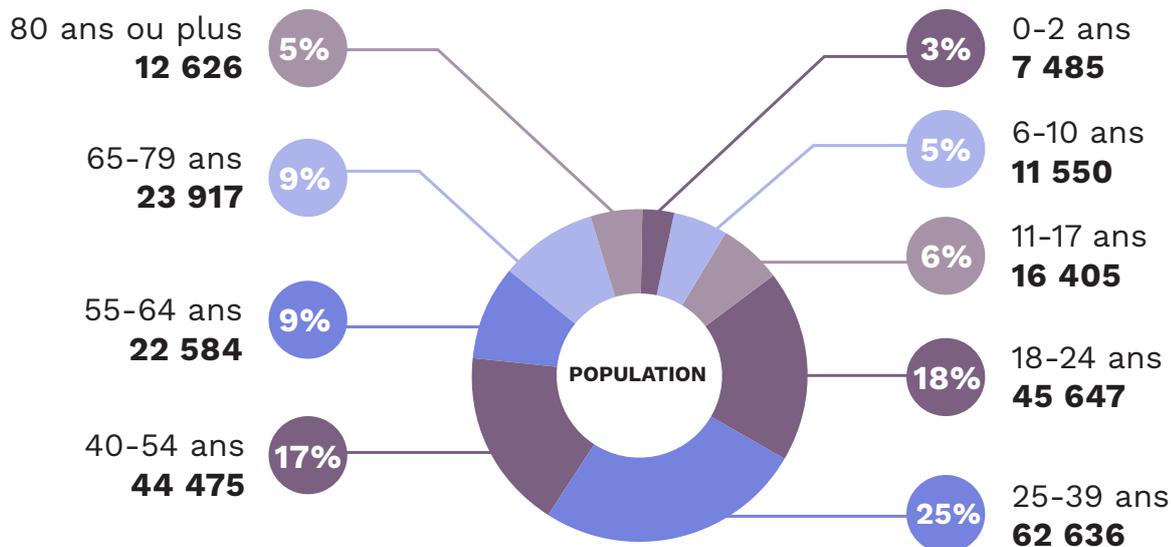
JEUNE DE
18 À 24 ANS
SCOLARISÉ



65 ANS
ET +

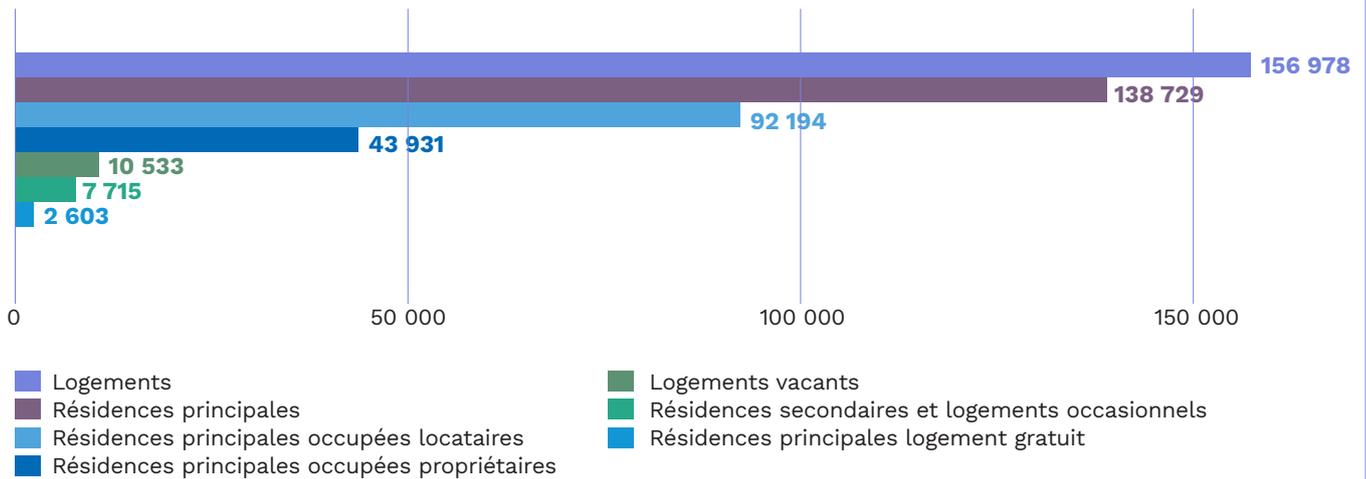


RÉSIDENTS SEULS
(54% DES MÉNAGES)



Source : Analyse des besoins sociaux du CCAS de la Ville de Bordeaux

STRUCTURE DU LOGEMENT À BORDEAUX



Source : Analyse des besoins sociaux du CCAS de la Ville de Bordeaux

Actions, projets, démarches 2020

AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'ACCÈS AUX SOINS

⇒ Mesures relatives à la crise sanitaire

Fortement marquée par la crise du Covid-19, l'année 2020 a mis en avant les fragilités de notre territoire face à une crise sanitaire d'ampleur. La Ville de Bordeaux et ses partenaires, dès l'annonce du premier confinement, ont mis en place des actions pour limiter la propagation du virus, rassurer la population et accompagner les personnes les plus en difficultés.

Lors du premier confinement, de nombreuses actions d'informations et de communication ont été mises en œuvre envers les habitants avec notamment une foire aux questions sur le site Internet, le déploiement du standard téléphonique et des mémentos sanitaires. De plus, au moment du déconfinement en mai 2020,

257 807 masques en tissu ont été distribués aux habitants pour lutter contre la propagation du Covid-19, à raison d'un masque par adulte.

Enfin, des mesures de déconfinement ont été mises en place, sur la période de Noël, dans les trois rues commerçantes de Bordeaux (rue Sainte-Catherine, rue de la Porte Dijeaux et rue des Trois-Conils) avec la réalisation d'un marquage au sol et la pose d'une signalétique pour indiquer les sens de circulation et fluidifier la circulation. Près de 60 bénévoles « ambassadeurs Covid » ont été formés et déployés sur la ville afin de délivrer les messages sur les gestes barrières.

Par ailleurs, sur la période de septembre 2020 à juin 2021, l'auberge de jeunesse a permis d'héberger les personnes en situation de précarité positives au Covid-19.

333 personnes ont été accueillies sur 2 560 nuitées.

⇒ Mise en place du conseil de résilience sanitaire

Installé le 28 octobre 2020, **le conseil de résilience sanitaire de Bordeaux** se compose d'élus municipaux, de membres-experts et de personnes ressources.

Il a pour objectif d'accompagner la Ville de Bordeaux en émettant des préconisations et ainsi apporter une réponse adaptée aux défis actuels et futurs à partir de l'expérience de la pandémie de la Covid19.

4 thématiques seront traitées : gestion de la pandémie et mesures sanitaires, mesures économiques et sociales, âges et résilience de la cité et, enseignement de la crise et invention de l'après.

⇒ Développement des lits halte soins santé

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Simone-Noailles, géré par le CCAS de la Ville de Bordeaux, dispose de 16 lits halte soin santé. Ce dispositif vise à offrir un lieu de soins non hospitaliers pour des personnes sans domicile fixe.

Il permet de prévenir les complications médicales liées à une prise en charge inadaptée et d'offrir un espace de répit et de coordination médico-sociale pour des patients SDF en situation de rupture avec les dispositifs de soins traditionnels. **Le budget annuel de fonctionnement est de l'ordre de 640 000 € en partenariat avec l'ARS.**

PUBLIC : PERSONNES SANS ABRI NÉCESSITANT DES SOINS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX DE COURTE DURÉE SANS HOSPITALISATION

CAPACITÉ : 16 LITS

		2018	2019	2020
	NOMBRE D'ENTRÉES	62	57	45
	NOMBRE DE SORTIES	61	58	47

PROFIL DU PUBLIC

		2018	2019	2020
	BÉNÉFICIAIRES	77	72	55
	HOMMES	40	47	31
	FEMMES	37	25	24

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

		2018	2019	2020
	NOMBRE DE JOURS	104	81	86

➔ Éducation pour la santé buccodentaire

Les étudiants dentaires en 6^{ème} année animent des actions de prévention au sein des écoles maternelles. Les écoles choisies par les médecins scolaires de la Ville respectent au moins un des critères suivants : situées en Réseau d'éducation prioritaire, présentant des indicateurs de santé bucco-dentaire défavorables, porteuses d'un projet en lien avec l'hygiène.

Différents ateliers sont proposés en fonction de l'âge des enfants : jeu avec pâte à modeler, déguise-toi en dentiste, brossage de dents. Un examen bucco-dentaire des enfants de petite section est également réalisé avec envoi des résultats aux parents et à la médecine scolaire.



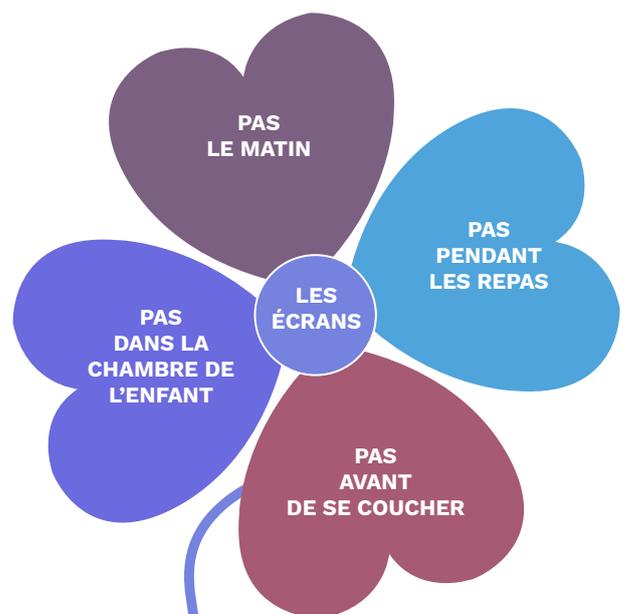
➔ Addictions aux écrans : bien grandir avec les écrans sur Bastide

Les partenaires de l'atelier santé ville Bastide se fédèrent depuis septembre 2018 autour d'un projet de territoire « bien grandir avec les écrans ».

Il décline de nombreuses actions à l'attention de différents publics, depuis les tout-petits jusqu'aux jeunes et leurs parents, pour un usage maîtrisé et positif des écrans au sein des familles.

La santé scolaire s'est investie sur le **défi 10 jours sans écran**, expérimenté sur l'école Franc-Sanson pour cette première année. Ce défi a pour objectif de permettre à chacun de se rendre compte de l'emprise que peuvent avoir les écrans dans la vie de tous les jours, sans pour autant les stigmatiser, et ainsi de saisir une opportunité de jouer, échanger, prendre du temps en famille, mais aussi s'ennuyer, prendre le temps de ne rien faire.

**4 TEMPS SANS ÉCRANS =
4 PAS POUR MIEUX AVANCER**



Source : <http://www.sabineduflo.fr/>

Le défi a remporté un vif succès auprès des élèves de l'école : 98% ont « joué le jeu ». Les parents (30 parents sur 50 ont répondu à un questionnaire après le défi) déclarent avoir vu **des améliorations grâce au défi** :

- **sur le temps de lecture (65% ont plus lu) ;**
- **sur le temps passé en famille (64%), avec les amis (57%) ;**
- **sur l'humeur de l'enfant (60%) ;**
- **sur les disputes entre parents et enfants (44% déclarent s'être moins disputés) ;**
- **sur l'activité physique (37% ont fait davantage d'activité physique ou sport) ;**
- **sur le sommeil (30% ont plus dormi) ;**

Pour 96% des parents ayant répondu au questionnaire, ce défi est utile et devrait être reconduit.

Durant l'année scolaire 2020/2021, l'action de prévention auprès des enfants sur l'utilisation des écrans n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Toutefois, l'association PHILOSPHERES est intervenue à deux reprises auprès de 50 élèves de CM2 au sein des écoles Barbey et Albert Thomas. Le retour est très positif

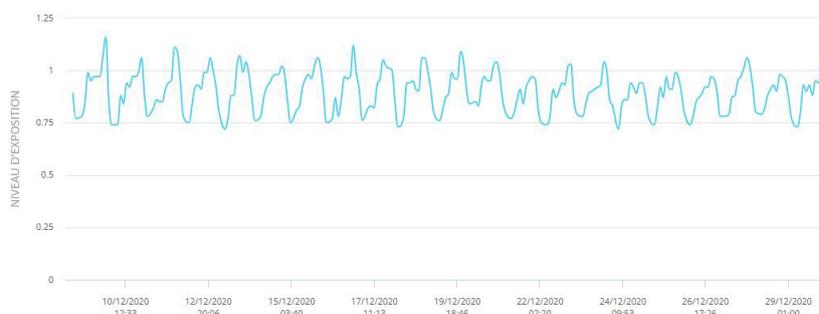
➔ Mise en place d'un observatoire des ondes

Saisie par la Ville, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a installé trois capteurs de mesures de l'exposition autonomes en décembre 2020 afin de surveiller son évolution avec l'arrivée de la 5G.

Ces capteurs large bande mesurent une dizaine de fois par jour l'exposition des ondes électromagnétiques induites par tous les équipements dans les bandes allant de 80 MHz à 6 GHz, incluant la radio FM, la télévision terrestre, le Wi-Fi ou tous les types de téléphonie mobile.

CARTE DE L'OBSERVATOIRE DES ONDES

La carte de l'observatoire des ondes sur le site de l'ANFR permet de visualiser l'emplacement de ces capteurs et, d'accéder en temps réel à l'ensemble des résultats mesurés.



**Recommandation nationale
32V/m**

Point atypique d'alerte à 6V/m

Niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques entre le 10 et 31 décembre 2020, capteur situé rue Robert-Schuman à Bordeaux (<https://www.observatoiredesondes.com/fr/carte-des-ondes/>)

⇒ Remise en service des fontaines à eau pour faciliter l'accès à l'eau potable

En 2020, suite au diagnostic réalisé, il a été constaté que de nombreuses fontaines disponibles sur l'espace public étaient hors service. Un programme de travaux a donc été réalisé et, fin octobre 2020, il restait seulement une dizaine de fontaines en cours de réparation (commande de pièce rare, fuite d'eau importante...).

Lors de l'hiver 2020, 12 fontaines réparties sur la ville ont été maintenues en service pour permettre la continuité de l'accès à l'eau à tous. De plus, un panneau a été installé pour indiquer la fontaine la plus proche.

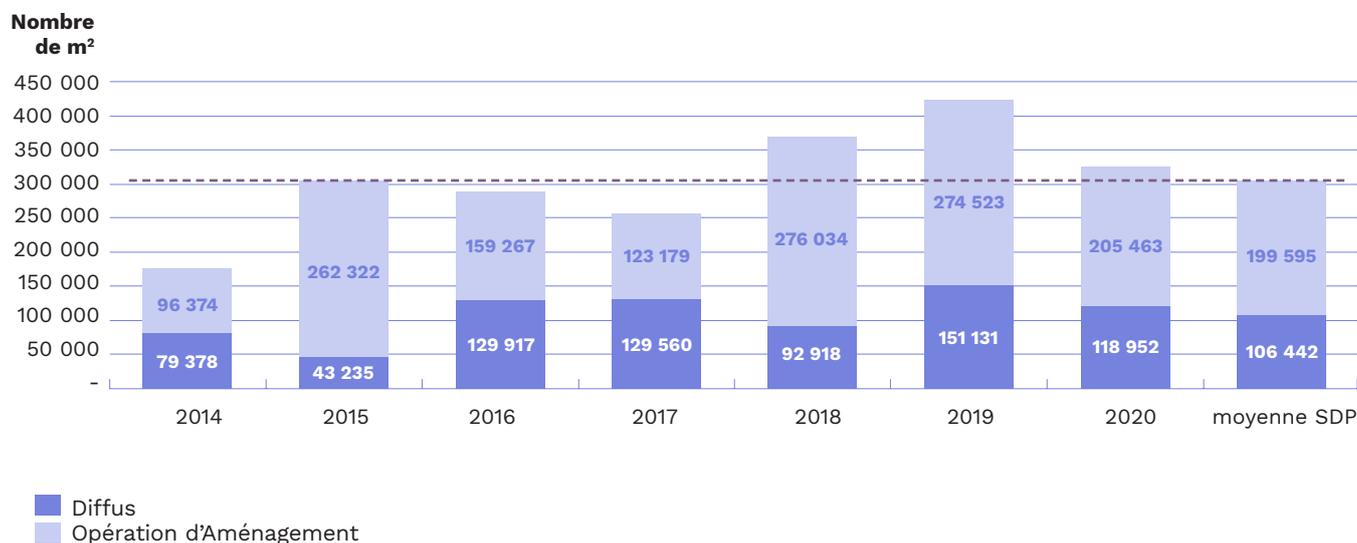
Pour compléter cette action, lors de l'été 2020, **500 gourdes en inox ont été distribuées aux personnes à la rue** grâce aux associations de maraudes.



AMÉLIORER L'ACCÈS ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT

⇒ Bilan de la construction de 2014 à 2020 à Bordeaux selon les permis de construire délivrés

SURFACE DE PLANCHER (SDP) AUTORISÉE



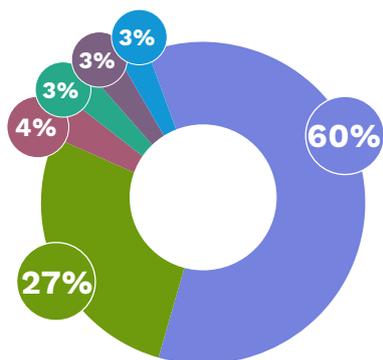
La surface de plancher (SDP) moyenne délivrée entre 2014 et 2020 s'établit à 306 036 m², correspondant à **65% à des opérations publiques d'aménagement** (199 595 m²). 2018 puis 2019 ont été des années record avec 425 655 m² de SDP délivrées en 2019 tandis que 2020 a enregistré un net ralentissement de la construction avec 324 415 m² délivrées. Bien que située dans la moyenne des 7 années analysées, l'année 2020 est la plus basse des 3 dernières années.

Dans le diffus (hors opération d'aménagement), les surfaces de plancher délivrées ont une seule et même fonction. Il s'agit principalement des logements (60%) et des services publics ou d'intérêt collectif (27%). Les autres activités ne sont produites que dans les zones spécifiques (zones d'activités, zones commerciales) et très ponctuellement en rez-de-chaussée (commerces).

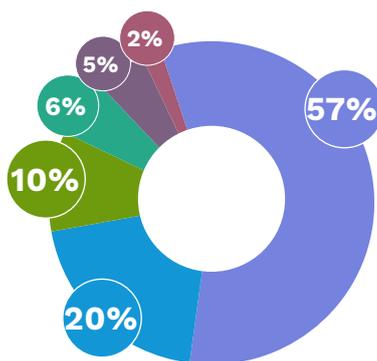
En opérations d'aménagement, la production est plurifonctionnelle : les destinations sont plus variées conformément à la programmation définie pour chaque projet urbain.



SURFACES DE PLANCHER DÉLIVRÉES DE 2014 À 2020



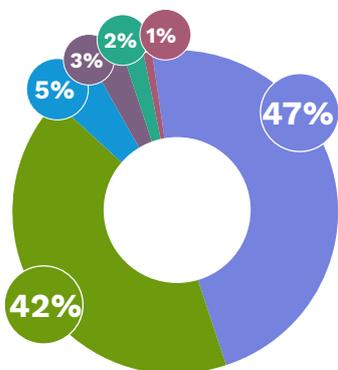
Destination en diffus



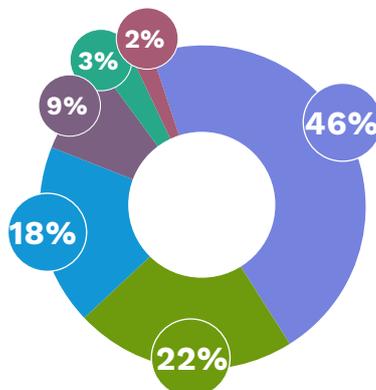
Destination en opérations

- logements
- commerce
- bureaux
- hôtel
- équipement
- autres

SURFACES DE PLANCHER DÉLIVRÉES EN 2020



Destination en diffus

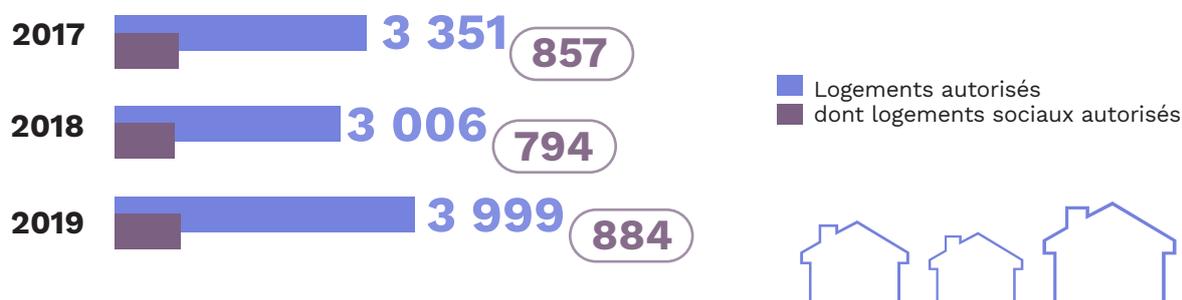


Destination en opérations

- logements
- commerce
- bureaux
- hôtel
- équipement
- autres

➔ Production de logements sociaux

NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS À LA PRODUCTION, DONT LOGEMENTS SOCIAUX AUTORISÉS



NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUÉS

Type de logement	Nombre de logements à Bordeaux au 01/01/2020	Nombre de logements attribués à Bordeaux en 2020	Nombre de demandes de logements en attente à Bordeaux au 31/12/2020
T1	2 209	314	3 307
T2	4 267	392	5 275
T3	7 826	570	3 812
T4	5 065	305	2 186
T5	1 252	76	412
T6	88	8	0
	20 707	1 665	14 992

Source : Ministère chargé du logement (<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/offresParCommune.afficher>)

⇒ Encadrement des loyers

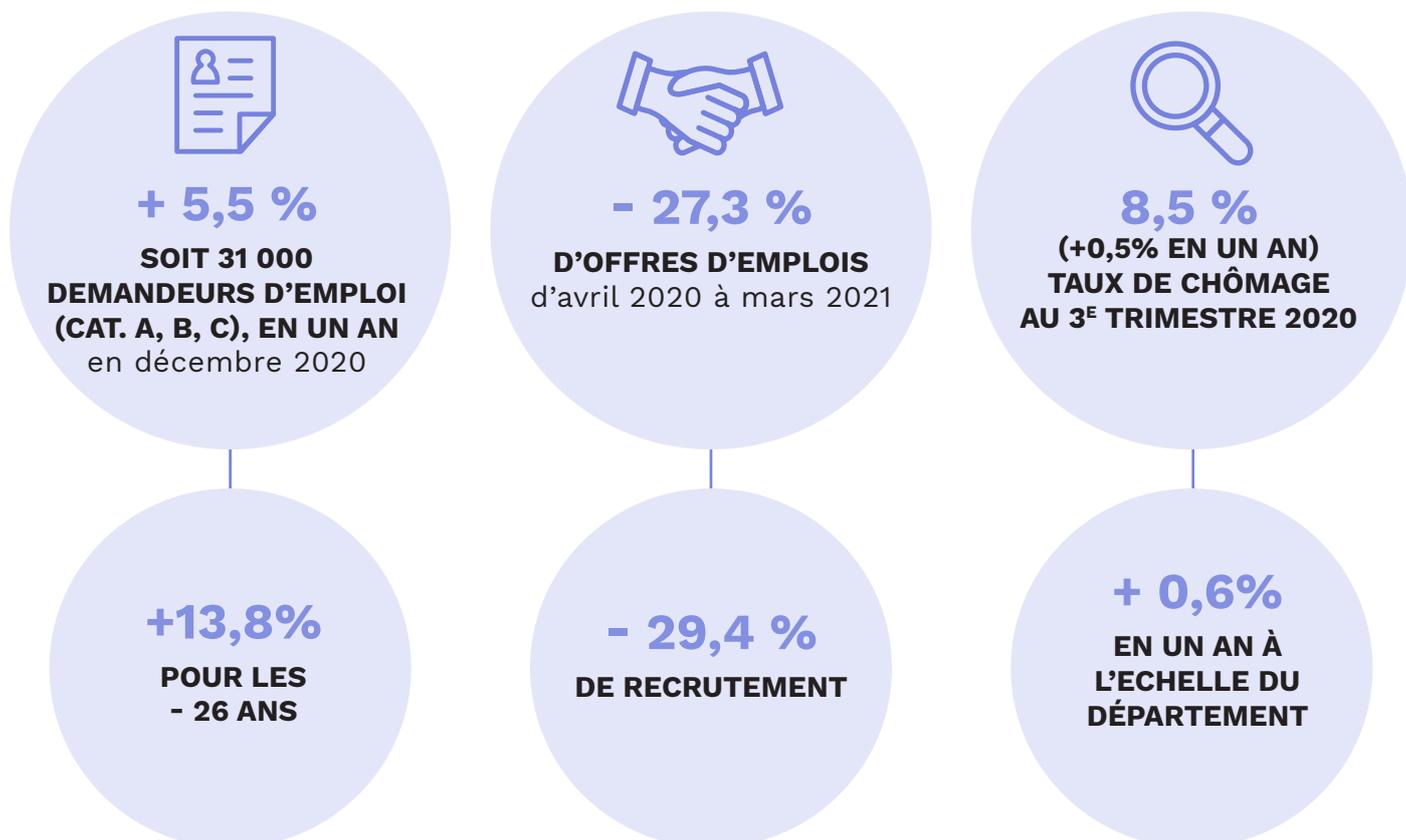
Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux connaît une pression immobilière très forte sur le marché locatif privé. Le parc locatif privé est un parc relativement ancien qu'il est nécessaire de rénover. Cette tension de l'offre peut entraîner une dégradation du confort des logements pour les locataires. En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux a donc souhaité expérimenter deux dispositifs permis par la loi ALUR de 2016.

Fin 2020, la candidature pour expérimenter l'encadrement des loyers sur l'ensemble de la ville de Bordeaux a été déposée. Alors que les loyers connaissent de fortes hausses depuis une dizaine d'années, Bordeaux est devenue une des villes de France où les loyers sont le plus élevés après Paris. La déconnexion entre les prix des loyers et les ressources financières des habitants crée une tension forte, et il est de plus en plus difficile de se loger dans des conditions dignes.

L'encadrement des loyers qui sera mis en œuvre au 2nd semestre 2022 permettra à court-terme d'enrayer la spirale fortement haussière des loyers, et pourrait même contribuer à terme à leur baisse dans certains quartiers.

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI

⇒ Incidences de la crise sanitaire sur l'emploi à Bordeaux



⇒ Expérimentation nationale « Territoire zéro chômeur de longue durée »

La Ville de Bordeaux souhaite expérimenter le projet de territoire zéro chômeur de longue durée dans le quartier du Grand Parc.

Le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » vise à proposer un emploi à tous ceux qui en sont privés durablement sur des territoires volontaires. À partir des compétences, savoir-faire et souhaits des personnes privées durablement d'emploi, il s'agit de créer des entreprises à but d'emploi qui développent des activités utiles au territoire et non concurrentes. Le 1^{er} comité local pour l'emploi a été organisé le 15 décembre 2020.

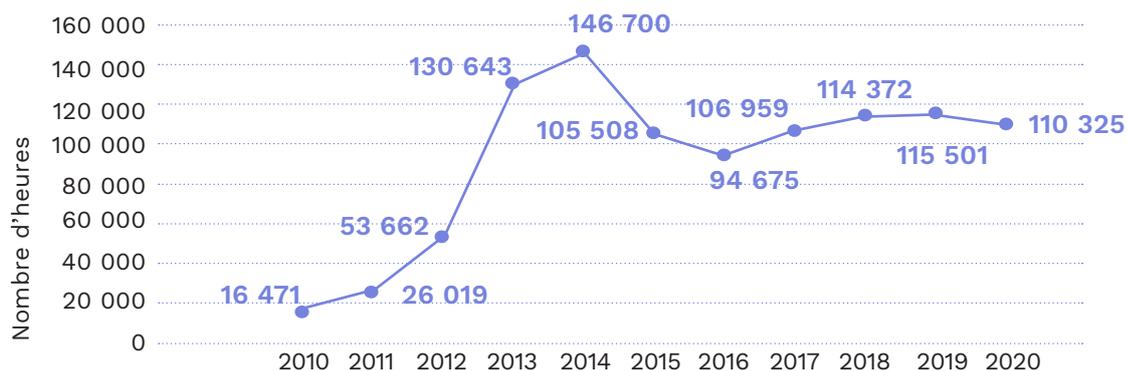
⇒ Insertion par les clauses sociales dans les marchés publics

L'intégration de clauses sociales dans les marchés de la Ville de Bordeaux a permis de réserver **110 325 heures à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.**

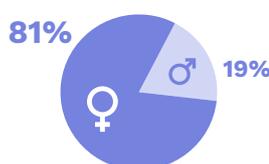
Le travail réalisé par la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole avec les entreprises de l'Économie sociale et solidaire, les PLIE (plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi), d'autres structures telles que l'INAE (association d'insertion par l'activité économique) ou les fédérations professionnelles (travaux publics, bâtiments, architectes) a permis d'intégrer le dispositif des clauses sociales dans de nouveaux domaines comme par exemple l'informatique et les prestations de maîtrise d'œuvre.

En raison du contexte sanitaire, une baisse est à noter sur l'année 2020 tant sur le nombre de marchés passés que sur le nombre d'heures d'insertion réalisées.

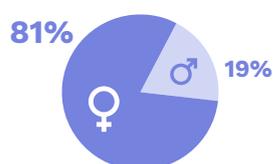
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE DE BORDEAUX



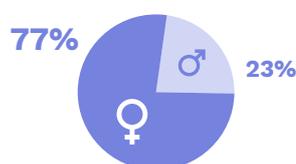
BÉNÉFICIAIRES EN INSERTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX (RÉPARTITION FEMME/HOMME ENTRE 2018 ET 2020)



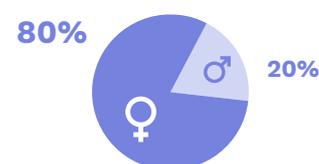
2018



2019



2020



Moyenne de
2018 à 2020

PLAN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Année 2019 :

26 SITES AUX NORMES



**DONT 15 ETABLISSEMENTS
RECEVANT DU PUBLIC - ERP**

ET 11 INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC - IOP



Année 2020 :

47 SITES AUX NORMES



**DONT 22 ETABLISSEMENTS
RECEVANT DU PUBLIC - ERP**

ET 25 INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC - IOP



En 2019,
12 sites pour un budget travaux de 947 515 €

En 2020,
21 sites rendus accessibles pour un budget travaux de 2 968 865 €

ERP : Établissement recevant du public (lieux d'accueil, salles de spectacle, commerces...)

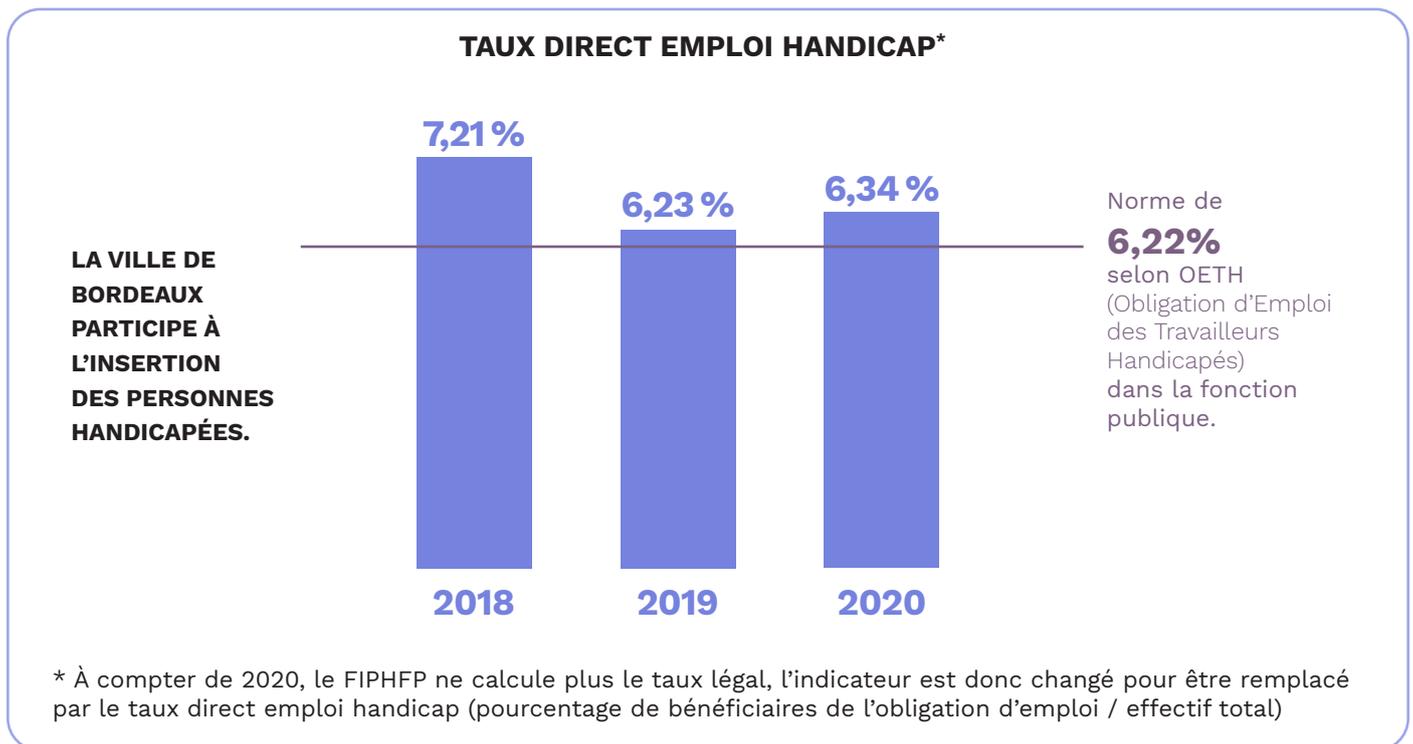
IOP : Installation ouverte au public (espaces publics ou privés utilisés par le public)

⇒ **Accès aux piscines**

Les conditions d'accès dans les piscines lors du second confinement se sont révélées très restrictives et ont eu, de fait, un impact très significatif sur les fréquentations. Cette situation a permis à la Ville de proposer des conditions d'accueil exceptionnelles pour le public en situation de handicap, « loisirs » et « sportifs », et les personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD).

Ces créneaux dédiés ont représenté plus de 10 200 entrées sur les heures d'ouverture au public et près de 400 entrées dans le cadre des entraînements du club Guyenne Handi-nage sur la période courant de novembre 2020 à mars 2021.

⇒ Emploi des personnes en situation de handicap à la Ville de Bordeaux



La Ville de Bordeaux participe à l'insertion des personnes en situation de handicap.

La diminution du taux en 2020 s'explique par de nombreux départs à la retraite d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi mais également par la réalisation d'un contrôle du FIPHP lors duquel la Ville de Bordeaux n'a pas été en mesure de fournir toutes les pièces justificatives.

DÉVELOPPER L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

⇒ Le Conseil municipal des enfants

Le Conseil municipal des enfants est un espace d'expérimentation de la citoyenneté, une première rencontre avec la démocratie.

62 jeunes ont réalisé un mandat de 2 ans qui a pris fin en juin 2021. Réunis en 3 commissions, les jeunes élus ont décidé de mener 3 projets dont l'un d'entre eux a pris la forme d'un concours d'affiches au sein des écoles élémentaires et des accueils périscolaires de la Ville de Bordeaux. L'objectif était la sensibilisation de l'ensemble des élèves de Bordeaux à la pollution causée par les masques qui se retrouvaient au sol dans la ville. 16 sites ont participé (8 écoles, 8 accueils périscolaires) et 100 dessins ont été collectés. Une exposition des créations originales était à découvrir dans les médiathèques Mériadeck, Capucins et Flora-Tristan en juin et juillet 2021. Un visuel pour inviter les candidats à se présenter en septembre 2021 a été affiché place Pey-Berland sur le côté de l'Hôtel de Ville.



⇒ La Maison écocitoyenne

La crise sanitaire a fortement marqué l'activité du service en 2020 avec notamment la fermeture au public près de la moitié de l'année (191 jours de fermeture).

La fréquentation a donc nettement chuté avec **6 326 visiteurs en 2020** contre 20 638 en 2019. Afin de s'adapter à ce contexte, **de nouveaux services ont été proposés notamment via le numérique** (enrichissement du site internet par des contenus et ressources sur la transition écologique, les réseaux sociaux ont aussi été alimentés régulièrement).

⇒ Les grainothèques

La grainothèque est un espace d'échange et de partage dans lequel les publics de 3 bibliothèques de la ville peuvent prendre gratuitement des graines pour les planter et y déposer à leur tour de nouvelles graines.

Les graines peuvent se prêter et se rendre tout comme les livres. Les grainothèques permettent de trouver localement des variétés adaptées, les partager, se réapproprier la question de la semence et d'échanger des savoir-faire.

Il y a également trois grainothèques : la bibliothèque Bacalan, la bibliothèque Pierre-Veilletet et la bibliothèque Jean-de-la-Ville-de-Miremont.

⇒ Domaine de la dune

Ce domaine a été ouvert aux jeunes bordelais en 2020, **50 enfants ont été accueillis** lors de sessions « vacances pour tous » organisées au domaine de la dune à Arcachon.

⇒ Les Juniors du développement durable dans les écoles bordelaises

Sur l'année scolaire 2019-2020 :

- **1 243 ENFANTS PARTICIPANTS AUX JUNIORS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- **17 ÉCOLES CONCERNÉES**
- **12 ASSOCIATIONS/STRUCTURES IMPLIQUÉES**

En lien avec le centre pour l'éducation aux médias et à l'information (le CLEMI) et l'Éducation nationale, **le dispositif des juniors s'est associé à l'expérimentation « éducation au développement durable et dessin de presse »** dans deux écoles de Bordeaux, les Menuts et Paul-Lapie. Mêlant éducation au développement durable et éducation aux médias, ces projets ont permis l'intervention de Cami, dessinatrice de presse, en classe et la participation des élèves à un concours de dessins de presse. Cette expérimentation correspond à une volonté partagée de développer une nouvelle proposition liée aux médias et à l'esprit critique dans le cadre du dispositif des Juniors du développement durable.

⇒ Défis Familles à énergie positive et zéro déchet

En 2019-2020 :

- **35 FAMILLES ENGAGÉES DANS LE DÉFI ENERGIE-EAU**
- **28 ENGAGÉES DANS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET**

Ces défis permettent de sensibiliser et d'accompagner les foyers bordelais vers une prise de conscience ainsi qu'une réduction significative de leur consommation d'énergie, d'eau et de leur production de déchets.

Cette 8^{ème} édition des défis d'engagement citoyen a été marquée par un arrêt prématuré en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Cette période a permis de réfléchir à la mise en œuvre de deux nouvelles thématiques (alimentation et mobilité) à partir de 2021. Ces défis se nomment désormais les « super défis ».

⇒ Exposition et animation des musées et jardins de la Ville de Bordeaux

En 2020, il faut noter une baisse très significative du nombre de visiteurs des établissements culturels de la Ville en raison du contexte sanitaire.

373 421 VISITEURS EN 2020, CONTRE 818 842 EN 2019.

Plusieurs expositions sur la transition écologique ont cependant eu lieu au cours de l'année 2020 :

- **BORDEAUX PATRIMOINE MONDIAL : EXPOSITION « VOIR LA VILLE EN VERT »**
- **CAPC : EXPOSITION DE SAMARA SCOTT, UNE ŒUVRE FAITE À PARTIR DE DÉCHETS ISSUS DE LA GRANDE DISTRIBUTION**
- **MUSÉUM SCIENCES ET NATURE : EXPOSITION « TOUS LES BÉBÉS », APPREND AUX PETITS LE CYCLE DE LA VIE, SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

De plus, **le Muséum sciences et nature de Bordeaux et le Jardin botanique proposent des animations** spécifiques pour les scolaires tels que des ateliers sur le changement climatique, la biodiversité et les animaux pour les collégiens ou les élémentaires au Muséum Sciences et nature, ou encore des classes vertes au Jardin botanique.

⇒ Lancement du forum de la culture

La Ville de Bordeaux a choisi de proposer aux citoyens et aux acteurs culturels de définir ensemble la feuille de route de la nouvelle politique culturelle municipale.

Le Forum de la culture a pour vocation de partager des attentes, des objectifs et une méthode de mise en œuvre et de suivi entre élus, services de la ville, citoyens, artistes, professionnels de la culture et partenaires du secteur culturel.

Cette expérience se poursuivra tout au long du mandat.

Entre septembre et décembre 2020, s'est déroulée la phase préparatoire du forum de la culture : **10 entretiens et 5 ateliers de travail ont réuni 460 participants** (artistes, acteurs culturels et associatifs, universitaires, agents de la direction de la culture, membres du Conseil municipal et du Cabinet...).

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

En 2020, a été amorcée la réflexion sur les principaux axes d'une vie démocratique locale et quotidienne pour une démocratie permanente.

Les différentes commissions extra-municipales ont fait l'objet d'une évaluation.

De nouveaux comités ont vu le jour : comité de l'arbre, comité « nature en ville ».

Les comités de quartiers et les commissions permanentes ont été suspendus.

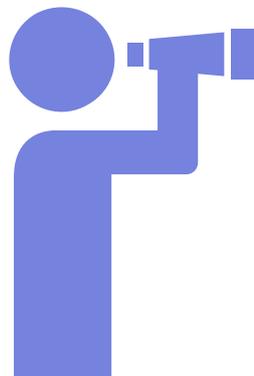
Le Conseil municipal des enfants, après plus de 20 ans d'existence, est en cours de redéfinition pour permettre, entre autres, une plus grande représentativité des 8 quartiers de la ville.

Plusieurs forums thématiques ont été lancés, sport, culture, démocratie permanente avec pour ambition, la co-construction avec les habitants et usagers des futures politiques municipales.



Les **perspectives**

- Mise en place du permis de louer et du bail réel solidaire
- Tenue des Assises de la démocratie permanente
- Programmation de la Fabrique du citoyen
- Conseil municipal des enfants : évolution vers une instance plus représentative (quartiers, proportion public/privé)
- Adoption de la stratégie de résilience alimentaire
- Mise en place de la tarification solidaire des services municipaux
- Traduction du Conseil municipal en langue des signes
- Partenariat avec l'Université de Bordeaux sur l'ergonomie des postes de travail au sein de la collectivité
- « Bien grandir avec les écrans » : déploiement à grande échelle du dispositif
- 1^{ère} édition des « Super défis » alimentation et déplacements



DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Introduction

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités et des vulnérabilités, y compris dans les économies avancées montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. La cohésion sociale et les solidarités entre territoires et entre générations s'imposent pourtant comme conditions essentielles et même préalables d'un développement soutenable. En effet, ce n'est que par l'adhésion du plus grand nombre au changement de modèle, par la compréhension des nécessités du changement, par l'acceptabilité des contraintes nouvelles liées aux impératifs du changement climatique que la transition sociétale sera rendue possible.

On peut définir un développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être et de bien-vivre (sociales économiques ou écologiques). Par la distribution équitable entre toutes les populations et toutes les générations, par la mise en place de moyens de transmission intergénérationnels et en mixité sociale, les solidarités ont pour finalité l'épanouissement humain et la bonne santé de la société toute entière.

Il s'agit alors pour la municipalité de donner, à son échelle, le pouvoir de mettre en œuvre le changement et les moyens de l'accepter sereinement. Il faut ainsi recréer ou renforcer les liens entre les habitants et entre territoires afin de s'assurer que les adaptations aux nouvelles normes d'un avenir commun et désirable ne se fait pas au détriment des plus vulnérables, ni à celui des générations futures, des territoires voisins ou lointains.

Ainsi donc la municipalité s'attache à mobiliser ses moyens pour agir dans le cadre de ses compétences et même au-delà lorsque cela est nécessaire, dans le but que chacun accède à ses droits, retrouve le pouvoir d'agir en comprenant et en accomplissant toutes formalités, trouvent sa place dans chaque dispositif et ait accès aux communs essentiels tels que l'eau potable, l'hygiène, un abri et une alimentation saine, durable et de qualité.

Une attention particulière est portée aux plus vulnérables, celles et ceux qui parfois ne parviennent plus à se raccrocher aux fondamentaux de la vie commune dans la ville. Une aide renforcée doit leur être dédiée, adaptée à leurs difficultés, leurs addictions et leurs blessures profondes parfois invalidantes. Cette attention doit avoir un impact sur tous les habitants : une connaissance mutuelle entre les publics, la médiation pour apaiser les voisinages et les occupations diverses de l'espace public et le soutien aux partenaires associatifs qui assurent au quotidien entraide et rencontre.

Les solidarités doivent être infusées dans toutes les facettes de la vie de la cité. Elle prend racine dans une société qui œuvre pour la lutte contre toutes les discriminations et pour la stricte égalité entre les femmes et les hommes. Elle doit donner à voir la différence mais veiller à l'inclusivité, donner du sens aux engagements en accompagnant et prolongeant les actions des associations. La ville doit être motrice des solidarités en agissant mais aussi en donnant envie à toutes et tous d'agir à leur tour.

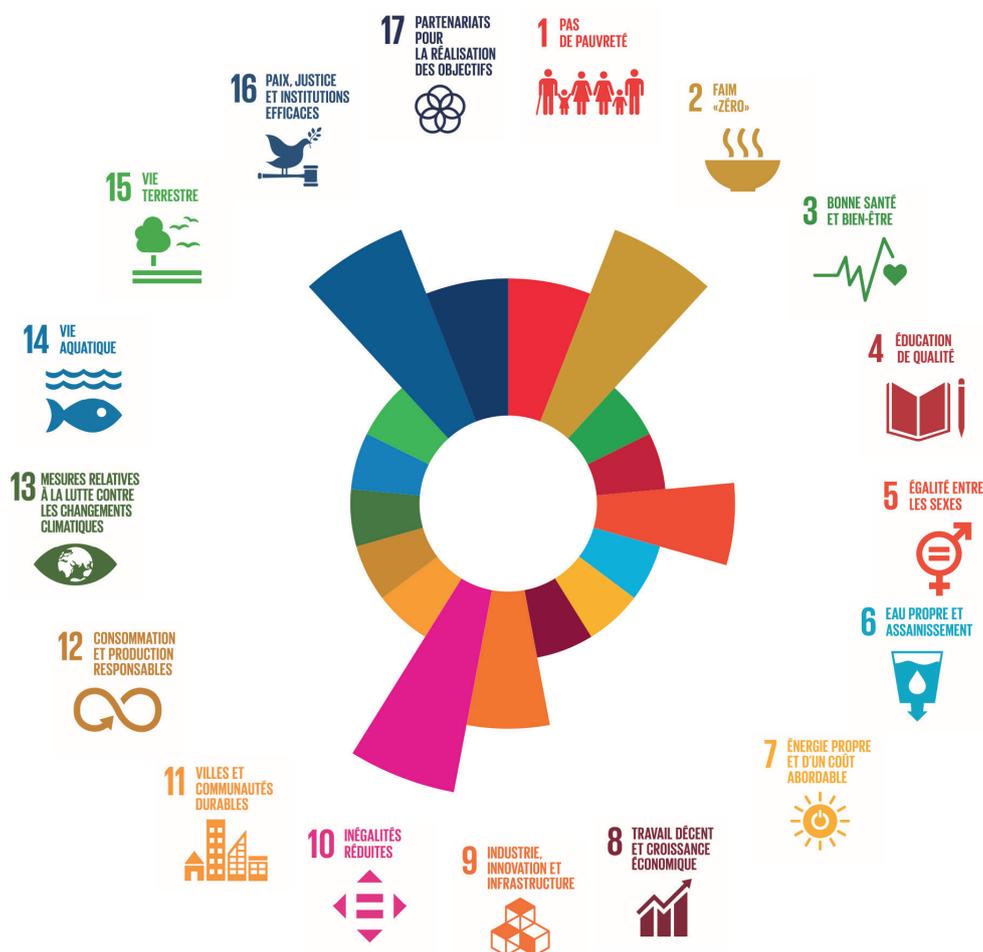
Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations** » regroupe les enjeux relatifs à la réduction des situations de précarité, la tranquillité publique et la sécurité, la promotion de l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations et enfin, l'accès aux droits.

À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur la **lutte contre la faim** (ODD 2), la **réduction des inégalités** (ODD 10), et la **justice et la paix** (ODD 16) est élevée.

Au regard des actions conduites, on note également une contribution aux objectifs de développement durable sur l'**éradication de la pauvreté** (ODD 1), au regard des actions sur l'aide de première nécessité ou encore sur la mise à disposition de logements d'urgence, l'**égalité entre les sexes** (ODD 5), au regard du soutien aux associations investies dans l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations l'**innovation et infrastructures** (ODD 9), au regard des actions sur l'inclusion numérique (dispositifs dans les bibliothèques, dans les clubs seniors), et enfin sur les **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD 17), au regard des actions conduites avec les acteurs du territoire et à l'international par le développement des solidarités territoriales et internationales.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



212 007
REPAS LIVRÉS À DOMICILE
en 2020 à destination des
séniors



2 453
DEMANDES D'AIDE DE
PREMIÈRE NÉCESSITÉ



2 833
PARTICIPANTS AUX
ÉVÉNEMENTS DE LA
QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ

Établissement public administratif, le **Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bordeaux** porte une part importante de la **politique sociale municipale**. Outre les missions spécifiques qui lui sont confiées par les textes, il est chargé par la Ville de diverses missions d'action sociale.

Il contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques municipales, notamment à destination des populations fragilisées. Il opère dans deux champs d'actions principaux en relation étroite avec les services de la Ville de Bordeaux : **l'accompagnement à l'accès aux droits et à un bien-être dans le vieillissement**.



Chiffres-clés CCAS 2020



ACCUEIL

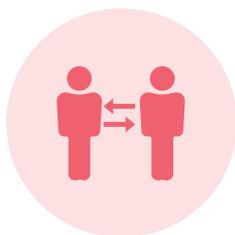
7 211
PERSONNES REÇUES
au lieu ressources
(9 130 EN 2019)

3 972
DOMICILIATIONS
INSTRUITES
(4 336 EN 2019)

692
RADIATIONS
(1 304 EN 2019)

3 410
EN FILE ACTIVE
(2 945 EN 2019)

2 747
DEMANDES D'AIDE
FACULTATIVE
(2 971 EN 2019)



INTERVENTION SOCIALE

2 356
PERSONNES REÇUES
en permanence d'accueil
sans rendez-vous
(1 816 EN 2019)

482
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
dans le cadre
du RSA
(486 EN 2019)

430
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
dans le cadre
du Plan local d'action
auprès des jeunes (plaje)
(396 EN 2019)

135
PERSONNES SUIVIES
par la plateforme santé
vulnérabilité
(133 EN 2019)



LOGEMENT HÉBERGEMENT

377
PERSONNES REÇUES
au point
info logement
(377 EN 2019)

- 4 564** ACCUEILS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (8 825 EN 2019)
- 3 837** ACCUEILS POUR LES CARTES DE TRANSPORT (7 024 EN 2019)
- 1 250** ÉVALUATIONS DE DÉPENDANCE DE PERSONNES ÂGÉES (1 256 EN 2019)



RÉDUIRE LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

⇒ Mise en place de deux aires d'accueil solidaires

À partir du 12 Novembre 2020, **la Ville de Bordeaux a autorisé l'installation de deux aires d'accueil solidaires sur son espace public**, avec un suivi et une co-gestion partielle des sites par des associations, le groupement d'intérêt public Bordeaux Métropole médiation (GIP B2M) et le CCAS de Bordeaux.

Une première aire d'accueil solidaire, composée de tentes, a été installée sous le pont de Pierre, puis déplacée sous les platanes sur les quais, suite aux risques d'inondations, avant d'être **installée au quai des sports**. Cette dernière destination a permis de construire des cabanes en bois de récupération ou neuf afin de procurer plus de confort aux occupants. Simultanément, une autre **aire d'accueil solidaire a vu le jour sur la rive droite, au niveau du quai Deschamps**. Celle-ci a été équipée de toilettes sèches installées par les associations et bénéficiait d'une plus grande autonomie, vis-à-vis de la gestion du site par les associations.

47 personnes ont donc bénéficié de ces installations temporaires, entre le 12 novembre 2020 jusqu'au 31 mars 2021, dont 40 ont été relogées, notamment grâce à l'accompagnement des associations et du GIP B2M, ou mises à l'abri et 3 ont « repris la route ».

⇒ Accueil de nuit à la salle Gouffrand

Du 25 novembre 2020 au 16 juin 2021, **la salle Gouffrand a été mise à disposition pour offrir un accueil de nuit collectif** (de 18h à 9h) à un public pour qui les dispositifs d'hébergement d'urgence plus classiques relevant du 115 sont difficilement accessibles en raison de leurs formats, conditions d'accès et modes de fonctionnement. Au total, **59 personnes ont été accueillies**.

Elle a connu des pics de fréquentation à ses débuts pouvant aller jusqu'à 30 personnes. Le travail fait avec les partenaires et le 115 plus particulièrement a permis de faire baisser ce taux de fréquentation grâce aux propositions de mises à l'abri qui ont été faites. La moyenne sur la période était de 20 personnes/jour. À compter de janvier 2021, le groupe s'est stabilisé. Il était composé autant d'hommes isolés, que de couples, et de femmes. La tranche d'âge moyenne s'est située entre 20 et 40 ans.

Dès le mois de décembre, **le dispositif CORIST** (services sociaux du CCAS) est intervenu chaque matin (du lundi au vendredi) pour proposer un **espace de dialogue aux personnes**. Les médiateurs du GIP Bordeaux Métropole médiation sont intervenus 2 à 3 soirs/semaine pour réguler les entrées à l'ouverture de la salle et les relations avec le voisinage. Le CSOR (Collectif de secours et d'orientation de rue) a également été présent en soirée (2 fois/semaine) pour assurer des soins et maintenir les liens tissés avec certains depuis la rue.

Les sorties ont été possibles sous différents formats : orientations 115 vers des structures d'hébergement d'urgence, retours en hébergement amical ou familial, accès au logement autonome, entrée en CHRS, accès au dispositif PARCOURS.

Budget consacré : 106 780 € (hors moyens humains)

⇒ Mise à disposition de l'auberge de jeunesse pour mise à l'abri

Durant la première période de confinement de mars à mai 2020, l'auberge de jeunesse a été mise à disposition au profit du centre d'accueil, d'information et d'orientation afin d'héberger des personnes en situation de précarité (migrants ou sans domicile fixe, mineurs isolés). **La Ville de Bordeaux a pris en charge les repas des personnes hébergées pour un montant total de 76 206 €.**

⇒ L'aide de première nécessité

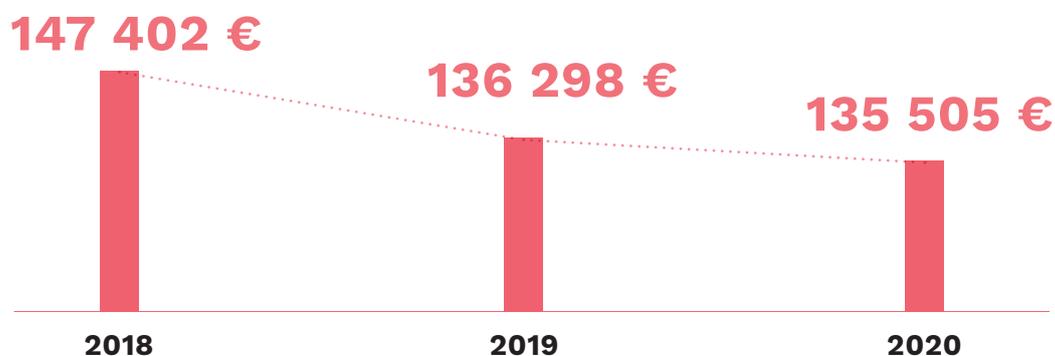
Cette aide a pour vocation d'apporter un premier niveau de réponse face à une situation de précarité.

En 2020, ce sont **2 453 demandes** qui ont été formulées, dont **2 090 demandes ont fait l'objet d'un accord**, soit 87 % des demandes et pour un montant accordé de **135 505 €**. 363 demandes ont fait l'objet d'un refus, généralement motivé par des ressources supérieures aux plafonds d'intervention.

1 419 sont des premières demandes, soit **58%**.

27 % des demandes sont traitées en urgence, c'est-à-dire examinées et délivrées dans la journée (en règle générale J+1 pour les autres demandes).

MONTANT DES AIDES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ



⇒ L'aide alimentaire d'urgence

La coordination alimentaire est pilotée par le CCAS depuis environ 15 ans.

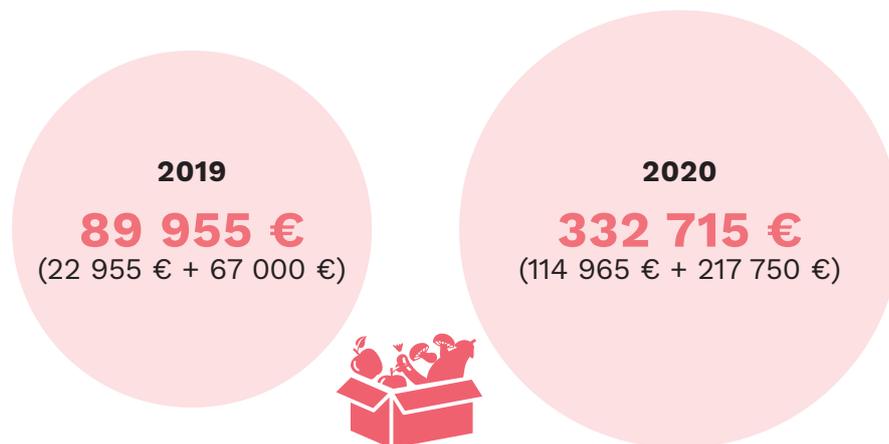
Cette instance de partage et de co-construction avec le réseau associatif est nécessaire à la structuration de l'aide alimentaire sur le territoire. La direction du développement social urbain de la Ville de Bordeaux y joue aussi un rôle important.

La crise sanitaire a permis d'insuffler une nouvelle dynamique de travail. En effet, lorsque le premier confinement a été déclaré le 17 mars 2020, de nombreuses structures ont dû fermer, accentuant les difficultés des personnes déjà fragilisées. Plusieurs besoins ont ainsi émergé comme l'accompagnement des structures dans leur réouverture, l'accessibilité à une information fiable concernant l'offre maintenue sur le territoire.

Avec la crise sanitaire, **de nombreuses initiatives d'aide alimentaire se sont développées dans les quartiers politique de la Ville.** Elles ont été portées par des associations dont c'était le métier de base mais aussi par un réseau d'acteurs de l'animation sociale locale qui ont mobilisé leurs forces vives et leurs bénévoles sur les besoins primaires exprimés par les habitants.

Ainsi, **grâce au fonds de solidarité Covid, la ville de Bordeaux a pu soutenir le renforcement d'actions existantes ou le déploiement de nouvelles solutions** qui perdurent encore aujourd'hui sur les quartiers de Bordeaux Nord, notamment.

MONTANT DES SUBVENTIONS VERSÉES À DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'AIDE ALIMENTAIRE (CCAS ET VILLE DE BORDEAUX)



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES SENIORS BORDELAIS



12 626

BORDELAIS

ont plus de 80 ans,
soit 5% de la population



1/7

BORDELAIS

a 65 ans ou plus



51%

DES PERSONNES ÂGÉES

de 80 ans et plus
vivent seules

La **plateforme autonomie senior** a connu en 2020 une étape majeure avec la décision prise d'intégrer la plateforme territoriale d'appui 33 (dispositif girondin mis en place par l'Agence régionale de santé). Après plus de 2 années de préfiguration, ce seront plusieurs missions et une douzaine de postes qui seront transférés en août 2021. La période qui court jusqu'à cette échéance est en partie consacrée au travail pour préparer l'évolution professionnelle des agents ainsi que la future articulation des dispositifs et interventions.

S'agissant de l'accueil à la Cité municipale dont l'activité a notamment subi les périodes de confinement, les agents d'accueil et d'information ont réalisé 8 773 accueils physiques au pôle accueil seniors handicaps, dont 349 accueils d'information pour les seniors.

➔ Portage des repas au domicile des personnes fragilisées

La Ville de Bordeaux assure le portage des repas au domicile des personnes fragilisées résidant à Bordeaux. 70 % des bénéficiaires ont plus de 80 ans. Le service de portage à domicile participe activement à la politique de maintien à domicile des personnes âgées et de lutte contre l'isolement, en facilitant la vie quotidienne des personnes âgées en situation de perte d'autonomie.

En juin 2019, l'activité de portage de repas à domicile de la Ville de Bordeaux a obtenu la certification ISO 9001.

LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE A FORTEMENT AUGMENTÉ EN 2020, DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

		2019	2020
	NB DE REPAS LIVRÉS	173 487	212 007
	NB DE BÉNÉFICIAIRES	600	787

➔ Programmation des activités seniors à distance

Entre mars et décembre 2020, les activités proposées au sein des résidences, clubs et ateliers seniors ont été aménagés à distance afin de s'adapter au contexte sanitaire.

Ceci a favorisé le maintien du lien social et a permis à **77 % des seniors de poursuivre leurs activités à distance**. Dans les résidences également, l'adaptation, l'innovation et l'expérimentation ont été au rendez-vous. Évolution en extérieur, nouvelles modalités en salle, mises en œuvre à distance ont permis de maintenir un lien social essentiel.

En outre, lors du 1^{er} confinement, **12 nouvelles actions** (gym au balcon, concerts de musique in situ, ...) ont vu le jour au sein des résidences autonomes.

EN 2020

1 802 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DES 15 RÉSIDENCES AUTONOMIE**
avec la participation de **822 SENIORS**
(510 résidents et 312 extérieurs)

465 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DE 10 CLUBS SENIORS**
avec la participation de **301 SENIORS**
(232 usagers gratuits et 69 usagers
passeports)

1 791 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DES 2 ATELIERS**
avec la participation de
615 SENIORS
(548 bordelais et 67 non
bordelais)


Par ailleurs, le projet **SENIORS REPORTERS** a permis la publication d'articles avec près de **29 216 VUES SUR LE BLOG** dédié et le passage de **13 514 VISITEURS UNIQUES** (contre 7 831 en 2019).

Ces articles ont renforcé la communauté de lecteurs et ont mis en valeur des actions portées par des partenaires associatifs ou institutionnels.



FAVORISER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

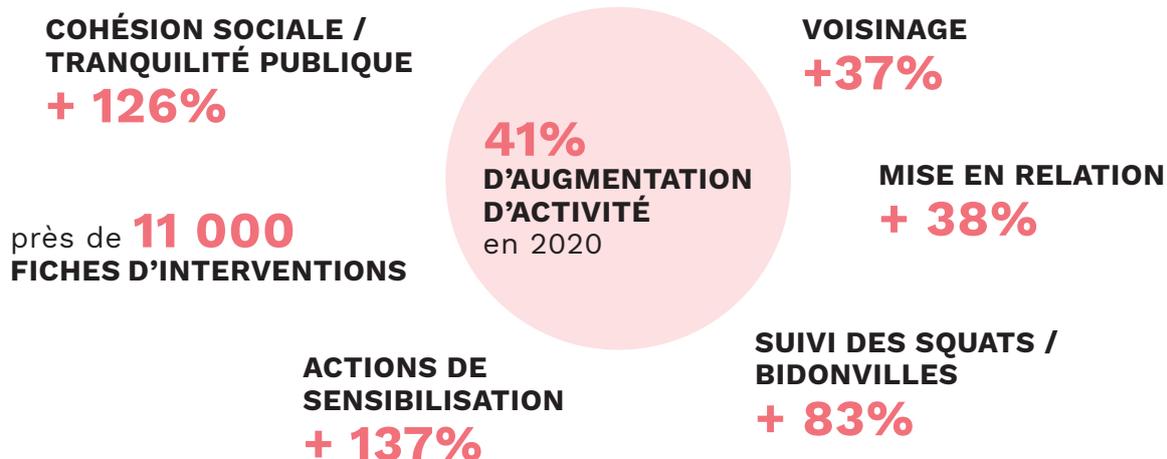
⇒ Développement de la politique de médiation

En 2020, la Ville de Bordeaux a accentué sa politique de médiation à travers les activités du groupe d'intérêt public Bordeaux Métropole médiation (GIP B2M).

Ce groupe d'intérêt public a pour principale mission d'aller sur les territoires où se côtoient les populations de différentes générations et différentes classes sociales afin de maintenir un suivi et une posture d'aide et de conseil. Avec une situation sanitaire pesante, accentuant les situations d'isolement ou de précarité, les missions du groupement se sont accentuées et multipliées : accompagnement à l'usage de l'espace public, gestion des conflits d'usage, communication et information autour des modalités de confinement, conseil et orientation vers les solutions de logement, d'accès au numérique...

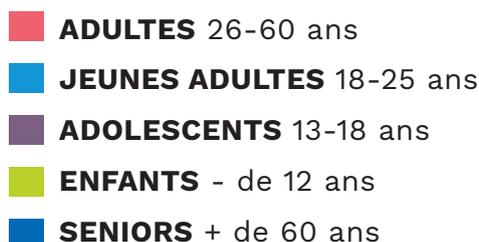
CHIFFRES-CLÉS 2020 DU GIP B2M MODALITÉS D'INTERVENTION

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE



TYPES DE PUBLICS RENCONTRÉS

Près de 8 000 personnes rencontrées en 2020.
Un impact naturel des confinements : moins de monde rencontré sur l'espace public



Source : Rapport annuel du GIP B2M

⇒ Mieux accompagner l'usage de l'espace public et la grande précarité de rue

La crise sanitaire a particulièrement touché les personnes à la rue :

- **Une sur-précarisation des personnes** durant le premier confinement due à l'activité réduite des structures d'accompagnement et d'accès aux soins entraînant des ruptures d'accompagnement ou de traitement.
- **Une mobilité moins importante**, notamment pour les personnes cherchant des activités saisonnières.
- **Une fixation des groupes sur des sites**, et une appropriation des espaces qui s'est maintenue à la sortie du premier confinement.
De plus, les riverains étaient beaucoup plus présents à domicile et ont donc été davantage exposés aux tensions et aux difficultés (scène de shoot, nuisances...).

Afin de répondre à ces nouvelles situations, une nouvelle équipe de médiateurs a été mise en place pour apporter :

- **Une écoute active des habitants et commerçants**, informer sur les actions mises en place par la Ville et les institutions.
- **Une veille sociale et technique** des secteurs pour faciliter la coordination des réponses institutionnelles.
- **Un aller vers les publics vulnérables pour de l'accès aux droits** (relais et co-intervention avec l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux, logements).
- **Une régulation de l'occupation de l'espace public** par les groupes, gestion des tensions entre les groupes, et avec les riverains par une présence quotidienne.

⇒ Plan d'urgence contre les violences intrafamiliales et LGBTphobes

Lors du 1^{er} confinement en mars 2020, un plan de lutte contre les violences intrafamiliales a été lancé conjointement par l'Etat et la Ville de Bordeaux.

Les actions mises en place concernent l'accueil et la protection des personnes victimes de violences et de leurs enfants, avec une cible particulière pour les femmes (financement de nuitées, financement de déménagements, point d'accueil à Auchan Mériadeck, ...). **Un budget de 52 695 € a été consacré à ces actions.** De plus, le plan de lutte contre les violences LGBTphobes a été renforcé durant cette période avec notamment une communication régulière sur les ressources locales et nationales et l'ouverture de points d'accueil éphémères pour les jeunes.

⇒ Activités de la police municipale de Bordeaux

La police municipale veille notamment au respect des arrêtés municipaux pris par le Maire en vertu de ses pouvoirs de police. Dans ce cadre, ses missions s'exercent principalement en matière de **tranquillité publique, de stationnement et de circulation sur la voie publique, d'assistance et de renseignements aux personnes.**

LES CHIFFRES EN 2020



30 444

VERBALISATIONS AU STATIONNEMENT

432

PROCÉDURES AUTRES

26 622

INTERVENTIONS

228

PROCÉDURES DE MISE À DISPOSITION

14 499

SOLLICITATIONS TÉLÉPHONIQUES

enregistrées

114

PROCÉDURES/VERBALISATIONS

POUR NUISANCES/TAPAGES

8 516

VERBALISATIONS AUTRES

90

PROCÉDURES/VERBALISATIONS

POUR DÉPÔTS SAUVAGES

(vidéoverbalisations incluses)

7 207

VERBALISATIONS

INFRACTIONS ROUTIÈRES

17

PROCÉDURES DE DÉLITS



⇒ Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté



2 833

PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS

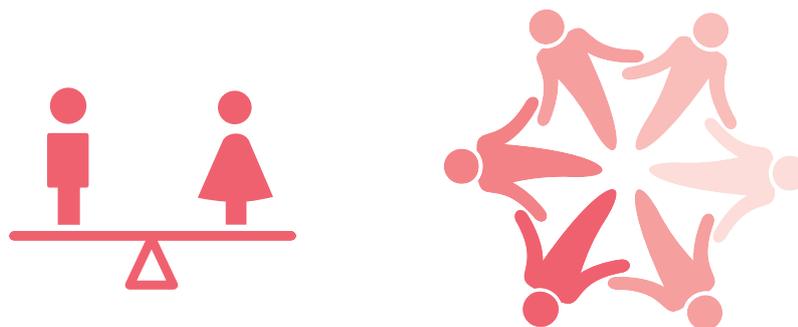
Du 19 novembre au vendredi 4 décembre 2020, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont organisé la 7^{ème} Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté.

En raison du contexte sanitaire, la manifestation s'est adaptée en proposant des événements en ligne (conférences en ligne, Facebook live, vidéo de spectacle) et des actions en présentiel destinées aux scolaires. Huit personnalités du monde associatif bordelais ont accepté d'être les portraits de cette édition, en illustration des affiches de l'événement (parmi elles Erykah Werner du Girofard ou Taoufik Karbia de ALIFS).

⇒ Budget égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

Engagée dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes, la Ville a poursuivi le déploiement de sa politique en interne dans le cadre de la double labellisation égalité professionnelle et diversité.

Des actions ont été menées avec les différentes directions pour lutter contre les discriminations et inégalités au sein de la collectivité. La crise sanitaire a cependant fortement impacté la formation des agents et la mise en place de sensibilisations.





BUDGET 2019*

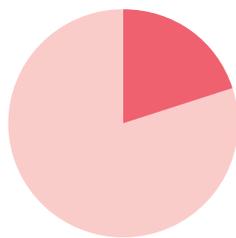
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		APPELS À PROJET (AAP)			
Mission Égalité, Diversité, Citoyenneté	Direction du Développement Social Urbain (DDSU)	Lutte contre les violences faites aux femmes	Pacte de cohésion sociale et territoriale	Semaine des droits des femmes (SDDF)	Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté
27 000 €	78 000 €	80 000 €	22 500 €	10 000 €	8 250 €
TOTAL = 225 750 €					

BUDGET 2020

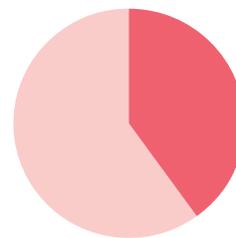
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		APPELS À PROJET (AAP)		
Mission Égalité, Diversité, Citoyenneté	Direction du Développement Social Urbain (DDSU)	Pacte de cohésion sociale et territoriale	Semaine des droits des femmes (SDDF)	Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté
115 000 €	91 500 €	35 800 €	10 000 €	13 138 €
TOTAL = 265 438 €				

*données corrigées par rapport au Rapport 2020

Ces deux tableaux concernent les subventions allouées aux associations de défense des droits des femmes par la Ville de Bordeaux. Concernant les subventions de lutte contre les discriminations, **un budget de 120 131 € a été consacré en 2020** (119 690 € en 2019).



20%
DE LA POPULATION FRANÇAISE
est non-utilisatrice du
numérique



40%
DES CITOYENS
ne sont pas capables de (ou hésitent à)
remplir une procédure en ligne seul

La Ville de Bordeaux a mis en place plusieurs dispositifs afin d'accompagner les habitants sur les usages du numérique.

Dans le cadre d'un appel à projet annuel, plusieurs structures ont été soutenues au titre notamment de la médiation numérique pour un montant de **33 455 € en 2020** (contre 14 500 € en 2019).

⇒ Dispositif SESAME

Ouvert en janvier 2018, l'**espace de médiation numérique SESAME** propose de se former, s'initier, échanger, se perfectionner ou tout simplement accéder à un poste et une connexion Internet. **Il s'agit d'un lieu d'apprentissage et de conseil pour tous les publics et pour tous les usages numériques du quotidien.**

SESAME est aussi un centre de ressource de la solidarité numérique (CRSN) destiné aux professionnels de l'action sociale du territoire métropolitain. Il a pour mission de dynamiser, mettre en synergie et favoriser les coopérations entre les acteurs du territoire y compris de façon transverse aux communes pour optimiser nos actions en matière d'offre de médiation numérique aux publics.

Des sessions de formations sont proposées aux professionnels du centre communal d'action sociale (CCAS) et aux intervenants sociaux pour qu'ils puissent acquérir un bagage numérique minimum nécessaire à l'accomplissement de leurs missions. En 2020, le nombre de postes ouverts au CRSN a fortement été impacté par la crise passant de 10 à 0 puis 4 sur la fin de l'année.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

ANNÉE 2019

524 INSCRITS

DONT **381** BORDELAIS

66%  34% 

4 725 RÉSERVATIONS
soit 7 147 h d'utilisation,
54% DE REMPLISSAGE
(13 200 h réservables)



SESAME OFFRE 880 TRANCHES DE 1H30 POUR 10 POSTES...
ce qui fait 13 200h réservables au maximum par an.

ANNÉE 2020

575 INSCRITS

DONT **475** BORDELAIS

57%  43% 

2 132 RÉSERVATIONS
soit 3 198 h d'utilisation,
43% DE REMPLISSAGE
(7 500 h réservables)

ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCE DE LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE (CRSN) ZOOM FORMATION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE/JURIDIQUE

ANNÉE 2019

 **11** SESSIONS

 **91** PERSONNES

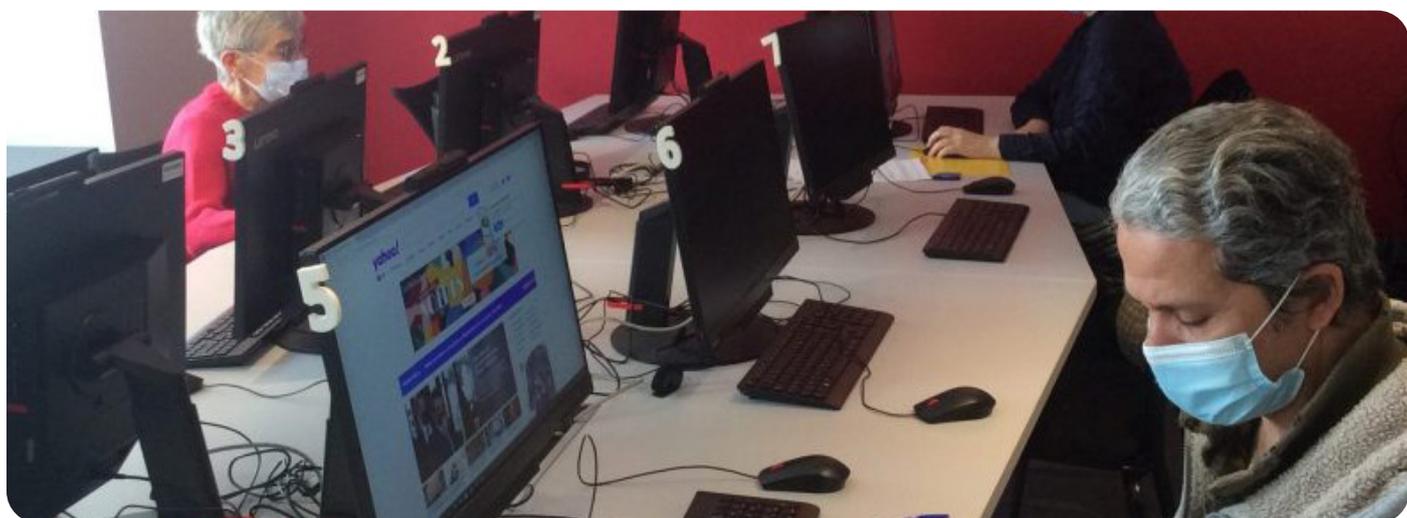
 **42 H** DE SUIVI

ANNÉE 2020

 **10** SESSIONS

 **72** PERSONNES

 **40 H** DE SUIVI

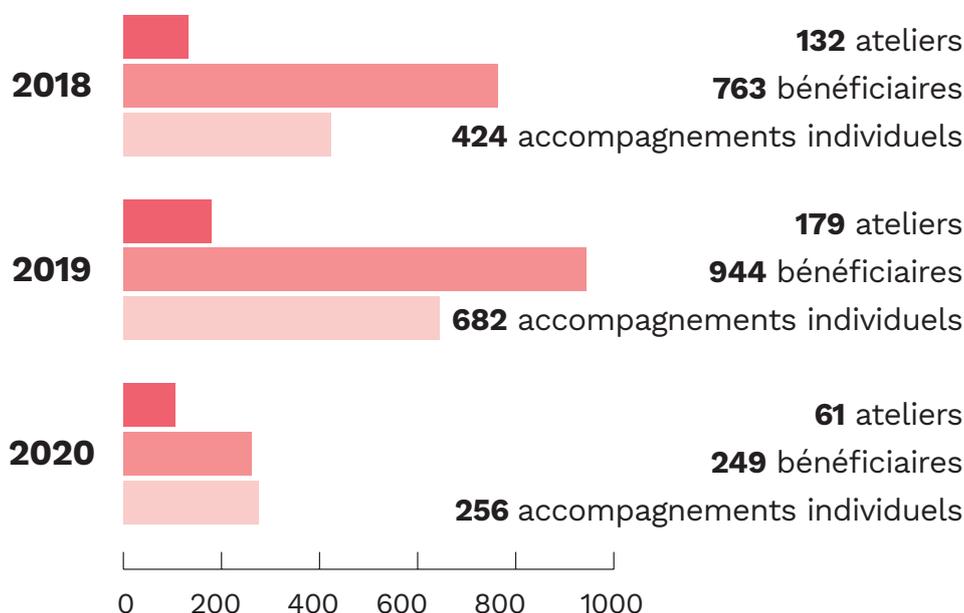


⇒ Dispositif « les Soluces »

Les bibliothèques de la Ville de Bordeaux animent le dispositif « les Soluces » qui correspond à un accompagnement individualisé. En 2020, l'activité a été certes réduite par rapport à 2019 mais malgré les consignes sanitaires, il était important de maintenir un service minimum. En effet, les périodes de confinement ont révélé les grandes difficultés du public éloigné du numérique. Les accompagnements individuels ont ainsi eu lieu en limitant au maximum les contacts sur les terminaux apportés par les usagers, avec parfois des prises de contrôle à distance.

Il a été décidé fin 2020 que les bibliothèques piloteraient pour la Ville de Bordeaux la coordination des conseillers numériques qui vont être recrutés dans le cadre du plan France relance. Ce projet est piloté à l'échelle nationale par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE



⇒ Dispositif envers les seniors

Le dispositif habituellement déployé envers les seniors sous forme d'ateliers n'a pas pu être mis en place en 2020.

⇒ En complément de ces dispositifs...

L'association Graphite, reconnue d'intérêt général, propose **des permanences d'écrivain public dans les quartiers**. Elle aide à la rédaction et la saisie de documents administratifs. Enfin, la clinique du droit de l'Université de Bordeaux organise **un service d'information juridique gratuit** avec des étudiants pour accompagner les usagers à régler des petits problèmes juridiques.

⇒ Médiation numérique : le triporteur numérique inauguré par le PIMMS avec le GIP Bordeaux Métropole médiation

En 2020, **443 personnes ont été rencontrées à l'occasion de 29 sorties organisées par le PIMMS** (point information médiation multi services) dans le cadre de l'inauguration de son triporteur numérique. Cette initiative consiste à aller à la rencontre des habitants en mettant en place, de façon spontanée, des stands de médiation numérique auprès des populations vulnérables et isolées. À Bordeaux, les quartiers de la Benauge, de la Bastide et Bordeaux Sud ont particulièrement été ciblés. **Les médiateurs sont chargés d'échanger avec les habitants pour recueillir leurs besoins en termes de numérique et notamment de réaliser des démarches administratives rapidement sur place.**

⇒ « Agir pour l'inclusion numérique »

Du lundi 24 au vendredi 28 août 2020, sur un format 100% en ligne, la manifestation « **Agir pour l'inclusion numérique** » organisée par Bordeaux Métropole a fédéré, inspiré et nourri la communauté des professionnels de l'action sociale qui agissent pour l'inclusion numérique : **faciliter des échanges, faire connaître les actions et initiatives locales et apporter des informations, des outils concrets.**

EN CHIFFRES



1 200
CONNEXIONS
CUMULÉES



415 INSCRITS



50 EXPERTS
INTERVENANTS



16 HEURES DE PROGRAMME SUR 5 JOURS

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES ET INTERNATIONALES

L'édition 2020 de la **semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes** a eu lieu en octobre et novembre.

33 événements (conférences, ateliers, projections, expositions...) organisés par 20 acteurs locaux ont permis de mobiliser 3 500 participants.

En décembre 2020, une mission a été organisée à **Douala** au Cameroun sur les thématiques suivantes :

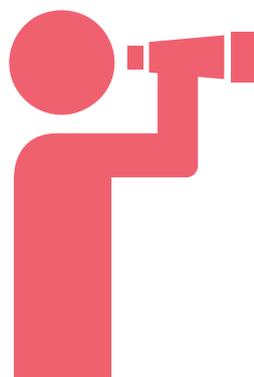
- **économie** (avec 10 chefs d'entreprises),
- **santé** (projet de réhabilitation de 4 blocs opératoires de l'hôpital Laquintinie),
- **solidarité-eau** (inauguration du projet d'adduction en eau dans le quartier de Maképé-Missoké).

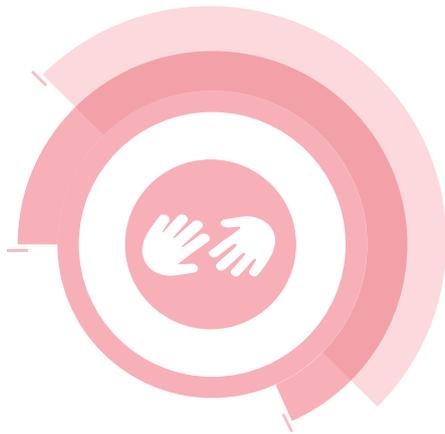
Cette mission a permis d'identifier des pistes nouvelles de coopération et de préparer le chantier jeunes 2021 (échanges entre jeunes doualais et jeunes des quartiers prioritaires de politique de la ville de Bordeaux).



Les **perspectives**

- Expérimentations de mise à l'abri (patrimoine municipal, village modulaire, aires d'accueil)
- Organisation d'une Nuit des solidarités pour recenser les personnes à la rue et leurs besoins
- Ouverture d'un espace de médiation numérique au sein du CCAS de Bordeaux
- Élaboration d'un schéma communal d'accès aux droits et de solidarités
- Élaboration du Plan de lutte contre les discriminations
- Festival des fiertés : porté par les associations LGBTQI+ du territoire et coordonné par le Girofard, programmations (exposition, animations, performance et tables-rondes) durant le mois de juin 2021
- Coopération territoriale : réflexion sur la résilience alimentaire et la gestion des expulsions de squats





ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION RESPONSABLE



Introduction

L'impératif de transitions -écologique, sociale, et démocratique- qui s'impose à nous pour les prochaines années doivent aussi concerner les champs économiques. D'après le Ministère de la transition écologique, « l'agriculture, l'industrie, la construction, les transports, le commerce et les activités de services, publics ou marchands sont à l'origine de 62 % (203 Mt CO₂ eq) des émissions intérieures de l'empreinte carbone de la France ». Il faut ajouter à cela que les biens et services importés contribuent également fortement à l'empreinte carbone.

Les indications données par ces chiffres, confirmées par la publication à l'été 2021 de quelques bonnes feuilles du prochain rapport du GIEC, nous apprennent que l'activité humaine, notamment celle liée à notre consommation et aux productions nécessaires à celle-ci ont un impact important sur notre quantité d'émissions et que le secteur économique doit s'efforcer de les diminuer très fortement pour atteindre un objectif de neutralité carbone.

En outre, le modèle économique aujourd'hui majoritaire, au-delà de son impact environnemental, a aussi un impact social important. En effet, il est incapable de contribuer à la résorption des inégalités. Pire, il peut même les augmenter notamment concernant la détention de patrimoine. Les richesses existantes, et celles créées, inégalement réparties ne contribuent plus à l'élévation du niveau de vie de l'ensemble de la population. L'OCDE nous rappelait notamment en 2019 que depuis plusieurs années les salaires augmentent moins vite que les gains de productivité dans de nombreux pays*.

Enfin, on retrouve parmi les objectifs de développement durable tels que définis par l'ONU l'idée de démocratie et de participation des citoyennes et citoyens aux décisions qui les concernent. Encore une fois, l'économie ne peut rester en-dehors de cet impératif. Elle n'est pas réservée aux experts et il est essentiel que les décisions économiques puissent être partagées, co-construites et expliquées aux habitants de nos territoires.

La Ville de Bordeaux fait dorénavant le choix d'inscrire sa politique de soutien aux acteurs économiques au service de ces objectifs et de ces impératifs. L'économie sociale et solidaire (ESS), caractérisée par une propriété collective de l'entreprise, une non-lucrativité ou une lucrativité encadrée et par une gouvernance démocratique devient alors un moyen de trouver des solutions pour atteindre ces objectifs. En outre, cela implique aussi d'accompagner et d'aider les entreprises de l'économie dite conventionnelle dans leurs propres transitions vers un modèle vertueux. Développer une économie locale vertueuse d'un point de vue social et environnemental c'est aussi proposer des solutions aux habitants, aux entreprises, et aux personnes publiques afin de changer leurs habitudes et s'engager dans un processus de transition.

*OCDE (2019), Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : La stratégie de l'OCDE pour l'emploi, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4e6a92fa-fr>.

Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **accélérer la transition vers une production et une consommation responsables** » regroupe les enjeux relatifs à la mutation écologique de l'économie locale, au développement de l'économie sociale et solidaire, au tourisme durable, au développement d'une commande publique responsable.

À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur l'**accès à la santé** (ODD 3), l'**accès à des emplois décent**s (ODD 8), et une **consommation et une production durables** (ODD 12) est élevée.

Au regard des actions conduites, on note également une contribution aux objectifs de développement durable sur l'**accès à une éducation de qualité** (ODD 4), au regard des actions de sensibilisation dans les écoles et les crèches (sensibilisation au tri déchets), la **lutte contre le changement climatique** (ODD 13), au regard des actions sur le numérique responsable pour réduire l'impact carbone du numérique (reconditionnements et dons de matériels informatiques), et enfin sur les **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD 17), au regard des actions conduites avec les acteurs économiques du territoire.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



20 808 EMPLOIS **DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE** **ET SOLIDAIRE**

à Bordeaux en 2018
sur 190 022 emplois
SOIT 11% (sur la métropole,
36 515 en 2015 et 38 514
en 2018)

(Source : INSEE FLORES-2018)



34% DE PRODUITS **ISSUS DE L'AGRICULTURE** **BIOLOGIQUE**

dans la restauration
collective en 2020
(Source : SIVU Bordeaux-Mérignac)



23 % DES MARCHÉS **DE + DE 90 000 €** **DE LA VILLE DE BORDEAUX**

intègrent des clauses
environnementales en 2020

LA CONSOMMATION EN CHIFFRES AUJOURD'HUI À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



33 % DES ÉMISSIONS DE GES
liées à la consommation



14,5 % DES ÉMISSIONS DE GES
liées à l'alimentation



1,8 % SEULEMENT DES PRODUITS
ALIMENTAIRES CONSOMMÉS
sont d'origine locale



3 000 km PARCOURUS EN MOYENNE
par les produits avant d'être mangés



150 000 TONNES D'ALIMENTS
passent au Marché d'intérêt national
de Brienne de Bordeaux chaque année

Actions, projets, démarches 2020

ACCOMPAGNER LA MUTATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La ville de Bordeaux compte **24 marchés de plein air, 4 marchés de bouquiniste, 4 marchés de brocante et un marché couvert.**

Afin d'augmenter la part de producteurs locaux, aujourd'hui à 10%, présents sur ces marchés, les emplacements vacants ont été bloqués pour être **réservés aux producteurs locaux**. En 2020, deux nouveaux **marchés de producteurs** ont été créés et les deux marchés bio ont été accompagnés afin d'accueillir davantage de producteurs locaux.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE

⇒ **Marché de Noël de l'économie sociale et solidaire en ligne**

En décembre 2020, le marché de l'économie sociale et solidaire (ESS) prévu physiquement place Pey-Berland avec une quinzaine d'acteurs locaux de l'ESS a été remplacé par un **marché de Noël en ligne** en raison du contexte sanitaire. Une plateforme marketplace de Noël a permis d'accompagner les acteurs de l'ESS. L'objectif était de favoriser une autre manière de consommer, en achetant local et responsable. **Le budget consacré s'est élevé à 20 184 € TTC.**

⇒ **Forum « Bordeaux inventer demain »**

« Bordeaux inventer demain » est un événement organisé par la Ville de Bordeaux dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire. Il a vocation à valoriser les acteurs de la transition écologique et à proposer au grand public des ateliers pratiques pour se reconverter ou entreprendre dans l'ESS et l'économie circulaire.

En 2020, l'évènement « Bordeaux inventer demain » s'est déroulé majoritairement en visio-conférence avec notamment **416 personnes en simultané pour la conférence d'ouverture et 124 pour le 1^{er} atelier.** Les ateliers suivants ont également été proposés : se reconverter dans l'économie circulaire sociale et solidaire, entreprendre, financer son projet.

ENCOURAGER LES INITIATIVES ASSOCIATIVES

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a fortement impacté l'activité des associations en 2020 aussi bien sur la fréquentation des salles (fermeture administrative) que sur la partie événementielle. Face à cette situation inédite, de nouvelles actions et les événements ont été proposés sous format numérique.

Ainsi, **23 formations et ateliers proposés aux acteurs associatifs ont été maintenus et adaptés aux circonstances sous forme de visio-conférence** principalement.

De plus, la **page Facebook du LABB** (lieu des associations et des bénévoles bordelais) a été utilisée, depuis le 1^{er} confinement, pour des publications régulières à destination des associations. L'objectif était d'assurer une continuité de service pour les acteurs du monde associatif en les informant, en gardant le lien, en témoignant de leurs actions et de l'adaptation de leur mission pendant la crise sanitaire. La page comptait plus de **4 608 abonnés** à la fin de l'année 2020.

Enfin, l'accompagnement des associations a été également assurée au niveau de l'accueil téléphonique : **plus de 10 827 appels ont été reçus sur la période de fermeture**. De plus, une foire aux questions a été mise en place sur le site Internet de la Ville afin d'informer les associations sur les circonstances particulières liées à la gestion de leur activité en temps de crise.

La Ville de Bordeaux a également continué son appui financier aux associations.

EN 2020 À BORDEAUX

La Ville de Bordeaux
a recueilli

PLUS DE 490
DEMANDES DE
SUBVENTIONS

représentant un
OCTROI DE

41,60 M€
DE SUBVENTIONS
(contre 41,50 M€
en 2019).

⇒ **Projet de certification ISO 20121**

En 2020, **l'office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux s'est engagé pour le tourisme durable** à travers la certification ISO 20121, qui concerne le management durable de l'activité événementielle. Elle met à la disposition des différents organisateurs d'événements une ligne de conduite à respecter afin de maîtriser son impact environnemental, social et économique. Cette certification vise à fédérer tous les acteurs du tourisme dans une démarche éco-responsable. Les grands événements, tels que la fête du vin ou la fête du fleuve, seront organisés en ce sens.

⇒ **Ouverture d'une rubrique « Bordeaux, destination durable » sur le site Internet de l'office du tourisme**

L'office du tourisme a inauguré une rubrique dédiée au tourisme durable sur son site Internet : « Bordeaux, destination durable ». De nombreux lieux et activités respectueux de l'environnement y sont recensés : vignobles, restaurants et visites guidées. On y retrouve toute l'information concernant les lieux labellisés, les activités peu polluantes et les moyens écologiques pour pratiquer la ville le temps d'un séjour.

⇒ **Parcours UNESCO de 4,2 km à Bordeaux**

En 2020, un parcours urbain de 8 étapes et de 4,2 km a été créé pour découvrir les monuments de la ville, classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008. En passant notamment par la place de la Bourse, la porte Cailhau ou le palais Rohan, le parcours permet d'admirer l'architecture et les paysages urbains de ce centre historique qui n'a cessé d'évoluer à travers les années.

⇒ **Inauguration du 2^{ème} train électrique touristique**

Afin de s'intégrer dans une démarche de tourisme durable, un 2^{ème} petit train touristique électrique a été mis en service en janvier 2020, 6 mois après l'acquisition d'un premier train. Au départ des allées Tourny, c'est aujourd'hui deux petits trains électriques qui déambulent dans la ville pour faire découvrir les monuments et paysages urbains du centre historique.

⇒ **Électrification de 4 postes à paquebots**

Dans le cadre du programme d'électrification des pontons du quai des Chartrons, 4 pontons électriques ont été mis en service en 2020. C'est ainsi 8 bateaux qui pourront bénéficier des services simultanément. Cette démarche vise à réduire la consommation d'énergies fossiles, ainsi que les pollutions engendrées par la circulation fluviale tout en permettant aux bateaux de s'alimenter en électricité à l'arrêt.

ENGAGER LES STRUCTURES MUNICIPALES DANS UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE, INCLUSIVE ET RESPONSABLE

⇒ Dans les écoles

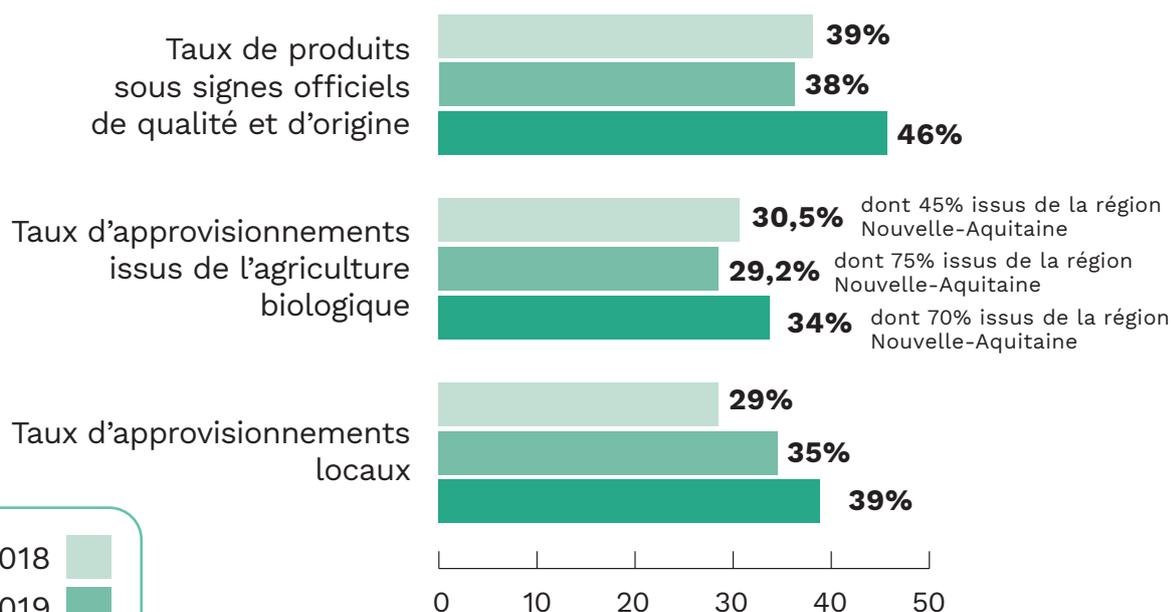
La cuisine centrale de Bordeaux-Mérignac (le SIVU) et les restaurants scolaires sont engagés dans une politique d'achat de qualité et local.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le SIVU Bordeaux-Mérignac a obtenu le renouvellement de son label ECOCERT en cuisine de niveau 2 sur 3. Ce niveau d'exigences reconnaît qu'une démarche durable est déjà en place et qu'au moins 30% de produits bio sont déjà intégrés dans les menus.

Malgré le contexte de crise sanitaire qui a entraîné une chute de l'activité de l'établissement, les objectifs de la politique d'achats responsables ont été atteints tant sur les approvisionnements de produits sous signes officiels de qualité et d'origine que sur les produits issus de l'agriculture biologique.

De plus, l'évolution des menus a été engagée pour en réduire l'empreinte carbone tout en proposant une alimentation saine et répondant aux besoins nutritionnels. Un menu végétarien a été proposé par semaine pour tous les enfants ainsi qu'une alternative quotidienne sans viande. 9 nouvelles recettes végétariennes ont également été réalisées. Enfin, toutes les écoles sont désormais équipées en table de tri, l'objectif est d'atteindre 100% de tri des biodéchets d'ici 3 ans.

L' APPROVISIONNEMENT AU SEIN DE LA CUISINE CENTRALE DU SIVU BORDEAUX-MÉRIGNAC ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX



Source : SIVU Bordeaux-Mérignac

CORRESPONDANCE CONSOMMATION DE VIANDE / ÉMISSIONS DE CO₂



Agneau
39 kg
de CO₂ émis



Bœuf
27 kg
de CO₂ émis



Porc
12,1 kg
de CO₂ émis



Dinde
10,9 kg
de CO₂ émis



Poulet
6,9 kg
de CO₂ émis

Source : rapport de la FAO 2013

ÉVOLUTION DES VOLUMES D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE (EN KG)

	2018	2019	2020
 Bœuf label rouge	32 735	30 552	25 571
 Bœuf bio	4 357	3 941	9 244
 Veau bio	23 263	28 355	19 121
 Agneau LR	5 480	1 524	474
 Agneau Bio	1 546	2 584	173
 Volaille	23 538	19 975	0
 Volaille Bio	42 077	146 739	40 246
 Porc Label Rouge	22 761	21 572	17 113
 Charcuterie		206	4 641
 Charcuterie Bio	103 958	65 037	9 242
TOTAL	259 714	320 484	125 825

Source : SIVU Bordeaux-Mérignac

⇒ Dans les crèches municipales

En novembre 2020, le marché pour les 13 crèches en liaison froide a été relancé permettant un passage, à partir de janvier 2021, à 50% de produits issus de l'agriculture biologique ainsi qu'une évolution vers un menu avec 4 composantes (entrée ou dessert enlevé) au lieu de 5 pour éviter le gaspillage alimentaire. Pour les autres crèches, la part de produits issus de l'agriculture biologique est pour le moment à hauteur de 20%.

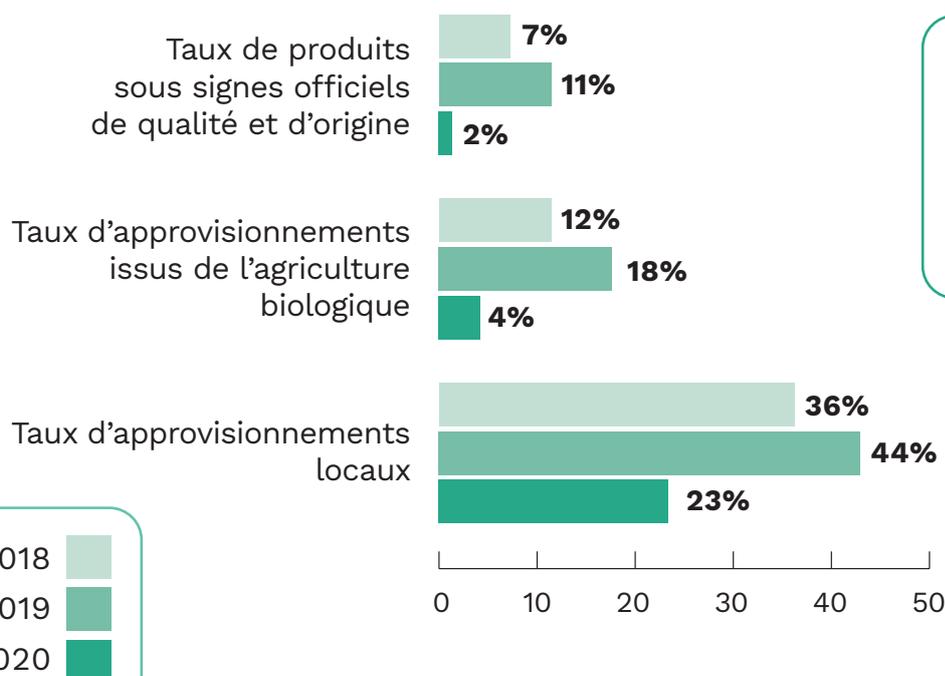
Dans le cadre de la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec Bordeaux Métropole, le personnel de 7 crèches a été formé. Durant une semaine, une pesée quotidienne a été mise en place (livré, produit, jeté). Ce premier diagnostic a permis de définir un plan d'actions pour l'année 2021. De plus, le tri des biodéchets a été mis en place en 2020 dans 3 crèches.

Enfin, la vaisselle a été remplacée progressivement par du verre et de l'inox en 2020 et se poursuivra en 2021.

⇒ À la cité municipale

La cité municipale de Bordeaux rassemble dans un même bâtiment environ 850 agents des services de la mairie, du CCAS et de Bordeaux métropole. Il héberge un espace de restauration pour le personnel et permet de proposer jusqu'à 1 000 repas par jour.

ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX AU SEIN DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE LA CITÉ MUNICIPALE



DE PLUS, LE CHOIX DE PLATS VÉGÉTARIENS EST CROISSANT D'ANNÉE EN ANNÉE, PASSANT DE 5% EN 2018 À 10% EN 2020.

DÉVELOPPER LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

La commande publique constitue un levier économique majeur pour accompagner les transitions écologiques et sociales, et améliorer l'efficacité de la dépense publique. C'est aussi un moyen de valoriser les entreprises qui s'engagent volontairement sur le plan environnemental et social.

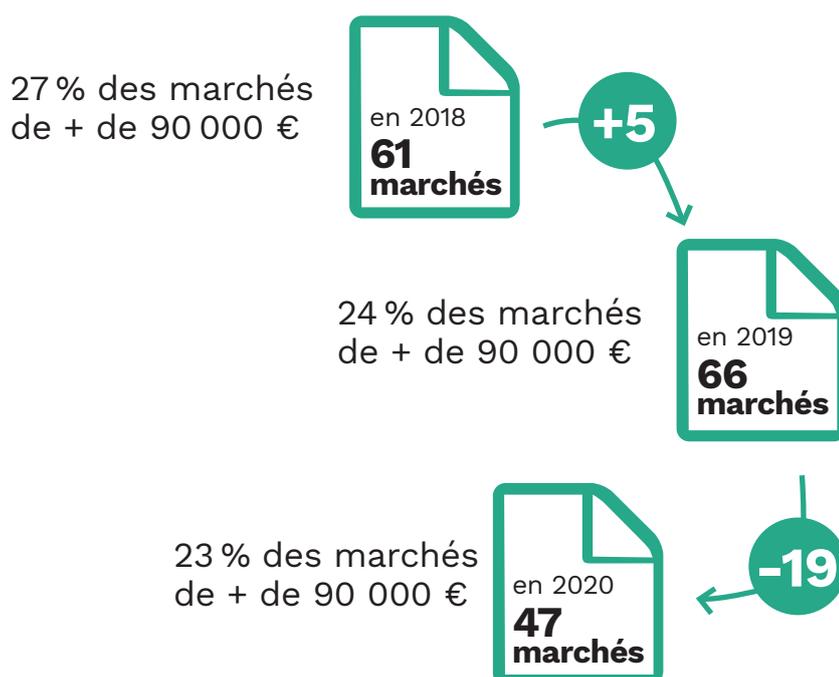
Les actions engagées dans ce domaine par la Ville de Bordeaux sont regroupées au sein du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). En 2020, le 1^{er} SPASER a été évalué sur la période 2017-2020. Cette évaluation a permis de mettre en valeur de nombreuses avancées et des points d'amélioration.

De plus, dans le cadre d'un dispositif mis en place par l'Etat, les 5 marchés innovants suivants ont été conclus pour la Ville de Bordeaux sur la période 2019-2021 :

- Accompagnement entrepreneurial des structures de l'ESS
- Fourniture et installation de mobilier urbain innovant de végétalisation pour la Ville de Bordeaux
- Acquisition de données patrimoniales pour la flèche Saint-Michel
- Conception de cartographies et de données statistiques basées sur un modèle d'intelligence artificielle géolocalisé
- Fourniture d'un produit virucide desinfectant plus

En raison du contexte sanitaire, une baisse est à noter sur l'année 2020 sur le nombre de marchés passés.

MARCHÉS EN FAVEUR DES ACHATS RESPONSABLES PART / NOMBRE DES MARCHÉS FORMALISÉS DE PLUS DE 90 000 € INTÉGRANT DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES



LIMITER L'IMPACT CARBONE DU NUMÉRIQUE

Le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et **2 % des émissions au niveau national**. Si cette part demeure modeste comparativement à d'autres secteurs, la croissance annuelle de la consommation du numérique (volume de données, terminaux, etc.) doit nous interroger.

Selon le pré-rapport de la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique du Sénat, les émissions en GES du numérique pourrait augmenter de manière significative si rien n'est fait pour en réduire l'empreinte : **+ 60 % d'ici à 2040**, soit 6,7 % des émissions de GES nationales.

Aussi, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole grâce à son service commun s'engagent depuis juillet 2020 à définir et développer une nouvelle gouvernance au sein de ses services pour rendre son système d'information plus soutenable.

PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DURABLE

1

Former,
communiquer
en interne,
en externe

2

Être transparent
sur la mesure
de l'empreinte
environnementale
des services
numériques

3

Être sobre dans
l'usage des
services et des
équipements
numériques

4

Utiliser des
services
numériques
partagés durables

5

Partager ses
connaissances

6

Réutiliser,
réparer, recycler
les équipements
utilisés

7

Optimiser
l'utilisation
des ressources,
minimiser
la pollution

8

Concevoir des
équipements,
des services
réparables,
réutilisables

9

Choisir des
fournisseurs
qui appliquent
ces principes

Source : Schiffproject, rapport décarboner l'administration

➔ Limiter les consommables

Paradoxalement, le développement du numérique ne s'est pas accompagné d'une diminution de la consommation de papier, qui représente 75 % des déchets de bureau. En France, chaque salarié consomme annuellement 70 à 85 kg de papier, soit l'équivalent de 3 ramettes par mois. Consommer le papier de manière plus responsable permet de réduire son empreinte sur les forêts et l'environnement*.

*Source ADEME, <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/174/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf?modal=false>



IMPACT

**UNE RAMETTE
80G/M² A4**
hors utilisation et fin
de vie

KG EQ CO₂

2,29

**IMPRESSION
MOYENNE/MOIS/
SALARIÉ**
≈ 3 ramettes

KG EQ CO₂

6,87

X3 =

Sources : GREEN TECH - NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE
ecoresponsable.numerique.gouv.fr

En 2020, la quantité de papiers et cartons collectée est en très nette baisse par rapport aux années précédentes en raison des confinements. 100% de la collecte est recyclée.

COÛT ET TONNAGE ANNUEL D'ACHAT DE PAPIERS

42 222 €

35 t

2019

51 075 €

40 t

2020

TONNAGE DE PAPIERS ET CARTONS COLLECTÉS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

179 t

2019

125 t

2020



VOLUME ANNUEL D'IMPRESSIONS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE BORDEAUX

2019

Nombre d'impressions	Noir et Blanc	Couleur
	15 695 171	3 944 002
Total	19 639 173	
Impact	89 947 kg eq CO₂	
Soit	 466 047 km en voiture	 681 416 667 Litres d'eau du robinet
	 176 367 Repas végétarien	 12 389 Repas avec du boeuf

2020

Nombre d'impressions	Noir et Blanc	Couleur
	11 830 088	2 562 344
Total	14 392 432	
Impact	69 917 kg eq CO₂	
Soit	 362 264 km en voiture	 529 674 242 Litres d'eau du robinet
	 137 092 Repas végétarien	 9 630 Repas avec du boeuf
Soit	20 tonnes eq CO₂ économisées en 2020 =	
	 103 627 km en voiture	 151 515 152 Litres d'eau du robinet

Source : <https://monconvertisseurco2.fr>

⇒ Recycler et reconditionner le matériel réformé

Au-delà des gaz à effet de serre et dans un pays où la consommation énergétique est relativement décarbonée, il est également nécessaire d'**élargir la question de l'empreinte environnementale du numérique** à l'ensemble du cycle de vie des réseaux, des équipements et des terminaux en adoptant une approche multicritère (terres rares, eau, énergie primaire...) mais également en prenant en compte leur **durée de vie** et les conditions de leur **recyclage**.

Chaque année, la Ville, via son service commun, met à la réforme un certain nombre d'équipements informatiques. Depuis 2018, ils sont recyclés et/ou reconditionnés par une entreprise girondine Ecomicro.

80% des volumes ont été recommercialisés à des prix éco-responsables et solidaires notamment pour fournir des acteurs locaux.

En 2020 :

- Association PIMMS Bordeaux : 15 unités centrales + 15 écrans (équipement d'une salle informatique)
- Association PIMMS Cenon : 1 ordinateur portable
- GIP Bordeaux Médiation : 4 unités centrales + 4 écrans
- Le Relais Gironde : 1 unité centrale + 5 écrans
- GPV (Grand projet des villes) rive droite : 85 écrans + 85 claviers/souris

De plus, un grand nombre de ces matériels sont destinés à l'équipement d'acteurs privés TPE/PME et artisans dans le cadre de lancement d'entreprises ou d'équipement éco-responsables.

NOMBRE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE RÉFORMÉ

ANNÉE 2019

MAIRIE
DE BORDEAUX

1 587

(28% du
service
commun)

SERVICE COMMUN
BORDEAUX MÉTROPOLE*

5 664

ANNÉE 2020

MAIRIE
DE BORDEAUX

1 434

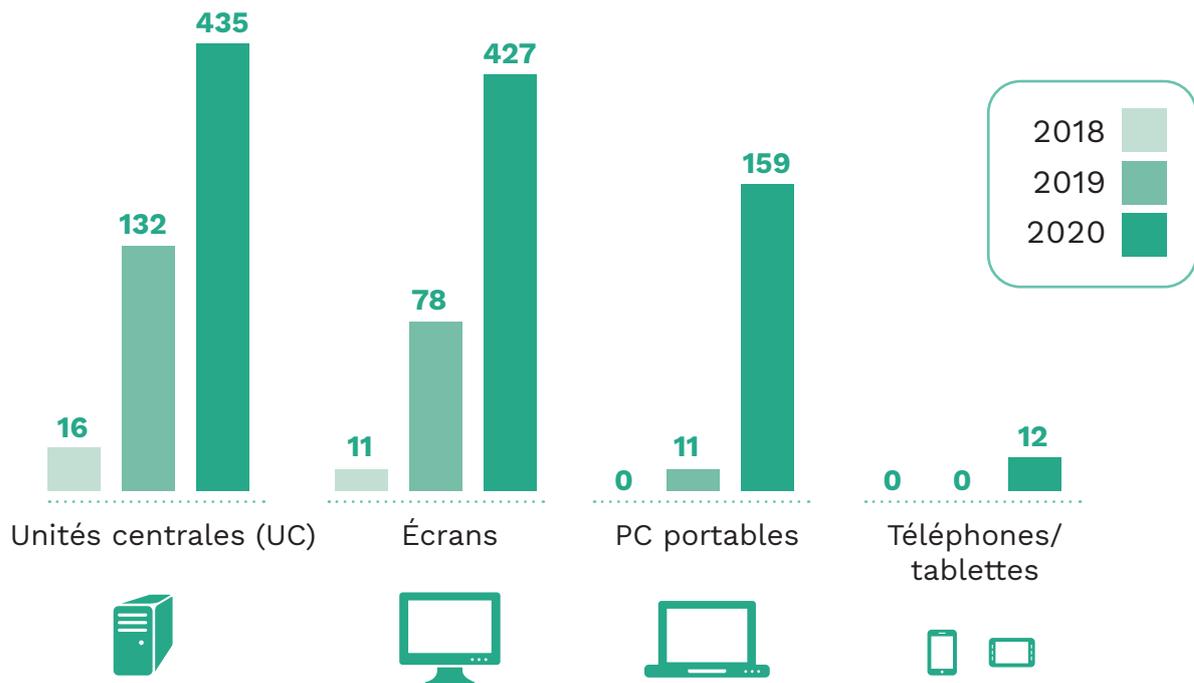
(28,8% du
service
commun)

SERVICE COMMUN
BORDEAUX MÉTROPOLE*

4 970

*comprenant Bordeaux Métropole et toutes les communes ayant mutualisées y compris Bordeaux et le CCAS

QUANTITÉS DE PRODUITS RECONDITIONNÉS PAR ANNÉE ET CATÉGORIE (BILAN 2018-2020 DU MARCHÉ ECOMICRO)



En termes de dons, un effort particulier a été fait en 2020 pour répondre à la demande dans le contexte de crise sanitaire. Ainsi, 20% des volumes remis sur le marché ont été réalisés sous forme de dons. De façon courante, 10 % du volume reconditionné est destiné au don, et permet de préserver le modèle économique de façon durable.

DONS RÉALISÉS EN 2020



ORDINATEUR FIXE AVEC ÉCRAN

50

AOGPE

130

INSTITUT DON BOSCO

200

1 PC POUR TOUS

6

AGINUM

TOTAL = 386



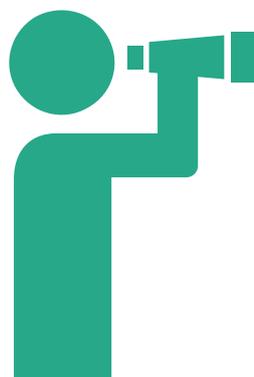
ORDINATEUR PORTABLE

20

INSTITUT DON BOSCO

Les **perspectives**

- Accompagnement aux mutations économiques : réalisation d'une cartographie sur les enjeux économiques intégrant les impacts écologiques, développement d'un outil d'auto-évaluation sur l'engagement RSE, organisation de conférences
- Réalisation d'un diagnostic dans l'ensemble des quartiers de la ville pour identifier de nouveaux lieux d'implantation de marchés ou de points gourmands
- Création de nouveaux marchés de producteurs
- Installation d'un maraîcher à la ferme située au Haillan
- Lancement d'actions pour une Ville circulaire
- Lancement du label bâtiment frugal visant à promouvoir un bâtiment préservant les espaces de nature existants, adapté au territoire, tourné vers les filières locales, soucieux de l'usage et de la qualité de vie de ses occupants, tout en réduisant les impacts climatiques
- Mise en œuvre du SPASER 2021-2026
- Cadeaux de Noël des enfants des agents de la Ville, du CCAS, de l'Opéra et de l'EBABX 100% fabriqués en France ou en Europe et dégenrés
- Mise en place d'une mesure dynamique de l'empreinte carbone des services numériques et mise en œuvre d'une stratégie numérique responsable
- Déploiement du tri sélectif à l'Hôtel de Ville et à la Cité municipale
- Finalisation du plan d'action « Zéro plastique à usage unique »



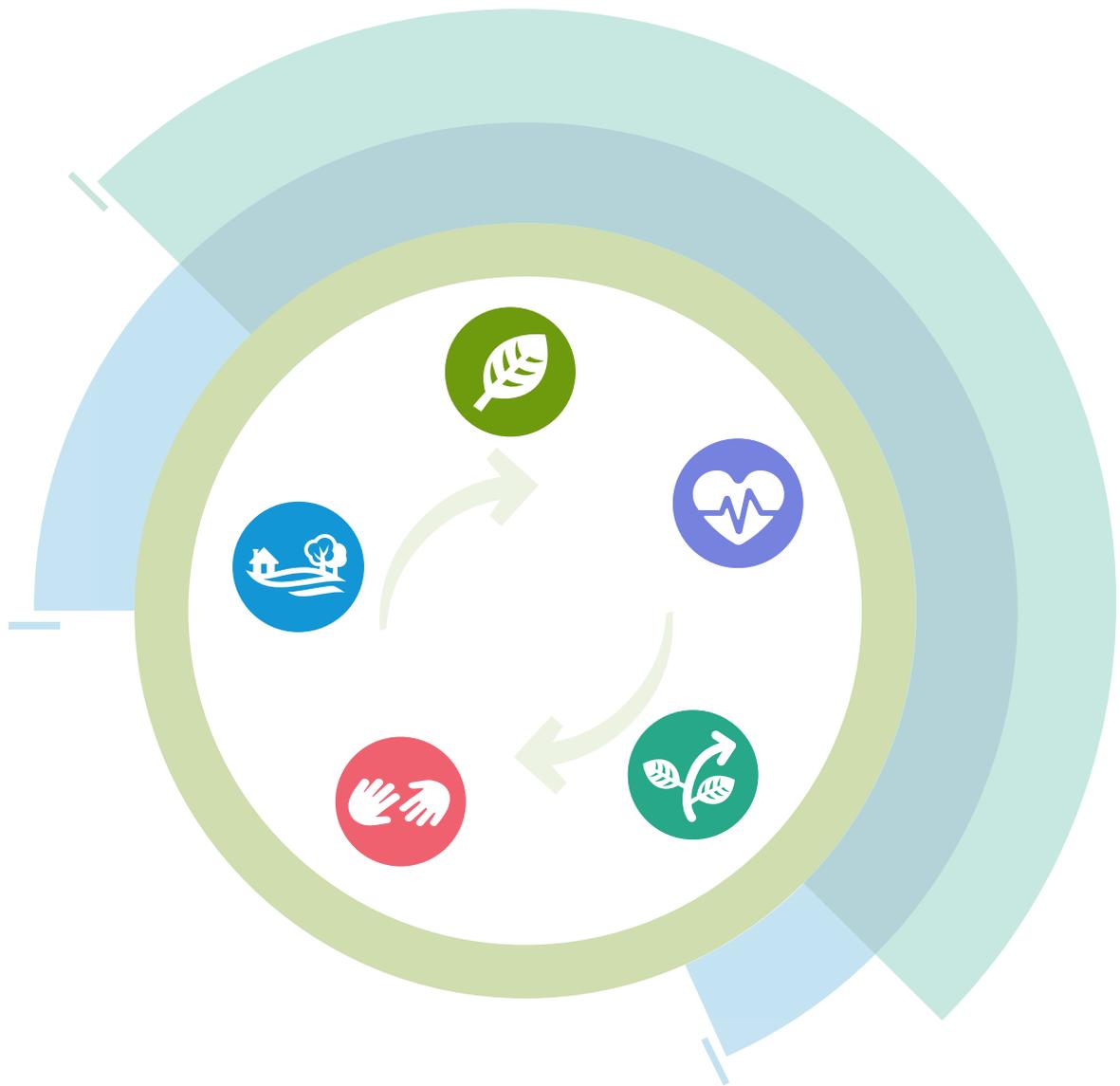


TABLEAU INDICATEURS

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Agriculture/ Alimentation	Part des produits locaux dans la restauration collective publique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	%	Bdx	39	35	29	23
Agriculture/ Alimentation	Volume total d'approvisionnement en viande (SIVU Bordeaux-Mérignac)	kg	Bdx	125 825	320 485	259 715	0
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de trafic	µg/m ³	Bastide	16	20	19	22
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	31	40	40	
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de fond	µg/m ³	GrandParc	12	14	15	16
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	Bastide	16	17	19	20
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	21	22	25	
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de fond	µg/m ³	GrandParc	16	18	17	19
Air	Concentration moyenne annuelle PM2,5 - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	10			
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour l'Ozone (O3)	Nb	Bdx	0	0		
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour le dioxyde d'Azote (NO₂)	Nb	Bdx	0	0		
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour tous les polluants confondus	Nb	Bdx	0	0		
Aménagement	Part des surfaces agricoles et naturelles dans le PLUi	%	Bdx	20,6			20,6
Aménagement	Nombre de projets d'aménagement étudiés avec l'outil SCORE ICU	Nb	Bdx	0	4	6	0
Aménagement	Surface de la zone piétonne	ha	Bdx	74,2	73	64	

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Climat	Emissions de gaz à effet de serre annuelles du territoire (Scopes 1 et 2)	Te-qCO ²	Bdx		586	594	592
Déchets	Nombre de composteurs partagés installés	Nb	Bdx	26	24	9	10
Déchets	Nombre de composteurs individuels distribués	Nb	Bdx	402	477	560	828
Eau	Consommation d'eau sur le territoire	m3	Bdx		15 849 923	15 395 218	15 004 568
Énergie	Consommation énergétique territoriale, corrigée des variations climatiques	GWh	Bdx		3 835	3 903	3 837
Énergie	Consommation énergétique de l'éclairage public	MWh	Bdx	16 504	17 157	17 541	17 675
Énergie	Consommation annuelle énergétique de l'éclairage public par point lumineux	kWh/point lumineux	Bdx	447	446,91		
Énergie	Dépenses énergétiques - éclairage public	M€	Bdx	2,473	2,439	2,485	2,411
Énergie	Nombre de points lumineux	Nb	Bdx	38 272	38 390	37 734	37 822
Énergie	Part des énergies renouvelables dans la consommation	%	Bdx		18,3	16	15,9
Énergie	Production d'énergie renouvelable globale du territoire	MWh	Bdx		38 617	35 108	23 299
Énergie	Linéaires de réseaux de chaleur	km	Bdx		34,7	24,4	20
Énergie	Consommation d'énergie finale des bâtiments publics (corrigée des variations climatiques)	MWh	Bdx	76 727,68	64 906,59	74 796,54	73 627,72
Énergie	Dépenses énergétiques - bâtiments	M€	Bdx	6,22	6,16	6,16	6,36
Énergie	Emissions GES des bâtiments publics	Te-qCO ²	Bdx	11 712,22	10 556,5	9 085	13 008,48
Énergie	Part des achats d'électricité renouvelable pour les bâtiments publics	%	Bdx	100			
Énergie	Consommation annuelle de carburant	L	Bdx	160 257	200277		465 572

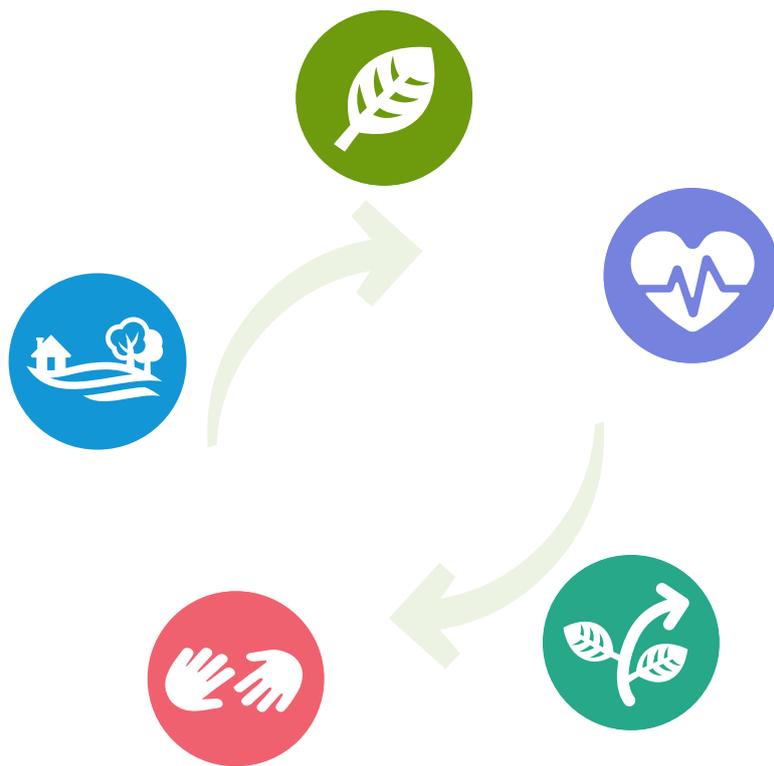
Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Énergie	Consommation d'eau des bâtiments publics	m3	Bdx	226 234	333 429		
Énergie	Nombre de conseils donnés par les conseillers rénovation	Nb	Bdx	1 364	1 372	728	
Énergie	Nombre de projets aidés financièrement pour la rénovation énergétique en habitat individuel	Nb	Bdx	74	45	35	32
Énergie	Nombre de logements aidés pour une rénovation en habitat individuel dans le cadre du Programme d'Intérêt Général	Nb	Bdx	56			
Énergie	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique en habitat individuel	€	Bdx	162 797	98 790	26 127	24 100
Énergie	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique en habitat individuel	€	Bdx	1 104 574	536 313	165 800	161 090
Énergie	Nombre de copropriétés accompagnées	Nb	Bdx	45			
Énergie	Nombre de logements en copropriétés accompagnées	Nb	Bdx	2 316			
Énergie	Nombre de copropriétés aidées pour la rénovation énergétique	Nb	Bdx	3			
Énergie	Nombre de logements aidés pour la rénovation énergétique des copropriétés	Nb	Bdx	87	37		
Énergie	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique des copropriétés	€	Bdx	26 835	47 083	183 388	
Énergie	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique des copropriétés	€	Bdx	0	37 787	523 966	
Énergie	Nombre de ménages accompagnés dans le cadre du SLIME	Nb	Bdx		846	535	
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de bandes cyclables	km	Bdx	84	84,3	84,1	87

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de pistes cyclables et voies vertes	km	Bdx	38	35,5	35	36
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de couloir bus	km	Bdx	16	16	16	13
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones 30	km	Bdx	112	81	67	56,6
Mobilité	Aménagements cyclables - Double sens cyclable	km	Bdx	15	15,5	17,9	13,25
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones de rencontre	km	Bdx	34	24	22	17,6
Mobilité	Aménagements cyclables (total)	km	Bdx	346	302,9		
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire d'espaces partagés avec les piétons	km	Bdx	47	38,1	38	34
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Arceaux	Nb	Bdx	20 800	17 700	14 800	12 600
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de grande capacité	Nb	Bdx	1 930	1 830	1 752	
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de moyenne capacité	Nb	Bdx	102	102	102	
Mobilité	Nombre total de stationnements vélos	Nb	Bdx	22 832	19 632	16 654	12 600
Mobilité	Nombre de prêts de vélo réalisés par le réseau des maisons des mobilités	Nb	Bdx	2 125	1 747	1 686	
Mobilité	Nombre d'arceaux vélos	Nb	Bdx	10 400	8 850	7 400	6 300
Mobilité	Part modale Marche	%	Bdx				42
Mobilité	Part modale Vélo	%	Bdx				13
Mobilité	Part modale Transports en commun	%	Bdx				15
Mobilité	Part modale Auto	%	Bdx				29

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Mobilité	Nombre d'aires de covoiturage	Nb	Bdx	6			
Mobilité	Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques (voie publique)	Nb	Bdx	11	11	11	11
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique)	Nb	Bdx	21	21	21	21
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (parcs-relais, Metpark)	Nb	Bdx	142			
Mobilité	Nombre total de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique, parcs-relais, Metpark)	Nb	Bdx	163	0	0	0
Nature	Surface des espaces verts municipaux gérés	ha	Bdx	526,02	482	482	482
Nature	Surface des espaces verts gérés par la Direction des espaces verts	ha	Bdx	482	482	482	482
Nature	Surface des espaces verts gérés par le Pôle territorial de Bordeaux	ha	Bdx	44,02	0	0	0
Nature	Consommation d'eau annuelle des espaces verts	m3	Bdx	147 808	153 275	149 273	143 716
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause maladies)	Nb	Bdx	170	395	326	224
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause vents)	Nb	Bdx	17	132		20
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause autres)	Nb	Bdx	284	8	13	9
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause constructions)	Nb	Bdx	32	12	88	85
Nature	Nombre d'arbres plantés en micro-forêts	Nb	Bdx	0			

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Nature	Nombre d'arbres plantés	Nb	Bdx	846	1604	626	890
Nature	Nombre de fosses réalisées pour la végétalisation des trottoirs	Nb	Bdx	1 190	1 322	1 287	1 250
Nature	Nombre de jardins collectifs	Nb	Bdx	60	57	34	31
Nature	Surfaces labellisées ÉcoJardin	ha	Bdx	259	259	257	257
Participation	Nombre de réunions publiques de participation citoyenne par an	Nb	Bdx	271	159	383	
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail (femmes)	Nb	Bdx	42			
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail (hommes)	Nb	Bdx	18			
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail	Nb	Bdx	60	45	25	
Pilotage	Taux direct emploi handicap	%	Bdx	6,23	7,21	6,41	6,6
Pilotage	Nombre d'agents en TAD (femmes)	Nb	Bdx	945			
Pilotage	Nombre d'agents en TAD (hommes)	Nb	Bdx	417			
Pilotage	Nombre d'agents en TAD	Nb	Bdx	1362			
Pilotage	Nombre de TAD (jours)	Nb	Bdx	54 816,5			
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Énergie-Eau	Nb	Bdx	35	137	137	245
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Déchets	Nb	Bdx	28	17		
Sensibilisation/ Communication	Nombre de personnes sensibilisées aux enjeux environnementaux	Nb	Bdx	411 216	641 370	456 215	449 032
Sensibilisation/ Communication	Nombre de jeux de données en ligne sur le site OPEN DATA	Nb	Bdx	73		76	
Sensibilisation/ Communication	Nombre d'enfants participant au dispositif des JDD	Nb	Bdx	1 212	1 243	2 003	1 104

Thème	Titre	Unité	Entité	2020	2019	2018	2017
Sensibilisation/ Communication	Nombre d'écoles participant au dispositif des JDD	Nb	Bdx	20	17	36	23
Sensibilisation/ Communication	Nombre de visiteurs du jardin botanique	Nb	Bdx	281 393	439 827	455 111	468 842
Sensibilisation/ Communication	Nombre de visiteurs du Muséum sciences et nature	Nb	Bdx	128 583	200 171		
Solidarités	Nombre de bénéficiaires en insertion dans le cadre de la commande publique	Nb	Bdx	496	444	449	450
Solidarités	Nombre d'heures d'insertion dans le cadre de la commande publique	h	Bdx	110 325	115 501	114 732	106 959
Solidarités	Nombre de femmes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	Bdx	383	19	19	26
Solidarités	Nombre d'hommes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	Bdx	113	81	81	74
Solidarités	Part des marchés de +90 000€ en faveur des achats responsables	%	Bdx	23	25	27	23
Solidarités	Nombre de marchés de + 90 000€ en faveur des achats responsables	Nb	Bdx	47	66	61	56
Solidarités	Nombre de marchés innovants conclus	Nb	Bdx	5			
Solidarités	Nombre de logements sociaux neufs agréés	Nb	Bdx	830	1038		
Solidarités	Nombre d'inscrits à l'espace public numérique	Nb	Bdx	523	524	305	
Solidarités	Nombre de détenteurs de Pass Senior	Nb	Bdx	17 486	17 360	15 722	



Rapport de transition
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE

2021

(Sur les données 2020)





Un rapport en évolution

- Document de pilotage et d'évaluation
- Dimension transversale de la transition écologique et sociale
- En articulation avec les autres documents d'évaluation de la Ville
- S'inscrit dans une démarche participative et d'amélioration continue

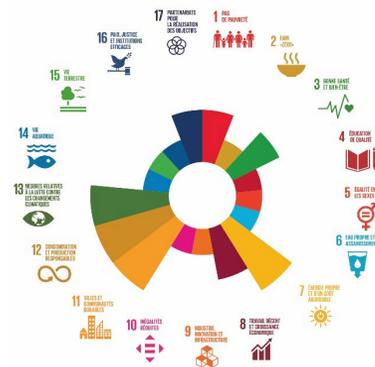
Un rapport accessible à tous

- Couleurs : nombre limité de couleurs, à fort contraste
- Le type d'écriture : caractères lisibles, taille min 12, pas d'italique
- Structure de l'information : plusieurs niveaux de lecture communs aux 5 parties
- Mise en page : texte non justifié, infographies simples

La contribution aux objectifs de développement durable

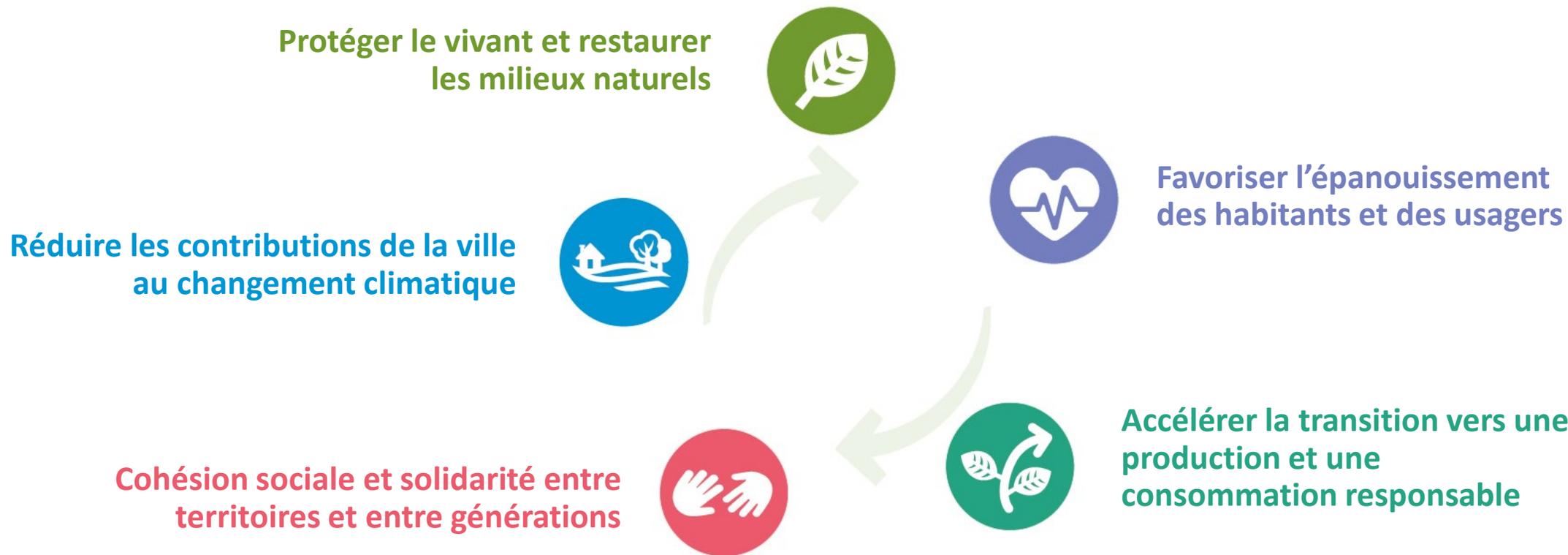


- Réalisation d'une analyse par finalité
- 3 niveaux d'impact
 - Note 1 : impact neutre ou à qualifier
 - Note 2 : impact faible
 - Note 3 : impact fort



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE







Réduire la contribution de la ville au changement climatique

Le constat d'aujourd'hui

BILAN CARBONE TERRITOIRE

2 423 kteq CO₂
en 2020

(2 770 kteq CO₂
en 2019)



PROGRESSION DE 13 %

de la pratique du vélo
en 2020
(hors période de
confinement)

CONSOUMATIONS D'ENERGIE DU TERRITOIRE

3 604 GWh

en 2020

(3835 GWh en 2019)

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION

18,3%

EN 2019
(17,4% en 2018)



Source : ALEC



La vulnérabilité du territoire

Observations

DES VAGUES DE CHALEUR
PLUS FRÉQUENTES

**+11 JOURS
chauds**

par an depuis 1950



TEMPÉRATURES MOYENNES

+ 4 °C

à l'horizon 2100

(+1° en 2030)

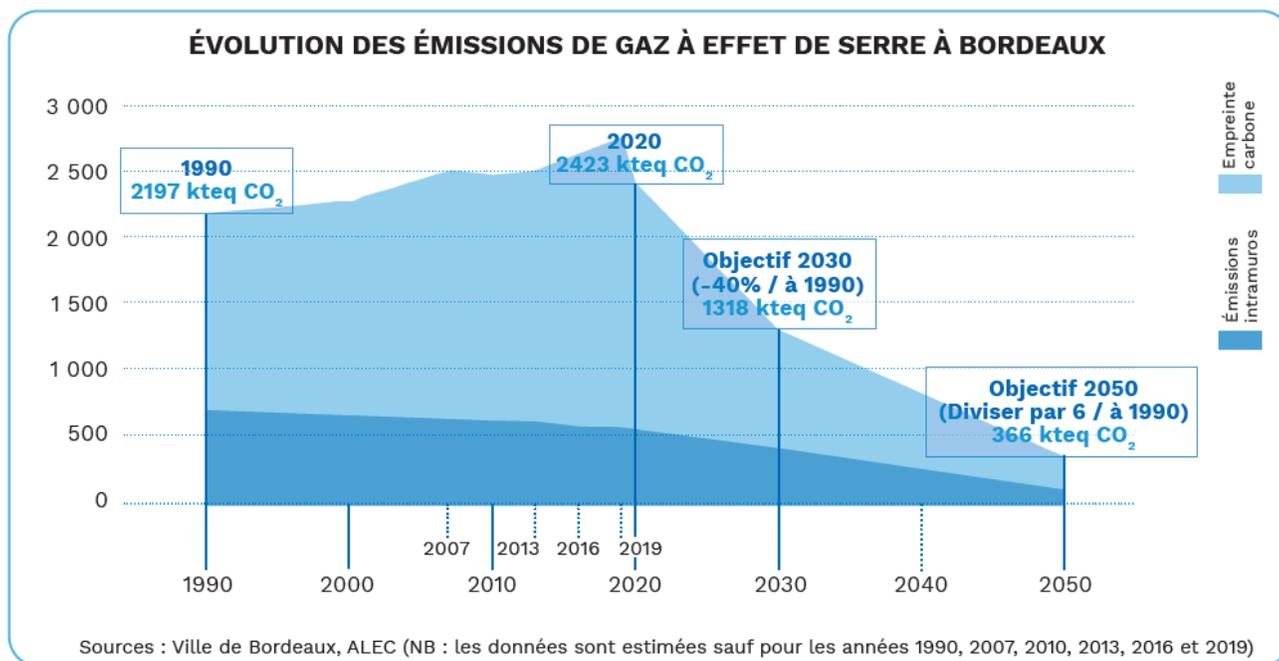


Prévisions



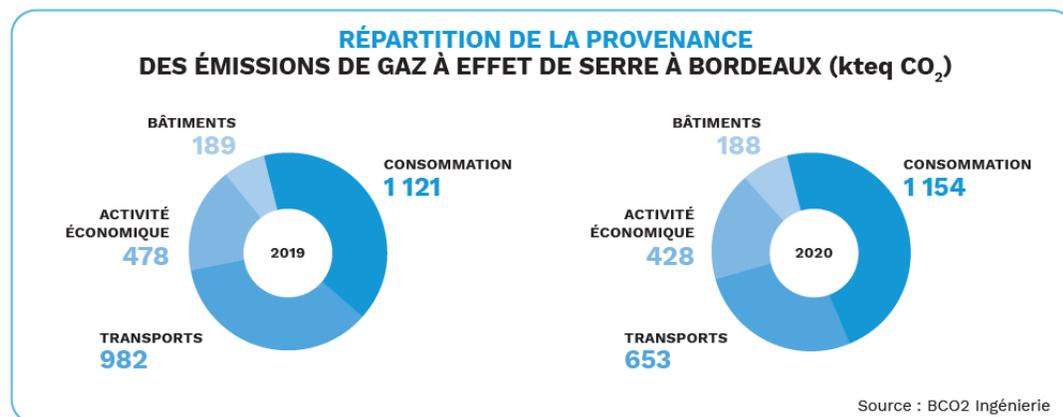
Réduire la contribution de la ville au changement climatique

Le constat d'aujourd'hui



Emissions de gaz à effet de serre

VERS UN FACTEUR 6 EN 2050 SOIT DIVISER PAR 6 LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DE 1990



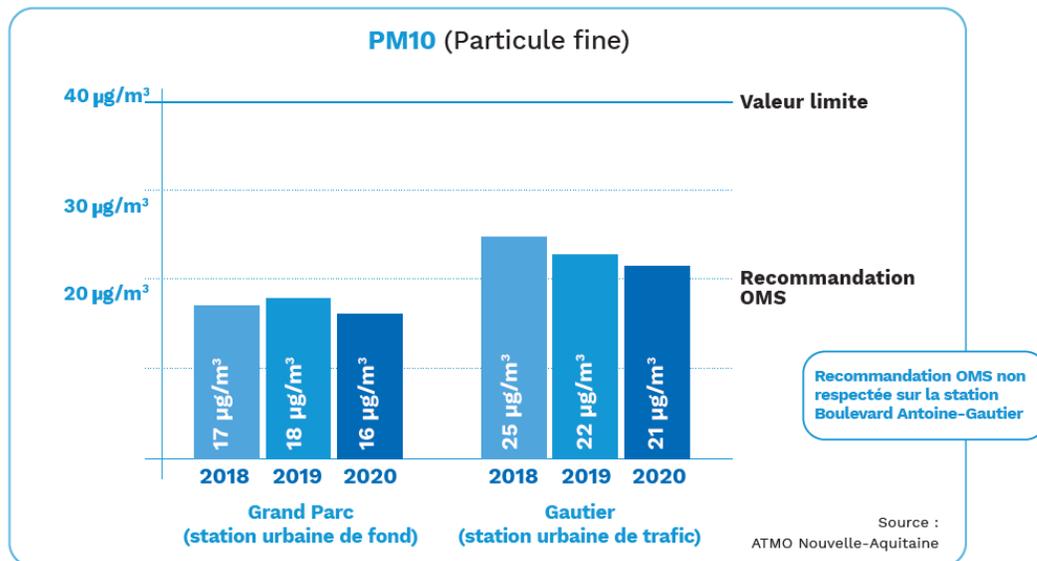


Réduire la contribution de la ville au changement climatique

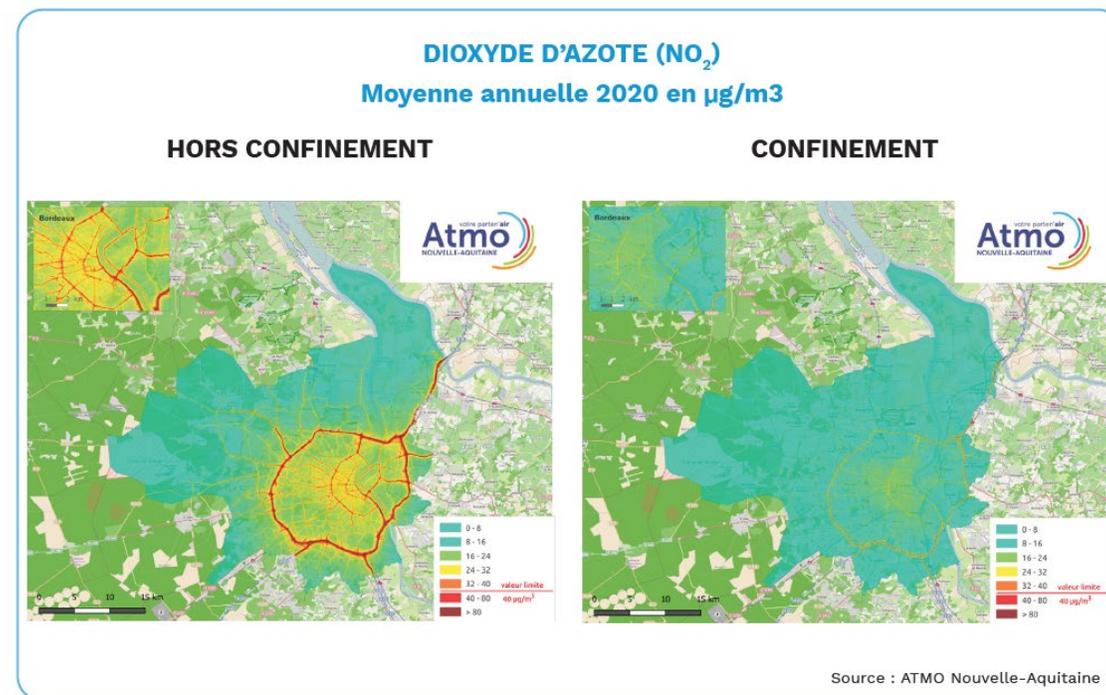
Le constat d'aujourd'hui

Améliorer la qualité de l'air

- NO₂ : Valeur limite annuelle respectée
- PM10 : Recommandation non respectée sur la station Boulevard Antoine-Gautier



Impact des confinements sur la qualité de l'air



- Déclin net des taux de dioxyde d'azote le long des axes routiers
- Impact plus faible sur les PM10 et PM2,5 issues des activités agricoles et du chauffage au bois



Réduire la contribution de la ville au changement climatique

Actions, projets, démarches 2020

Développement des aménagements pour les modes actifs

- + 51,6 km d'aménagements en 2020
- Plan vélo :
 - 80 interventions en 2020
 - Couloirs bus/vélo sur les boulevards
 - Mise en sens unique des cours de la Somme, des rues de Bègles et de Tivoli

EN 2020 :

10 400 ARCEAUX VÉLO
à Bordeaux, soit

20 800 PLACES DE STATIONNEMENT
pour les vélos

2 125 PRÊTS DE VÉLO
réalisés par le réseau des Maisons des mobilités



Aménagements
provisoires

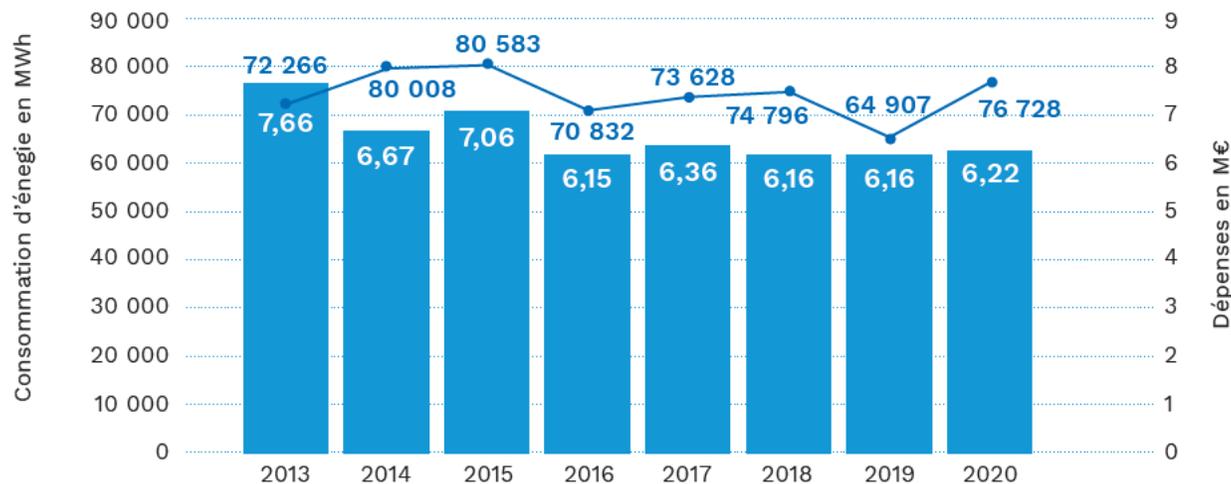
- **15 km** DE COULOIRS BUS/VÉLO ;
- **8 km** D'ÉLARGISSEMENTS DE BANDES CYCLABLES EXISTANTES ;
- **3 km** DE NOUVELLES BANDES CYCLABLES.



Réduire la contribution de la ville au changement climatique

Assurer l'exemplarité en matière de sobriété énergétique

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES DÉPENSES ASSOCIÉES DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX



- Contexte sanitaire : augmentation de la consommation suite à la mise en place du renouvellement systématique d'air dans les bâtiments
- Nouveau groupe scolaire à Bordeaux : Ecole Marie-Curie, référentiel HQE Bâtiment durable 2016
- Déploiement de l'Académie climat énergie à la piscine judaïque de Bordeaux

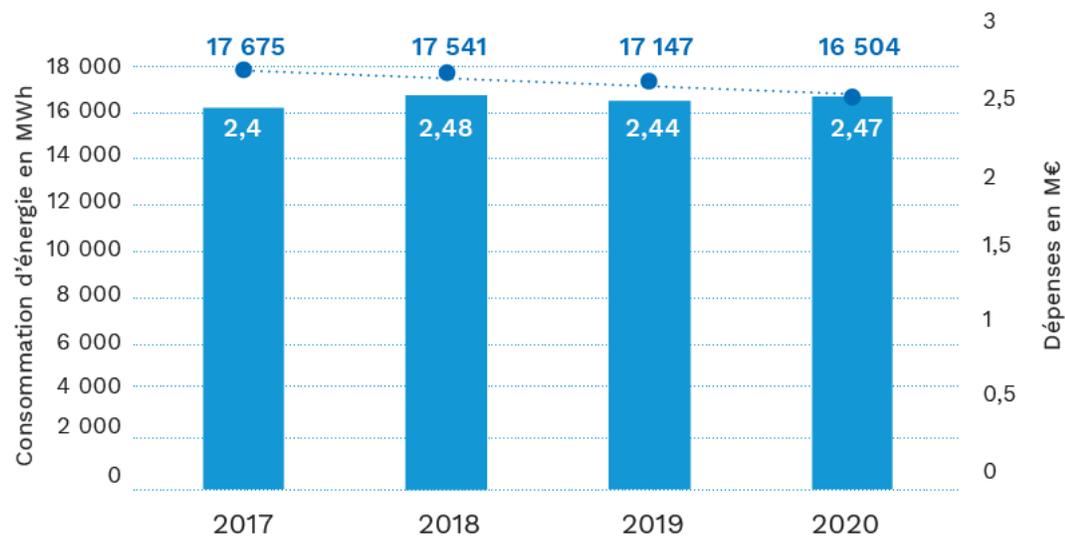




Réduire la contribution de la ville au changement climatique

Optimisation de la consommation énergétique de l'éclairage public

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
1 200 t CO₂

13 %
DES ÉMISSIONS
DU PATRIMOINE
COMMUNAL

UNE FACTURE
ÉNERGÉTIQUE
DE **2,4 M€**



CONSOMMATION
D'ÉNERGIE DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
16 504 MWh
(17 147 MWh en 2019)



NOMBRE DE POINTS
LUMINEUX
38 272
EN 2020
(38 390 en 2019)



CONSOMMATION D'ÉNERGIE
PAR POINT LUMINEUX
431 kWh
PAR POINT LUMINEUX
(447 kWh/point lumineux
en 2019)



Protéger le vivant et restaurer les milieux naturels

Actions, projets, démarches 2020

« Bordeaux grandeur nature »

- Le comité de l'arbre devient le comité nature en ville
- 141 arbres et 448 arbustes fruitiers plantés dans les parcs et jardins
- Grandir nature : des cours d'écoles et de crèches mixtes et déminéralisées
- Préservation du site de la Jallère





Protéger le vivant et restaurer les milieux naturels

Actions, projets, démarches 2020

Grandir nature : les cours buissonnières

- Des cours d'écoles et de crèches mixtes et déminéralisées
- 142 cours concernées
- Evaluation selon 4 critères : végétation et biodiversité, inclusion, accessibilité, état général

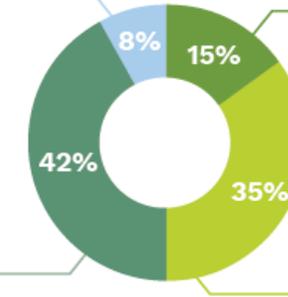
SUITE À L'ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS, LES RÉSULTATS OBTENUS MONTRENT :

Peu de cours sont jugées comme **non prioritaires**

Établissements ayant des cours jugées comme **prioritaires**

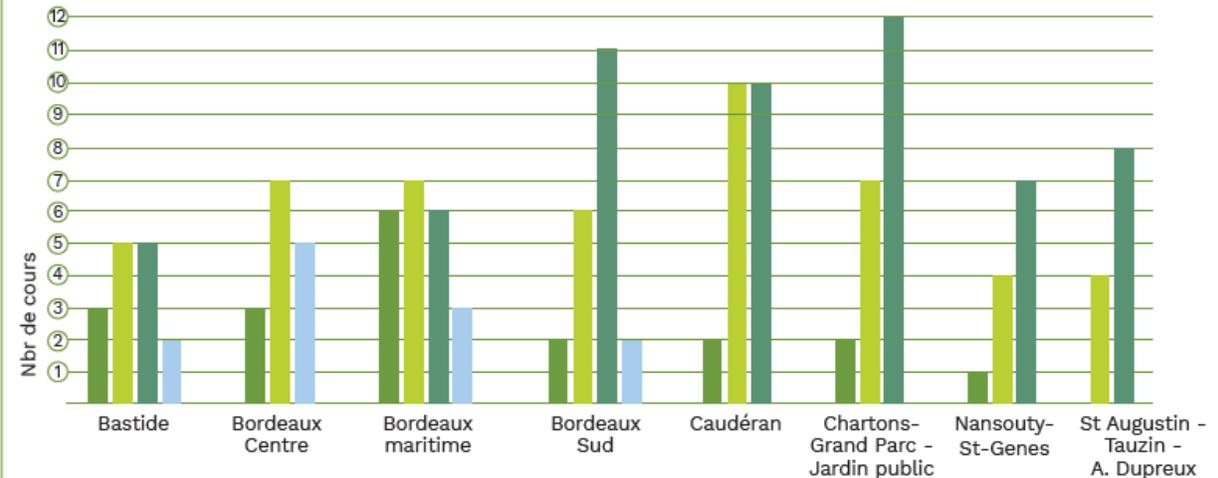
Une forte proportion d'établissements avec des cours où des **actions ponctuelles sont nécessaires**

Une proportion importante mais plus faible d'établissements avec des cours où des **actions importantes sont nécessaires**



■ Cours prioritaires ■ Cours où des actions importantes sont nécessaires ■ Cours où des actions ponctuelles sont nécessaires ■ Cours non prioritaires

RÉPARTITION PAR QUARTIER





Protéger le vivant et restaurer les milieux naturels

Actions, projets, démarches 2020

Faire de Bordeaux une ville respectueuse du vivant

- Plan d'action de régulation non létale
- Accueil de spectacles et d'événements respectueux des animaux
 - Cirque 100% humain accueilli en septembre 2020
- Installation de nichoirs pour les chauves-souris et les hirondelles
 - 200 nichoirs distribués

Préserver et gérer la ressource en eau

- Optimisation de l'arrosage des espaces verts depuis plusieurs années : augmentation des végétaux vivaces, plantes labellisées « végétal local »





Actions, projets, démarches 2020

Améliorer la santé publique et l'accès aux soins

- Mesures relatives à la **crise sanitaire**
 - 257 807 masques distribués
 - 60 bénévoles « ambassadeurs Covid »
 - 333 personnes en situation de précarité accueillies sur 2 560 nuitées
- Mise en place du **conseil de résilience sanitaire**
 - Élus, membres-experts, personnes ressources
 - 4 thématiques traitées : gestion de la pandémie, mesures économiques et sociales, âges et résilience de la cité, enseignement de la crise et invention de l'après
- Mise en place d'un **observatoire des ondes** : surveillance grâce à 3 capteurs
- Remise en service des fontaines à eau pour faciliter l'accès à l'eau potable : **12 fontaines maintenues en service durant l'hiver**



Favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers

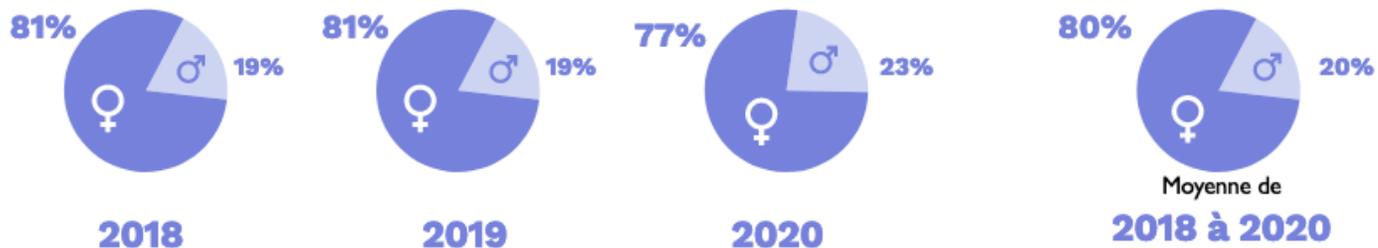
Actions, projets, démarches 2020

Insertion par les clauses sociales dans les marchés publics

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE DE BORDEAUX



BÉNÉFICIAIRES EN INSERTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX (RÉPARTITION FEMME/HOMME ENTRE 2018 ET 2020)



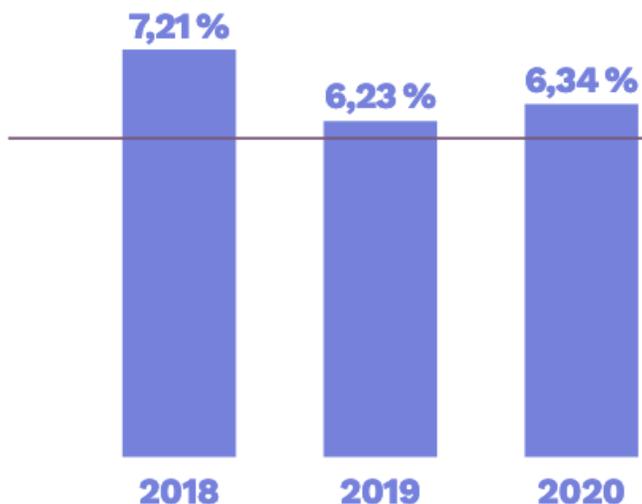


Favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers

Actions, projets, démarches 2020

TAUX DIRECT EMPLOI HANDICAP*

LA VILLE DE BORDEAUX PARTICIPE À L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES.



Norme de **6,22%** selon OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) dans la fonction publique.

↳ Accès aux piscines

Des créneaux dédiés aux personnes en situation de handicap ou souffrant d'affection de longue durée : 10 200 entrées

Mise en accessibilité des bâtiments publics

PLAN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Année 2019 :



26 SITES AUX NORMES

DONT 15 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC - ERP

ET 11 INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC - IOP



Année 2020 :



47 SITES AUX NORMES

DONT 22 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC - ERP

ET 25 INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC - IOP



En 2019, 12 sites pour un budget travaux de 947 515 €

En 2020, 21 sites rendus accessibles pour un budget travaux de 2 968 865 €

ERP : Établissement recevant du public (lieux d'accueil, salles de spectacle, commerces...)
IOP : Installation ouverte au public (espaces publics ou privés utilisés par le public)



Favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers

Actions, projets, démarches 2020

Lancement du Forum de la culture

- Définir ensemble la feuille de route de la nouvelle politique culturelle
- Phase préparatoire : 10 entretiens, 5 ateliers avec 460 participants



Domaine de la Dune à Arcachon

- Ouverture aux jeunes bordelais, 50 enfants accueillis lors de sessions « vacances pour tous »

Forte baisse de la fréquentation dans les établissements culturels de la Ville

373 421 visiteurs en 2020, contre 818 842 en 2019





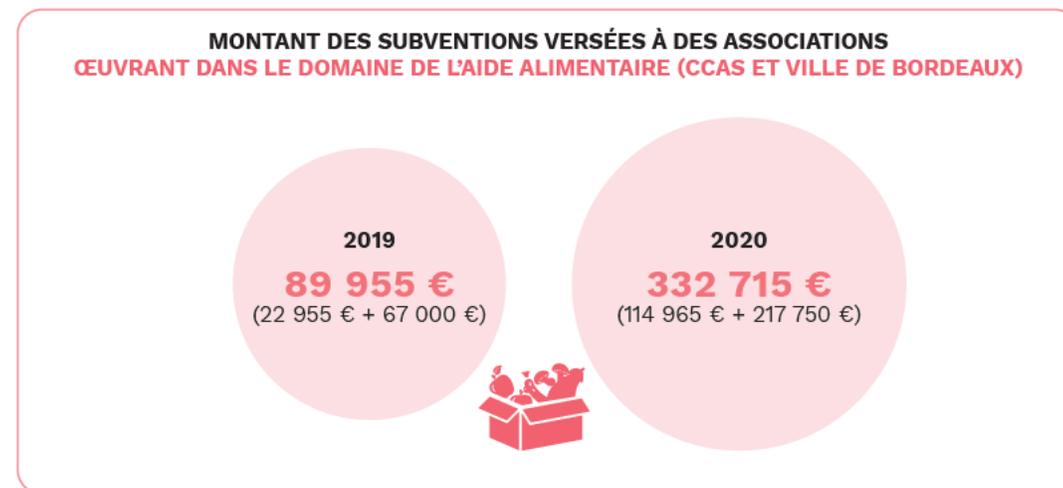
Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Actions, projets, démarches 2020

Réduire les situations de précarité

- Accueil de nuit à la salle Gouffrand
 - 59 personnes accueillies
 - Mise en place de temps de dialogue avec le GIP Bordeaux Métropole Médiation
- Mise à disposition de l'auberge de jeunesse pour mise à l'abri des personnes en situation de précarité

- Aide alimentaire d'urgence : développement des initiatives en période de crise sanitaire





Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Actions, projets, démarches 2020

Améliorer le quotidien des seniors bordelais

- Portage des repas au domicile des personnes fragilisées

LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE A FORTEMENT AUGMENTÉ EN 2020, DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

		2019	2020
	NB DE REPAS LIVRÉS	173 487	212 007
	NB DE BÉNÉFICIAIRES	600	787

- Programmation des activités seniors à distance
 - 77% des seniors ont poursuivi leurs activités à distance





Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Actions, projets, démarches 2020

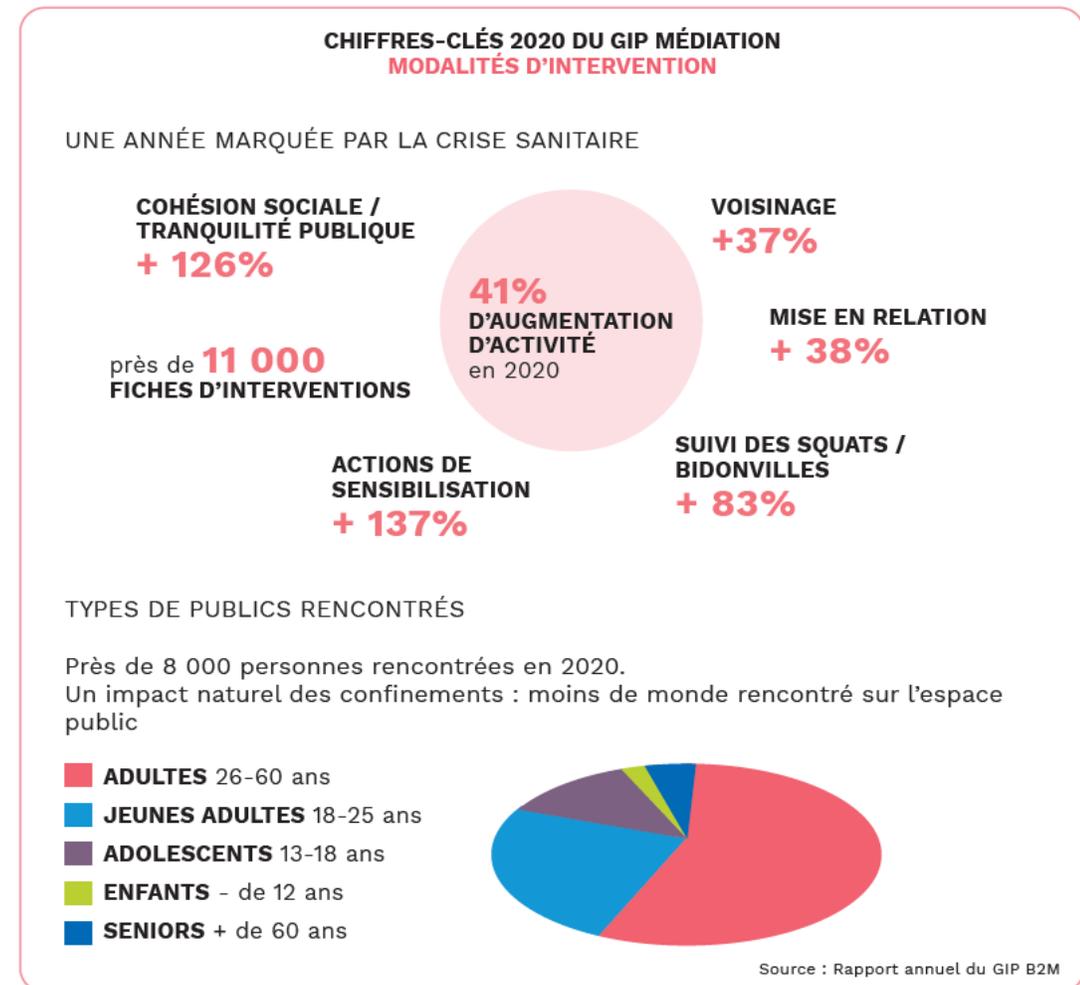
Favoriser la tranquillité publique et la sécurité des personnes

- Activités de la police municipale



Rapport de transition écologique et sociale 2021 (sur les données 2020)

- Développement de la politique de médiation





Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Actions, projets, démarches 2020

Inclusion numérique : vers l'égalité des chances et l'accès aux droits

- Dispositif SESAME

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

ANNÉE 2019

524 INSCRITS

DONT **381 BORDELAIS**

66% ♀♂ 34%

4 725 RÉSERVATIONS
soit 7 147 h d'utilisation,
54% DE REMPLISSAGE
(13 200 h réservables)



SESAME OFFRE 880 TRANCHES DE 1H30 POUR 10 POSTES...
ce qui fait 13 200h réservables au maximum par an.

ANNÉE 2020

575 INSCRITS

DONT **475 BORDELAIS**

57% ♀♂ 43%

2 132 RÉSERVATIONS
soit 3 198 h d'utilisation,
43% DE REMPLISSAGE
(7 500 h réservables)





Accélérer la transition vers une production et une consommation responsable

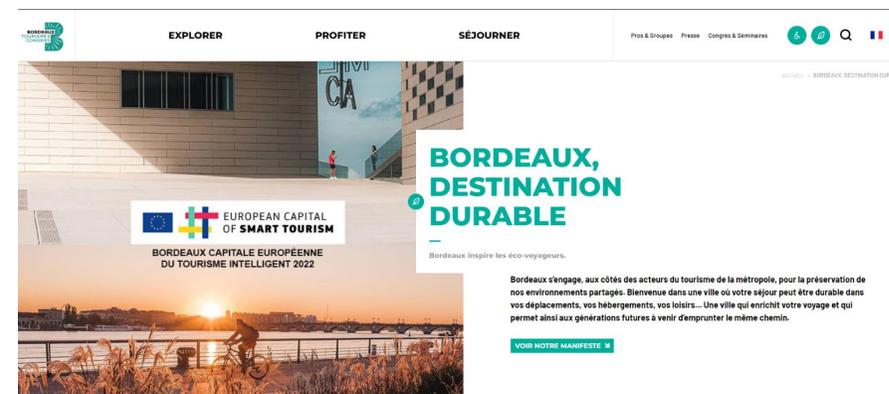
Actions, projets, démarches 2020

Accompagner la mutation écologique de l'économie locale

- Réservation d'emplacements pour les producteurs locaux dans les marchés
- Création de 2 nouveaux marchés de producteurs
- Organisation du marché de Noël « en ligne » de l'économie sociale et solidaire

Soutenir la transition vers un tourisme durable

- Parcours UNESCO de 4,2 km à Bordeaux
- Inauguration du 2^e train électrique touristique
- Electrification de 4 postes à paquebots
- Ouverture d'une rubrique « Bordeaux destination durable » sur le site Internet



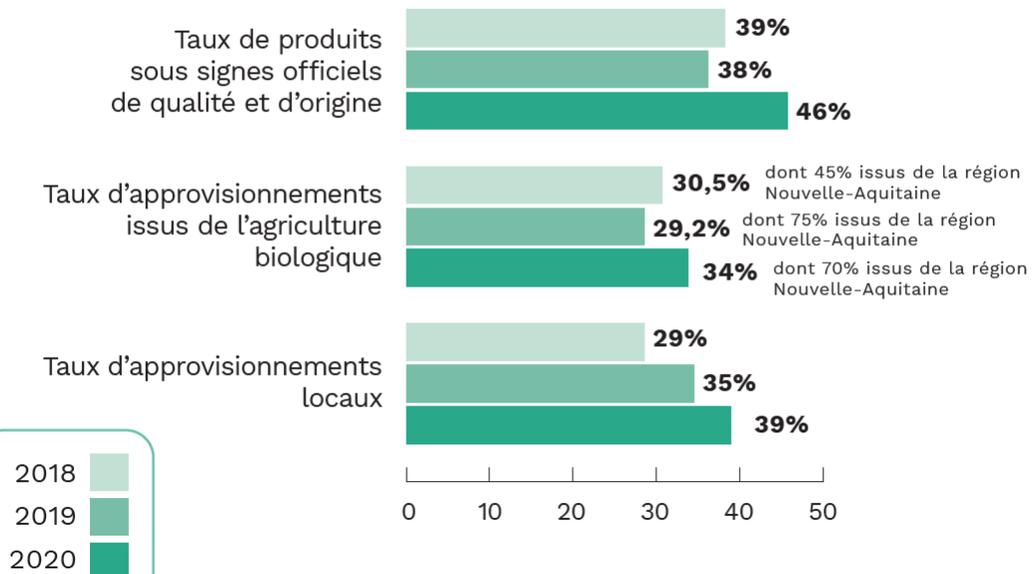


Actions, projets, démarches 2020

Les approvisionnements dans les écoles

L' APPROVISIONNEMENT AU SEIN DE LA CUISINE CENTRALE DU SIVU BORDEAUX-MÉRIGNAC

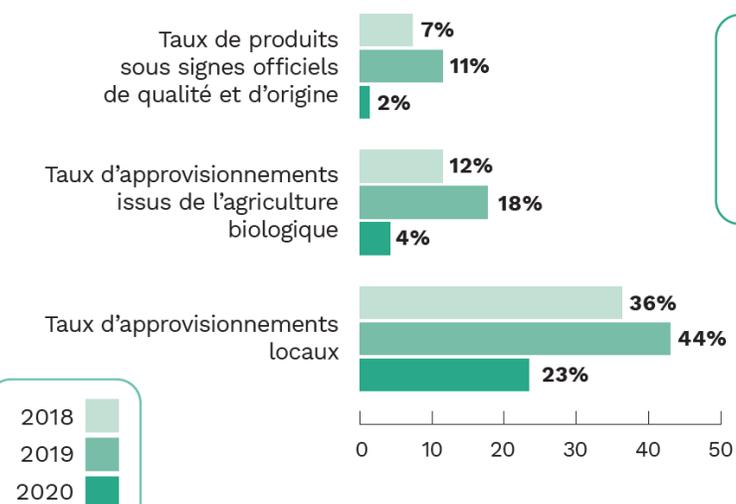
ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX



Source : SIVU Bordeaux-Mérignac

Et à la cité municipale

ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX AU SEIN DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE LA CITÉ MUNICIPALE



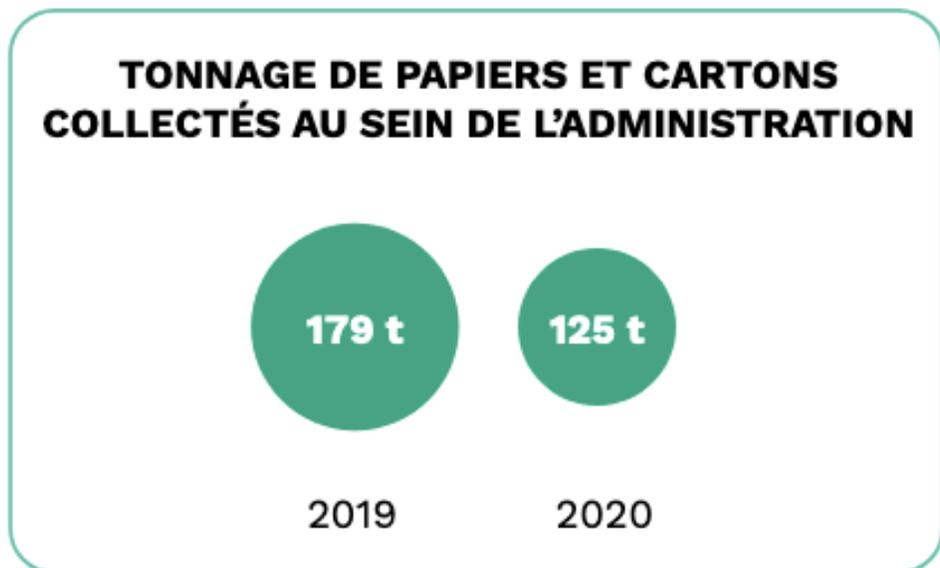
DE PLUS, LE CHOIX DE PLATS VÉGÉTARIENS EST CROISSANT D'ANNÉE EN ANNÉE, PASSANT DE 5% EN 2018 À 10% EN 2020.



Actions, projets, démarches 2020

Limiter l'impact de l'activité des services

- Consommation de papier : 75% des déchets de bureau en France



VOLUME ANNUEL D'IMPRESSIONS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE BORDEAUX

2020

Nombre d'impressions	Noir et Blanc	Couleur
	11 830 088	2 562 344
Total	14 392 432	
Impact	69 917 kg eq CO₂	
Soit	362 264 km en voiture 137 092 Repas végétarien	529 674 242 Litres d'eau du robinet 9 630 Repas avec du boeuf
Soit	20 tonnes eq CO₂ économisées en 2020 =	
	103 627 km en voiture	151 515 152 Litres d'eau du robinet

Source : <https://monconvertisseurco2.fr>



Actions, projets, démarches 2020

Recycler et reconditionner le matériel réformé

NOMBRE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE RÉFORMÉ

ANNÉE 2019

Mairie de Bordeaux

1 587

(28% du service commun)

Service Commun Bordeaux Métropole*

5 664

ANNÉE 2020

Mairie de Bordeaux

1 434

(28,8% du service commun)

Service Commun Bordeaux Métropole*

4 970

*comprenant Bordeaux Métropole et toutes les communes ayant mutualisées y compris Bordeaux et le CCAS

QUANTITÉS DE PRODUITS RECONDITIONNÉS PAR ANNÉE ET CATÉGORIE (BILAN 2018-2020 DU MARCHÉ ECOMICRO)

